

Les Guides
électroniques de la

(S M Q

**COMMENT
DOCUMENTER VOS
COLLECTIONS?**

**LE GUIDE DE
DOCUMENTATION DU
RÉSEAU INFO-MUSE**

**Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs,
Sciences/Technologies**

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Introduction..... | 4 |
| Le système documentaire proposé par le Réseau Info-Muse..... | 4 |
| Les outils documentaires mis au point par le Réseau Info-Muse..... | 5 |
| Le guide de documentation..... | 6 |
| Lexique..... | 9 |
| Légende des pictogrammes..... | 11 |
| Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies..... | 12 |
| Index des champs - Ethnologie/Histoire..... | 12 |
| Index des champs - Beaux-arts/Arts décoratifs..... | 14 |
| Index des champs - Sciences/Technologies..... | 16 |
| Index des champs par ordre alphabétique..... | 18 |
| Index des champs obligatoires..... | 21 |
| Description des champs..... | 22 |
| Fiches exemples..... | 162 |

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Avis

Le présent document constitue la version imprimable d'une section du guide électronique **Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse**. Mis à jour sur une base régulière, ce guide vise à faciliter le travail de documentation normalisée des collections.

Droits d'auteur

Ce document, ses éléments graphiques, ses plans et ses textes sont protégés par la *Loi sur le droit d'auteur*.

Toute forme de reproduction, par quelque moyen, est interdite, sauf à des fins d'études privées et de recherches, et sous condition que la source y soit clairement mentionnée comme suit : © Société des musées du Québec 2015. Il est interdit d'utiliser le contenu ou une partie du contenu de ce document à des fins commerciales.

Introduction

Le système documentaire proposé par le Réseau Info-Muse

Le système documentaire du Réseau Info-Muse s'appuie sur une pratique muséale québécoise et canadienne. Il est le fruit d'une collaboration étroite avec des organismes et des institutions muséales du Québec et du Canada, ainsi qu'avec de nombreux spécialistes qui participent aux différents comités de validation scientifique des outils conçus par le Réseau. Ainsi, les normes établies par le Réseau canadien d'information sur le patrimoine (RCIP) depuis les années 1970 ont fourni une base importante pour l'élaboration du système documentaire du Réseau Info-Muse¹. En 2011, les normes du **Cataloging Cultural Objects** (CCO) de la Visual Resources Association ont également été prises en compte. Ce système s'inscrit donc dans le prolongement des principales normes nationales et internationales de documentation des collections muséales.

La mise en place d'un système documentaire efficace implique une organisation méthodique de l'information sur chaque objet de la collection. On distingue d'abord une information intrinsèque se rapportant aux caractéristiques physiques de l'objet telles que l'identification, les dimensions, les matériaux ou la description. On distingue ensuite une information extrinsèque se rapportant à la vie et à la connaissance scientifique de l'objet comme l'artiste ou le fabricant, l'origine, l'utilisation ou la culture. Dans un musée, on trouve habituellement ces informations sur différents supports et documents : le registre d'acquisition, une fiche manuscrite, un dossier d'exposition, le registre de localisation, un logiciel de gestion de collections, etc. Un système documentaire permet de regrouper et de structurer l'ensemble de l'information sur un support unique, dans le but de la présenter de façon claire, concise et constante.

Un système documentaire bien organisé permet une reconnaissance rapide de chacun des objets de la collection, une meilleure compréhension de l'objet dans la collection et de la collection elle-même. Un tel système facilite la gestion et la conservation préventive des objets, il favorise la recherche sur les collections ainsi que la survie de l'information. Il assure une meilleure diffusion des informations sur les collections auprès du personnel, des chercheurs et du public.

¹ D'ailleurs, depuis sa création, le Réseau Info-Muse bénéficie du soutien du RCIP, notamment pour l'hébergement et la gestion de la base de données Info-Muse.

Les outils documentaires mis au point par le Réseau Info-Muse

Les guides

Le Réseau Info-Muse a préparé quatre guides qui offrent une aide et une autonomie aux archivistes et aux gestionnaires de collections désireux de planifier l'informatisation des données textuelles et la numérisation des images de leurs collections.

- **Deux guides de planification de projet**

Comment informatiser vos collections ? Le guide de planification du Réseau Info-Muse et *Comment numériser vos collections ? Le guide de planification du Réseau Info-Muse* sont des outils utiles pour préparer et mener à bien des projets d'informatisation et de numérisation des collections. Ces guides aident à préciser les besoins, à planifier et à structurer le plan d'action puis à mettre en œuvre le projet. Des tableaux et des bordereaux pratiques et reproductibles, adaptables aux besoins de chaque institution, facilitent la réalisation de chacune des étapes du projet.

- **Deux guides pratiques**

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse et *Comment gérer vos collections ? Le guide de gestion du Réseau Info-Muse* sont des outils pratiques destinés à mettre en place un système documentaire et à encadrer le processus de gestion des collections. Le guide de documentation permet de structurer l'information de base sur chacun des objets de la collection, alors que le guide de gestion permet de consigner et d'organiser l'information reliée aux activités associées à l'utilisation des objets dans un contexte muséal. Ces deux guides s'emploient de façon complémentaire.

Les outils complémentaires

Pour mieux répondre aux besoins de la communauté muséale, le Réseau Info-Muse offre, en complément aux guides, des capsules documentaires, des listes de vocabulaire contrôlé et des bibliographies sélectives servant de cadres de référence et de points de repère pour assurer une meilleure gestion automatisée des collections.

- **Les capsules documentaires**

Initialement destinées aux membres du Réseau, les **capsules documentaires** traitent de problèmes spécifiques liés à la documentation des collections en proposant des solutions et des façons de faire appropriées. Elles sont issues des analyses documentaires effectuées par l'équipe du Réseau Info-Muse et du travail de terrain mené auprès des institutions. Les capsules fournissent l'occasion de partager avec le plus grand nombre les résultats de recherches, ainsi que les ressources les plus utiles.

- **Les listes de vocabulaire contrôlé**

Les **listes de vocabulaire contrôlé** offrent une série de termes normalisés pour des champs spécifiques. Elles sont à la libre disposition des institutions muséales qui documentent des collections. Ces listes sont ouvertes et pourront être mises à jour de façon ponctuelle.

- **La bibliographie sélective**

La **bibliographie** suggérée par l'équipe du Réseau Info-Muse seconde les usagers qui sont à la recherche d'ouvrages de référence. Le choix des titres et des sites Web est basé sur la pertinence et l'accessibilité des documents. Cette bibliographie est actualisée sur une base régulière.

Le guide de documentation

Lancée en 1992 par la SMQ, plusieurs fois mise à jour et rééditée, cette publication est devenue pour la majorité des intervenants québécois une référence prioritaire quant à la documentation des collections. Ce guide propose un système documentaire adapté à différents types de collections. Il permet de sélectionner les informations à recueillir et fournit des règles précises quant à la façon d'organiser et de consigner l'information.

L'utilisation du guide suppose une planification préalable du projet à réaliser afin de déterminer :

- les objectifs du projet de documentation;
- les outils nécessaires tels que l'équipement, le matériel et le logiciel;
- les ressources humaines et financières requises;
- la démarche documentaire choisie².

Découper l'information, puis l'organiser

Le système documentaire du Réseau Info-Muse propose un découpage et une organisation de l'information s'appuyant sur le type de **collection** à documenter, sur le type de renseignements à consigner par **blocs de champs**, puis il propose une structure fragmentée de l'information dans les plus petites unités significatives que sont les **champs**.

Le guide permet de documenter cinq types de collections :

- les collections d'ethnologie et d'histoire;
- les collections de beaux-arts et d'arts décoratifs;
- les collections de sciences et de technologies;
- les collections d'archéologie, données sur l'objet et données sur le site;
- les collections de sciences naturelles.

À l'intérieur de chaque collection, les champs sont présentés par blocs de champs. Ces derniers regroupent plusieurs champs contenant le même type d'information. Ces champs sont en étroite relation et se complètent les uns les autres. Dans bien des cas, ils doivent être utilisés conjointement. Les premiers blocs sont liés à l'objet : on l'identifie (Identification, Taxinomie); on le décrit (Dimensions, Description physique, Spécimen/description); on le localise dans l'espace et dans le temps (Origine, Site/Habitat/Origine, Datation, Localisation). Les derniers blocs renvoient à des informations liées à la source (Source) et à la cueillette d'information (Catalogage).

² Il existe différentes démarches pour constituer ce noyau d'information de base sur la collection. Avant de passer à l'action, il faut réfléchir et établir les objectifs du projet en vue de faire des choix sur la démarche à adopter. L'ouvrage **Comment informatiser vos collections ? Le guide de planification du Réseau Info-Muse** est un outil de planification de projet qui peut aider à prendre en considération tous les aspects d'un projet et à faire les meilleurs choix en fonction de la situation propre à chacun.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Il faut noter que le système documentaire du Réseau Info-Muse impose l'utilisation de **champs obligatoires**. L'utilisation exclusive des champs obligatoires pour la réalisation d'un projet de documentation, qu'il soit automatisé ou non, permet de récolter rapidement un minimum d'information de base sur les objets. Cet inventaire sommaire, mais complet, assure une meilleure gestion des collections, en plus de constituer un noyau sur lequel viendront se greffer les autres informations sur les objets.



Vous reconnaîtrez les champs obligatoires par le pictogramme du maillet.

La présentation des champs proposés pour chaque type de collection renvoie aux trois premières sections du guide :



La **première section** contient la description des champs à utiliser pour documenter les collections d'ethnologie et d'histoire, de beaux-arts et d'arts décoratifs, de sciences et de technologies.



La **deuxième section** contient la description des champs à utiliser pour documenter les collections d'archéologie. On y présente d'abord les champs servant à consigner les données sur les objets, puis les champs destinés à consigner les données sur les sites archéologiques.



La **troisième section** contient la description des champs pour documenter les collections de sciences naturelles.

Chacune de ces sections est suivie d'index. Pour la première section, des fiches exemples ont été développées, en collaboration avec des institutions muséales membres du Réseau Info-Muse, à partir d'informations sur des objets et des œuvres d'art présents dans la base de données Info-Muse. Ces fiches servent d'exemples de pratiques documentaires exemplaires.

Classifier les objets

Un **système de classification** consiste en une présentation hiérarchique de l'information qui vise à faciliter l'accès à celle-ci. Il permet de créer des liens logiques entre les objets, de déterminer les ressemblances et les différences, les regroupements et les oppositions à l'intérieur même d'une collection. Il permet aussi de porter un regard unique sur la collection, de mieux comprendre le contenu et de réfléchir sur les axes de collectionnement, sur les avenues de recherche et sur les moyens de diffusion à privilégier. L'utilisation d'un même système de classification pour l'ensemble des collections assure la cohérence et l'homogénéité de l'information sur vos collections.

Pour les collections de sciences naturelles, la taxinomie latine fournit déjà une méthode scientifique universelle de classification des spécimens. Il n'en va pas de même en sciences humaines. C'est pourquoi le Réseau Info-Muse a élaboré deux systèmes de classification. Le premier a été mis au point pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique. Le deuxième système de classification s'applique aux musées de beaux-arts et d'arts décoratifs.



La **quatrième section** du guide présente le système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique.



La **cinquième section** présente le système de classification Info-Muse pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs.

Dans ces deux sections, des listes de termes sont proposées pour les catégories et les sous-catégories, suivies d'une définition pour chacun des termes.

Mesurer les objets

Lorsqu'un projet de documentation comprend la prise de mesures des objets, il faut s'assurer de procéder à un **relevé systématique des dimensions**. Selon la nature des collections, certains objets peuvent poser un défi face à la prise de dimensions. Il faut donc consulter les définitions et les règles prescrites dans chacun des champs relatifs aux dimensions.



La **sixième section** du guide, intitulée « Comment mesurer les objets », contient des renseignements et des illustrations destinés à normaliser la façon de prendre les dimensions de différents types d'objets.

Normaliser l'information

Un grand principe de fonctionnement du système documentaire Info-Muse repose sur la normalisation de l'information, c'est-à-dire sur l'adoption d'un langage et de procédures uniformisés et homogènes³. Les normes documentaires servent à structurer l'information de manière cohérente pour qu'elle puisse être lue, triée et indexée facilement, et ce, peu importe le système informatique utilisé. Il existe principalement deux types de normalisation : la **normalisation terminologique** et la **normalisation syntaxique**.

La normalisation terminologique consiste à choisir les **termes** qui seront utilisés pour décrire de façon uniforme et systématique les objets ou les activités. Elle s'effectue à l'aide de différents outils tels que :

- les dictionnaires d'usage courant et les dictionnaires spécialisés;
- les lexiques et les glossaires;
- les thésaurus;
- les listes d'autorité.

Pour certains champs d'information, le guide de documentation suggère des listes d'autorité.



Vous les reconnaîtrez par le pictogramme du parchemin.

Il est également recommandé de consulter la **bibliographie** à la fin du guide ou la **bibliographie sélective** préparée par l'équipe du Réseau Info-Muse pour obtenir des références utiles à cette fin.

La normalisation syntaxique consiste principalement à définir la structure générale de l'information, soit la **manière** dont l'information sera consignée dans les champs d'information, qu'elle se trouve sur des fiches manuscrites ou dans une base de données. À ce titre, le système documentaire Info-Muse propose un certain nombre de conventions.

Les conventions

Les conventions suivantes sont utilisées dans l'ensemble du guide et se présentent sous forme de règles d'inscription. Les exceptions sont clairement signalées dans le guide.

³ Il faut se référer à l'ouvrage **Comment informatiser vos collections ? Le guide de planification du Réseau Info-Muse** pour une présentation plus détaillée de la normalisation.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- Il ne faut pas utiliser d'**abréviations** pour documenter les collections. L'usage des abréviations est contraire au principe du Réseau selon lequel le processus de documentation vise à rendre l'information facilement accessible à tous.
- Il faut respecter l'**orthographe française** des noms propres et des noms communs.
- Pour faciliter les opérations de recherche dans le système informatique, il faut utiliser la **forme masculine** des mots.
- Il faut mettre les **accents** sur les minuscules et les majuscules.
- L'usage du **singulier** est privilégié. Le pluriel s'utilise seulement lorsque le terme est habituellement employé au pluriel.
- La **punctuation** est utilisée selon les règles de la grammaire française.
- Si aucune recherche n'a été effectuée pour trouver l'information désirée, **le champ doit demeurer vide**. Si des recherches ont été effectuées pour trouver l'information et que celles-ci ont été infructueuses, il faut alors inscrire le terme « **inconnu** ». Si un léger doute subsiste quant à l'exactitude de l'information, il faut la consigner dans le champ en la faisant suivre d'un **point d'interrogation**.
- Les **champs de dates** sont très sélectifs. La forme recommandée AAAA-MM-JJ repose sur la norme internationale d'écriture numérique des dates.

Particularités reliées aux différents logiciels de gestion de collections

Le système documentaire du Réseau Info-Muse s'emploie avec n'importe quel logiciel de gestion de collections, exigeant au besoin une équivalence entre les champs et une adaptation des règles d'inscription aux fonctionnalités propres du logiciel. Par exemple, pour certains d'entre eux, **l'usage du point-virgule** pour séparer les entrées multiples peut s'avérer inutile. De même, **l'utilisation de la virgule** n'est pas requise pour séparer un terme générique d'un terme spécifique dans un logiciel permettant d'établir une hiérarchie automatique entre les champs. Il convient donc d'adapter le système documentaire Info-Muse en fonction des capacités techniques de l'outil informatique utilisé. Par ailleurs, les usagers du Réseau Info-Muse peuvent se renseigner auprès de la SMQ pour s'assurer de la capacité de transfert de données dans la base de données Info-Muse.

Lexique

Afin de mieux vous repérer dans le guide, voici la définition de quelques mots clés.

CHAMP :

Chaque enregistrement est divisé en champs. Un champ est une unité d'information particulière sur un objet ou un spécimen.

CONJOINTEMENT :

L'adverbe « conjointement » s'emploie pour signifier que certains champs sont interdépendants. Ainsi, vous devez utiliser certains champs conjointement avec d'autres afin de créer ou de conserver des liens logiques entre les champs.

DÉFINITION :

La définition donne une description du champ et en détermine l'utilité.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

ENREGISTREMENT :

Un enregistrement (ou une fiche) est constitué de l'ensemble des champs contenant de l'information au sujet d'un objet ou d'un spécimen.

EXEMPLE :

Les exemples montrent de quelle manière vous devez consigner les données et répartir celles-ci entre les champs. S'il y a lieu, les exemples sont précédés d'une mise en contexte. Les données sont ensuite distribuées dans les bons champs. De plus, les exemples illustrent des façons d'utiliser parfois le champ en relation avec les autres champs.

OBJET :

L'objet désigne la pièce de collection d'ethnologie/histoire, de beaux-arts/arts décoratifs, d'archéologie ou de sciences/technologies dont il est question dans un enregistrement.

OBSERVATION :

Les observations indiquent quel type d'information doit être consigné dans le champ ainsi que les difficultés particulières reliées à celui-ci. Vous y trouverez également les suggestions de listes d'autorité. Les liens qui existent entre les champs sont également précisés ici.

RÈGLE D'INSCRIPTION :

Les règles d'inscription déterminent les modalités selon lesquelles l'information doit être inscrite. Elles précisent aussi si le champ peut contenir une seule ou plusieurs entrées.

SITE :

Le site renvoie au site archéologique faisant l'objet de l'enregistrement.

SPÉCIMEN :

Le terme « spécimen » renvoie à la pièce de collection de sciences naturelles dont il est question dans un enregistrement. Il peut s'agir d'un organisme unique ou d'un ensemble d'organismes faisant l'objet d'un enregistrement unique (surtout dans le cas de prélèvements ichtyologiques) ou d'un échantillon minéralogique.

Légende des pictogrammes



Champ obligatoire



Champ à utiliser avec une liste d'autorité



Champ rattaché aux collections d'ethnologie et d'histoire



Champ rattaché aux collections de beaux-arts et d'arts décoratifs



Champ rattaché aux collections de sciences et de technologies



Champ rattaché aux collections d'archéologie (données sur l'objet et données sur le site)



Champ rattaché aux collections de sciences naturelles



Système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique



Système de classification Info-Muse pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs



Comment mesurer les objets



Champ de la base de données Info-Muse de la Société des musées du Québec

Index des champs - Ethnologie/Histoire

Identification

| | |
|--|----|
| Numéro d'accession..... | 23 |
| Numéro précédent..... | 26 |
| Discipline..... | 27 |
| Catégorie de l'objet..... | 28 |
| Sous-catégorie de l'objet..... | 30 |
| Nom de l'objet..... | 31 |
| Type de l'objet..... | 33 |
| Autres noms de l'objet..... | 35 |
| Nombre d'objets..... | 40 |
| Noms des parties composantes..... | 41 |
| Nombre de parties composantes..... | 43 |
| Objets associés..... | 44 |
| Unité militaire..... | 45 |
| Artiste/artisan..... | 46 |
| Autre nom de l'artiste/artisan..... | 48 |
| Autre artiste/artisan..... | 50 |
| Rôle de l'autre artiste/artisan..... | 52 |
| Titre..... | 53 |
| Variante du titre..... | 55 |
| Fabricant..... | 56 |
| Pays du fabricant..... | 58 |
| Province du fabricant..... | 60 |
| Ville du fabricant..... | 62 |
| Date de début de production..... | 67 |
| Date de fin de production..... | 69 |
| Période..... | 72 |
| Événements, lieux, personnes..... | 74 |
| Type de patrimoine immatériel associé..... | 77 |

Dimensions

| | |
|--|----|
| Unité de mesure linéaire..... | 81 |
| Hauteur..... | 82 |
| Largeur..... | 83 |
| Longueur..... | 84 |
| Profondeur..... | 85 |
| Épaisseur..... | 86 |
| Diamètre extérieur..... | 87 |
| Unité de masse..... | 94 |
| Poids..... | 95 |
| Remarques sur les dimensions/le poids..... | 96 |

Description physique

| | |
|-------------------------------------|-----|
| Matériaux..... | 97 |
| Médium..... | 99 |
| Support..... | 101 |
| Technique de fabrication..... | 103 |
| Signature..... | 105 |
| Transcription/translittération..... | 107 |
| Sujet/image..... | 109 |
| Représentation iconographique..... | 110 |
| État actuel..... | 112 |
| Date de l'état actuel..... | 113 |
| Remarques sur l'état actuel..... | 114 |
| Description..... | 115 |
| Commentaires..... | 116 |
| Fonctions/usages..... | 118 |

Localisation

| | |
|--------------------------------------|-----|
| Emplacement permanent (1 à 6)..... | 122 |
| Date de l'emplacement permanent..... | 124 |

Origine

| | |
|------------------------------|-----|
| Continent d'origine..... | 125 |
| Pays d'origine..... | 126 |
| Province d'origine..... | 128 |
| Ville d'origine..... | 130 |
| Continent d'utilisation..... | 131 |
| Pays d'utilisation..... | 133 |
| Province d'utilisation..... | 135 |
| Ville d'utilisation..... | 137 |
| École/style..... | 145 |
| Religion..... | 146 |
| Culture..... | 147 |
| Secteur géo-culturel..... | 149 |

Source

| | |
|-------------------------|-----|
| Mode d'acquisition..... | 150 |
| Date d'accession..... | 154 |
| Source..... | 156 |
| Mention de source..... | 158 |

Catalogage

| | |
|-------------------------------|-----|
| Catalogueur..... | 159 |
| Date du catalogage..... | 160 |
| Remarques du catalogueur..... | 161 |

Index des champs - Beaux-arts/Arts décoratifs

Identification

| | |
|--|----|
| Numéro d'accession..... | 23 |
| Numéro précédent..... | 26 |
| Discipline..... | 27 |
| Catégorie de l'objet..... | 28 |
| Sous-catégorie de l'objet..... | 30 |
| Nom de l'objet..... | 31 |
| Type de l'objet..... | 33 |
| Autres noms de l'objet..... | 35 |
| Nombre d'objets..... | 40 |
| Noms des parties composantes..... | 41 |
| Nombre de parties composantes..... | 43 |
| Objets associés..... | 44 |
| Unité militaire..... | 45 |
| Artiste/artisan..... | 46 |
| Autre nom de l'artiste/artisan..... | 48 |
| Autre artiste/artisan..... | 50 |
| Rôle de l'autre artiste/artisan..... | 52 |
| Titre..... | 53 |
| Variante du titre..... | 55 |
| Fabricant..... | 56 |
| Pays du fabricant..... | 58 |
| Province du fabricant..... | 60 |
| Ville du fabricant..... | 62 |
| Date de début de production..... | 67 |
| Date de fin de production..... | 69 |
| Période..... | 72 |
| Événements, lieux, personnes..... | 74 |
| Type de patrimoine immatériel associé..... | 77 |

Dimensions

| | |
|---------------------------------------|----|
| Unité de mesure linéaire..... | 81 |
| Hauteur..... | 82 |
| Largeur..... | 83 |
| Longueur..... | 84 |
| Profondeur..... | 85 |
| Épaisseur..... | 86 |
| Diamètre extérieur..... | 87 |
| Hauteur de l'image..... | 88 |
| Largeur de l'image..... | 89 |
| Hauteur extérieure du cadre/pied..... | 90 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|--|-----|
| Largeur extérieure du cadre/pied..... | 91 |
| Profondeur extérieure du cadre/pied..... | 92 |
| Diamètre extérieur cadre/pied..... | 93 |
| Unité de masse..... | 94 |
| Poids..... | 95 |
| Remarques sur les dimensions/le poids..... | 96 |
| Description physique | |
| Matériaux..... | 97 |
| Médium..... | 99 |
| Support..... | 101 |
| Technique de fabrication..... | 103 |
| Signature..... | 105 |
| Transcription/translittération..... | 107 |
| Sujet/image..... | 109 |
| Représentation iconographique..... | 110 |
| État actuel..... | 112 |
| Date de l'état actuel..... | 113 |
| Remarques sur l'état actuel..... | 114 |
| Description..... | 115 |
| Commentaires..... | 116 |
| Localisation | |
| Emplacement permanent (1 à 6)..... | 122 |
| Date de l'emplacement permanent..... | 124 |
| Origine | |
| Continent d'origine..... | 125 |
| Pays d'origine..... | 126 |
| Province d'origine..... | 128 |
| Ville d'origine..... | 130 |
| École/style..... | 145 |
| Religion..... | 146 |
| Culture..... | 147 |
| Source | |
| Mode d'acquisition..... | 150 |
| Date d'accession..... | 154 |
| Source..... | 156 |
| Mention de source..... | 158 |
| Catalogage | |
| Catalogueur..... | 159 |
| Date du catalogage..... | 160 |
| Remarques du catalogueur..... | 161 |

Index des champs - Sciences/Technologies

Identification

| | |
|--|----|
| Numéro d'accession..... | 23 |
| Numéro précédent..... | 26 |
| Discipline..... | 27 |
| Catégorie de l'objet..... | 28 |
| Sous-catégorie de l'objet..... | 30 |
| Nom de l'objet..... | 31 |
| Type de l'objet..... | 33 |
| Autres noms de l'objet..... | 35 |
| Marque de commerce..... | 36 |
| Modèle..... | 37 |
| Numéro de série..... | 39 |
| Nombre d'objets..... | 40 |
| Noms des parties composantes..... | 41 |
| Nombre de parties composantes..... | 43 |
| Objets associés..... | 44 |
| Fabricant..... | 56 |
| Pays du fabricant..... | 58 |
| Province du fabricant..... | 60 |
| Ville du fabricant..... | 62 |
| Numéro de brevet..... | 64 |
| Date de brevet..... | 65 |
| Pays de brevet..... | 66 |
| Date de début de production..... | 67 |
| Date de fin de production..... | 69 |
| Période..... | 72 |
| Événements, lieux, personnes..... | 74 |
| Type de patrimoine immatériel associé..... | 77 |
| Unité de capacité de mesure..... | 78 |
| Capacité de mesure minimale..... | 79 |
| Capacité de mesure maximale..... | 80 |

Dimensions

| | |
|-------------------------------|----|
| Unité de mesure linéaire..... | 81 |
| Hauteur..... | 82 |
| Largeur..... | 83 |
| Longueur..... | 84 |
| Profondeur..... | 85 |
| Épaisseur..... | 86 |
| Diamètre extérieur..... | 87 |
| Unité de masse..... | 94 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|--|-----|
| Poids..... | 95 |
| Remarques sur les dimensions/le poids..... | 96 |
| Description physique | |
| Matériaux..... | 97 |
| Technique de fabrication..... | 103 |
| Transcription/translittération..... | 107 |
| État actuel..... | 112 |
| Date de l'état actuel..... | 113 |
| Remarques sur l'état actuel..... | 114 |
| Description..... | 115 |
| Commentaires..... | 116 |
| Fonctions/usages..... | 118 |
| Principe de fonctionnement..... | 120 |
| Localisation | |
| Emplacement permanent (1 à 6)..... | 122 |
| Date de l'emplacement permanent..... | 124 |
| Origine | |
| Continent d'origine..... | 125 |
| Pays d'origine..... | 126 |
| Province d'origine..... | 128 |
| Ville d'origine..... | 130 |
| Continent d'utilisation..... | 131 |
| Pays d'utilisation..... | 133 |
| Province d'utilisation..... | 135 |
| Ville d'utilisation..... | 137 |
| Utilisateur..... | 139 |
| Date de début de service..... | 141 |
| Date de fin de service..... | 143 |
| Source | |
| Mode d'acquisition..... | 150 |
| Date d'accession..... | 154 |
| Source..... | 156 |
| Mention de source..... | 158 |
| Catalogage | |
| Catalogueur..... | 159 |
| Date du catalogage..... | 160 |
| Remarques du catalogueur..... | 161 |

Index des champs par ordre alphabétique

| | |
|---------------------------------------|-----|
| Artiste/artisan..... | 46 |
| Autre artiste/artisan..... | 50 |
| Autre nom de l'artiste/artisan..... | 48 |
| Autres noms de l'objet..... | 35 |
| Capacité de mesure maximale..... | 80 |
| Capacité de mesure minimale..... | 79 |
| Catalogueur..... | 159 |
| Catégorie de l'objet..... | 28 |
| Commentaires..... | 116 |
| Continent d'origine..... | 125 |
| Continent d'utilisation..... | 131 |
| Culture..... | 147 |
| Date d'accession..... | 154 |
| Date de brevet..... | 65 |
| Date de début de production..... | 67 |
| Date de début de service..... | 141 |
| Date de fin de production..... | 69 |
| Date de fin de service..... | 143 |
| Date de l'emplacement permanent..... | 124 |
| Date de l'état actuel..... | 113 |
| Date du catalogage..... | 160 |
| Description..... | 115 |
| Diamètre extérieur..... | 87 |
| Diamètre extérieur cadre/pied..... | 93 |
| Discipline..... | 27 |
| École/style..... | 145 |
| Emplacement permanent (1 à 6)..... | 122 |
| Épaisseur..... | 86 |
| État actuel..... | 112 |
| Événements, lieux, personnes..... | 74 |
| Fabricant..... | 56 |
| Fonctions/usages..... | 118 |
| Hauteur..... | 82 |
| Hauteur de l'image..... | 88 |
| Hauteur extérieure du cadre/pied..... | 90 |
| Largeur..... | 83 |
| Largeur de l'image..... | 89 |
| Largeur extérieure du cadre/pied..... | 91 |
| Longueur..... | 84 |
| Marque de commerce..... | 36 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
 Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|--|-----|
| Matériaux..... | 97 |
| Médium..... | 99 |
| Mention de source..... | 158 |
| Mode d'acquisition..... | 150 |
| Modèle..... | 37 |
| Nombre d'objets..... | 40 |
| Nombre de parties composantes..... | 43 |
| Nom de l'objet..... | 31 |
| Noms des parties composantes..... | 41 |
| Numéro d'accession..... | 23 |
| Numéro de brevet..... | 64 |
| Numéro de série..... | 39 |
| Numéro précédent..... | 26 |
| Objets associés..... | 44 |
| Pays d'origine..... | 126 |
| Pays d'utilisation..... | 133 |
| Pays de brevet..... | 66 |
| Pays du fabricant..... | 58 |
| Période..... | 72 |
| Poids..... | 95 |
| Principe de fonctionnement..... | 120 |
| Profondeur..... | 85 |
| Profondeur extérieure du cadre/pied..... | 92 |
| Province d'origine..... | 128 |
| Province d'utilisation..... | 135 |
| Province du fabricant..... | 60 |
| Religion..... | 146 |
| Remarques du catalogueur..... | 161 |
| Remarques sur l'état actuel..... | 114 |
| Remarques sur les dimensions/le poids..... | 96 |
| Représentation iconographique..... | 110 |
| Rôle de l'autre artiste/artisan..... | 52 |
| Secteur géo-culturel..... | 149 |
| Signature..... | 105 |
| Source..... | 156 |
| Sous-catégorie de l'objet..... | 30 |
| Sujet/image..... | 109 |
| Support..... | 101 |
| Technique de fabrication..... | 103 |
| Titre..... | 53 |
| Transcription/translittération..... | 107 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|--|-----|
| Type de l'objet..... | 33 |
| Type de patrimoine immatériel associé..... | 77 |
| Unité de capacité de mesure..... | 78 |
| Unité de masse..... | 94 |
| Unité de mesure linéaire..... | 81 |
| Unité militaire..... | 45 |
| Utilisateur..... | 139 |
| Variante du titre..... | 55 |
| Ville d'origine..... | 130 |
| Ville d'utilisation..... | 137 |
| Ville du fabricant..... | 62 |

Index des champs obligatoires

| | |
|------------------------------------|-----|
| Numéro d'accession..... | 23 |
| Nom de l'objet..... | 31 |
| Nombre d'objets..... | 40 |
| Emplacement permanent (1 à 6)..... | 122 |

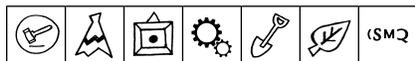
Description des champs

Ethnologie/Histoire

Beaux-arts/Arts décoratifs

Sciences/Technologies

Numéro d'accession (Identification)



Définition :

Ce champ contient l'identificateur ou le numéro de référence principal attribué à l'objet. Ce numéro doit appartenir à un seul objet.

Observations :

- 1) Si votre institution utilise déjà un système d'attribution de numéros d'accession convenant à ses besoins, il est préférable de le conserver plutôt que de renuméroter l'ensemble des collections. Cependant, si vous devez adopter un nouveau système de numéros d'accession, utilisez une cote composée de groupes de chiffres séparés les uns des autres par des points. Indiquez 1) l'année; 2) s'il y a lieu, le numéro du lot⁴; 3) le numéro de l'unité⁵ et 4) s'il y a lieu, les parties composantes⁶.
- 2) Le numéro d'accession peut comprendre de deux à quatre types de renseignements.
 - a) Il doit comprendre au moins deux types de renseignements :
 - 1) l'année où l'objet a été acquis par votre institution et 2) le numéro de l'unité. Cette formule vaut lorsqu'un objet ne possède aucune partie composante et ne fait pas partie d'un lot.

année . unité



1957. 26

EXEMPLE :

Une huile sur toile est le vingt-sixième objet acquis en 1957.

| | |
|----------------------|----------|
| > Numéro d'accession | 1957.26 |
| Nom de l'objet | peinture |
| Nombre d'objets | 1 |
| Médium | huile |
| Support | toile |

- b) Il peut aussi comprendre trois types de renseignements :

- 1) l'année d'acquisition par votre institution, 2) le numéro d'unité et 3) le nombre de parties composantes.
Cette formule vaut lorsque l'objet ne fait pas partie d'un lot.

année . unité . parties composantes



1987. 176. 1-2

⁴ « Lot » désigne un ensemble d'objets partageant des caractéristiques de nature variable. Il peut s'agir, par exemple, d'objets acquis ensemble et provenant d'une même source, ou encore d'un ensemble d'objets trouvés sur un même site lors d'une fouille archéologique. On doit attribuer à chaque objet du lot son propre numéro d'accession.

⁵ Le numéro de l'unité est déterminé d'après l'ordre d'entrée de l'objet dans votre collection.

⁶ Une pièce dont la fonction est de compléter un objet dont elle dépend est une partie composante.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Remarquez que la troisième information du numéro d'accession est alors inscrite sous la forme « 1-x », la première valeur étant toujours 1, suivi d'un tiret, et la seconde correspondant au total des parties composantes.

EXEMPLE :

Un sabre et son fourreau forment le cent soixante-seizième objet acquis en 1987.

| | |
|-------------------------------|-----------------|
| > Numéro d'accession | 1987.176.1-2 |
| Nom de l'objet | sabre |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | sabre; fourreau |
| Nombre de parties composantes | 2 |

L'inscription physique du numéro d'accession sur chaque partie composante sera 1987.176.1 pour le sabre, et 1987.176.2 pour le fourreau.

- c) Lorsqu'il s'agit d'un objet sans parties composantes mais appartenant à un lot, le numéro d'accession comporte trois renseignements indiquant 1) l'année où l'objet a été acquis par votre institution, 2) le numéro du lot et 3) le numéro d'unité.

année . lot . unité
 ↓ ↓ ↓
 1991. 32. 20

EXEMPLE :

La trente-deuxième acquisition de l'année 1991 est un lot composé de cinquante-huit objets. Le vingtième enregistrement de ce lot est une poussette.

| | |
|----------------------|------------------------------|
| > Numéro d'accession | 1991.32.20 |
| Nom de l'objet | poussette |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | lot : 1991.32.1 à 1991.32.58 |

- d) Lorsqu'il s'agit d'un objet qui appartient à un lot et qui a des parties composantes, le numéro d'accession comprend quatre types de renseignements, soit le maximum de renseignements permis. Inscrivez dans ce cas 1) l'année où l'objet a été acquis par votre institution; 2) le numéro du lot dont il fait partie; 3) le numéro d'unité et 4) le nombre de parties composantes.

année . lot . unité . parties composantes
 ↓ ↓ ↓ ↓
 1991. 9. 3. 1-2

EXEMPLE :

Une cafetière et son couvercle sont le troisième enregistrement du neuvième lot acquis en 1991. Le lot comprend en tout vingt-quatre objets.

| | |
|-------------------------------|----------------------------|
| > Numéro d'accession | 1991.9.3.1-2 |
| Nom de l'objet | cafetière |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | cafetière; couvercle |
| Nombre de parties composantes | 2 |
| Objets associés | lot : 1991.9.1 à 1991.9.24 |

- 3) Chaque objet doit avoir son propre numéro d'accession. Cependant, si vous possédez plusieurs objets semblables, vous pouvez les regrouper en les enregistrant dans une seule fiche. Il faut alors inscrire un intervalle dans le champ *Numéro d'accession*.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Quatre assiettes à soupe identiques sont acquises en même temps en 1992.

| | | |
|---|---------------------------|------------------|
| > | <i>Numéro d'accession</i> | 1992.5-8 |
| | <i>Nom de l'objet</i> | assiette à soupe |
| | <i>Nombre d'objets</i> | 4 |

L'inscription physique du numéro d'accession sur chaque assiette sera 1992.5, 1992.6, 1992.7 et 1992.8.

Règles d'inscription :

- 1) Si vous utilisez le système de numérotation proposé par le Réseau Info-Muse, l'année d'accession doit être exprimée par quatre chiffres, ce qui évite de confondre les millénaires.

EXEMPLE :

Le troisième objet acquis en 1889 (et non en 2889 ou en 889!)

| | | |
|---|---------------------------|--------|
| > | <i>Numéro d'accession</i> | 1889.3 |
| | et non | |
| | <i>Numéro d'accession</i> | 889.3 |

- 2) N'utilisez pas de virgules, de points-virgules ou de deux-points dans les numéros d'accession.
- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Numéro précédent (Identification)



Définition :

Ce champ contient tout numéro ayant déjà été attribué à l'objet, à l'exception de son numéro d'accession.

Observations :

- 1) Le numéro inscrit dans ce champ pourrait être un numéro attribué à l'objet avant son acquisition par votre institution, un ancien numéro d'accession ou un numéro de catalogage périmé.
- 2) Attention! Le numéro de référence principal de l'objet doit être inscrit dans le champ **Numéro d'accession**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le numéro précédent; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

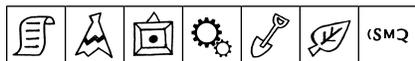
| | | |
|---|---------------------------|--------------|
| | <i>Numéro d'accession</i> | 1987.192 |
| > | <i>Numéro précédent</i> | 1203(MOR).19 |
| | <i>Nom de l'objet</i> | poupée |

- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | | |
|---|---------------------------|-------------------|
| | <i>Numéro d'accession</i> | 1990.53 |
| > | <i>Numéro précédent</i> | G53.Tx.S; C.176.3 |
| | <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |

Discipline (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom de la discipline ou de la science à laquelle se rapporte l'étude de l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données⁷.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la discipline qui régit l'étude de l'objet.
- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une médaille reçue par un citoyen de la localité pour sa participation au dernier conflit mondial.

| | |
|-----------------------|-------------------------------------|
| > <i>Discipline</i> | histoire militaire; histoire locale |
| <i>Nom de l'objet</i> | médaille |

⁷ Pour une liste d'autorité du champ *Discipline* en sciences humaines, vous pouvez consulter : RÉSEAU CANADIEN D'INFORMATION SUR LE PATRIMOINE. *Liste d'autorité du RCIP proposée pour la zone Discipline en Sciences humaines (dérivée de l'Art & Architecture Thesaurus), 2006.* [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Catégorie de l'objet (Identification)



Définition :

Ce champ contient le premier niveau de classification de l'objet.

Observations :

- 1) Le Réseau Info-Muse propose deux systèmes, un pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique⁸ et l'autre pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs⁹. Choisissez celui qui répond le mieux à votre mission et utilisez-le pour classer tous les objets de vos collections. Pour en savoir davantage sur les systèmes de classification du Réseau Info-Muse, consultez la **capsule documentaire no 3**.
- 2) L'utilisation des champs **Sous-catégorie de l'objet** et **Nom de l'objet** avec le champ *Catégorie de l'objet* forme un bloc de renseignements qui étofferont vos recherches et les rendront d'autant plus intéressantes.

EXEMPLE :

Classification d'un couteau en argent dans un musée d'ethnologie, d'histoire ou d'archéologie historique

| | |
|----------------------------------|--|
| > <i>Catégorie de l'objet</i> | Outillage et équipement pour le traitement de matières premières |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Service des aliments |
| <i>Nom de l'objet</i> | couteau |
| <i>Matériaux</i> | métal, argent |

EXEMPLE :

Classification d'un couteau en argent dans un musée de beaux-arts ou d'arts décoratifs

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| > <i>Catégorie de l'objet</i> | Arts décoratifs |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Orfèvrerie |
| <i>Nom de l'objet</i> | couteau |
| <i>Matériaux</i> | métal, argent |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la catégorie au complet, en prenant soin de respecter l'orthographe prescrite par la liste des catégories des systèmes de classification.
- 2) Ce champ peut contenir un maximum de deux entrées. Inscrivez d'abord la catégorie que vous jugez la plus importante pour la recherche, **un point-virgule**, une espace, puis la seconde catégorie.

EXEMPLE :

Classification d'une lampe de mosquée dans un musée d'ethnologie, d'histoire ou d'archéologie historique

| | |
|----------------------------------|--|
| > <i>Catégorie de l'objet</i> | Moyens d'expression; Ameublement et décoration |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Objet de cérémonie et de culte; Éclairage |
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe de mosquée |

- 3) Si deux sous-catégories font partie de la même catégorie, il n'est pas nécessaire d'inscrire deux fois le nom de cette catégorie.

⁸ Voir la section du guide intitulée « **Le système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique** ».

⁹ Voir la section du guide intitulée « **Le système de classification Info-Muse pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs** ».

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Classification d'une estampe représentant la maison de Louis-Joseph Papineau dans un musée d'ethnologie, d'histoire ou d'archéologie historique

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| > <i>Catégorie de l'objet</i> | Moyens d'expression |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Œuvre sur papier; Pièces et documents |
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Titre</i> | La Maison de Louis-Joseph Papineau |

Sous-catégorie de l'objet (Identification)



Définition :

Ce champ contient le second niveau de classification de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ permet un regroupement plus précis des objets. Il doit être utilisé conjointement avec le champ **Catégorie de l'objet**.
- 2) Le contenu du champ *Sous-catégorie de l'objet* est fonction du contenu du champ *Catégorie de l'objet*.
- 3) Pour identifier à quelle sous-catégorie l'objet appartient, référez-vous aux systèmes de classification du Réseau Info-Muse¹⁰.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la sous-catégorie au complet, en prenant soin de respecter l'orthographe prescrite par la liste des sous-catégories des systèmes de classification.
- 2) Ce champ peut contenir un maximum de deux entrées. Les deux entrées doivent alors être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. L'ordre d'inscription des données doit correspondre à celui du champ *Catégorie de l'objet*.

EXEMPLE :

Classification d'une lampe de mosquée dans un musée d'ethnologie, d'histoire ou d'archéologie historique

| | |
|------------------------------------|--|
| <i>Catégorie de l'objet</i> | Moyens d'expression; Ameublement et décoration |
| > <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Objet de cérémonie et de culte; Éclairage |
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe de mosquée |

- 3) Si deux sous-catégories font partie de la même catégorie, il n'est pas nécessaire d'inscrire deux fois le nom de cette catégorie.

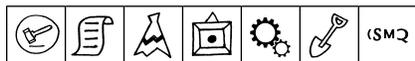
EXEMPLE :

Classification d'une estampe représentant la maison de Louis-Joseph Papineau dans un musée d'ethnologie, d'histoire ou d'archéologie historique

| | |
|------------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Catégorie de l'objet</i> | Moyens d'expression |
| > <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Œuvre sur papier; Pièces et documents |
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Titre</i> | La Maison de Louis-Joseph Papineau |

¹⁰ Voir la section du guide intitulée « **Le système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique** », ou la section du guide intitulée « **Le système de classification Info-Muse pour les musées de beaux-arts et d'arts décoratifs** ».

Nom de l'objet (Identification)



Définition :

Ce champ doit contenir un seul terme, soit le nom normalisé de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Le champ *Nom de l'objet* doit contenir le nom normalisé de l'objet et non des éléments de description.

EXEMPLE :

Une pièce de monnaie canadienne de 10 cents en argent

| | |
|-------------------------|---------------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | monnaie |
| <i>Type de l'objet</i> | 10 cents |
| <i>Matériaux</i> | métal, argent |
| <i>Pays d'origine</i> | Canada |

- 2) Lorsque le nom de l'objet est composé de plusieurs termes indispensables à la connaissance de l'objet, insérez-les dans le champ *Nom de l'objet*.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | table de chevet |
| et non | |
| <i>Nom de l'objet</i> | table |
| <i>Type de l'objet</i> | de chevet |

- 3) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.

- 4) Vous devez idéalement faire un enregistrement pour chaque objet.

EXEMPLE :

Deux assiettes à soupe d'un même ensemble

Enregistrement de la première assiette

| | |
|---------------------------|------------------|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1964.3.1 |
| > <i>Nom de l'objet</i> | assiette à soupe |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |

Enregistrement de la deuxième assiette

| | |
|---------------------------|------------------|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1964.3.2 |
| > <i>Nom de l'objet</i> | assiette à soupe |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |

- 5) Vous pouvez également enregistrer dans ce champ le nom de plusieurs objets semblables que vous regroupez en les enregistrant dans une seule fiche. Vous devez alors inscrire un intervalle dans le champ

Numéro d'accession.

EXEMPLE :

Quatre assiettes à soupe identiques sont acquises en même temps en 1992.

| | |
|---------------------------|------------------|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1992.5-8 |
| > <i>Nom de l'objet</i> | assiette à soupe |
| <i>Nombre d'objets</i> | 4 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom au singulier sauf si le nom s'emploie habituellement au pluriel.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | ciseau de graveur |
| mais | |
| > <i>Nom de l'objet</i> | ciseaux de couturière |

- 2) Utilisez des majuscules lorsque l'orthographe du nom l'exige.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | prie-Dieu |
| et non | |
| <i>Nom de l'objet</i> | prie-dieu |

- 3) N'utilisez pas de guillemets, de barres obliques, de virgules, de parenthèses ou de crochets. N'utilisez pas de traits d'union sauf lorsque l'orthographe du mot l'exige.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|------------------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | tasse ? |
| et non | |
| <i>Nom de l'objet</i> | tasse (ou chope) |
| mais | |
| > <i>Nom de l'objet</i> | cache-pot |
| et non | |
| <i>Nom de l'objet</i> | cache pot |

- 4) Si vous doutez de l'exactitude d'un renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------|
| > <i>Nom de l'objet</i> | presse-papier ? |
|-------------------------|-----------------|

- 5) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Type de l'objet (Identification)



Définition :

Ce champ contient des précisions sur la nature de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ **Nom de l'objet** et le champ *Type de l'objet*. Le champ *Nom de l'objet* contient le nom normalisé de l'objet et le champ *Type de l'objet* contient des précisions sur la nature de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|--------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vase |
| > <i>Type de l'objet</i> | reproduction |

- 2) Lorsque le nom de l'objet est composé de plusieurs termes indispensables à la connaissance de l'objet, insérez-les dans le champ *Nom de l'objet* et laissez le champ *Type de l'objet* vide.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tête de lit |
| > <i>Type de l'objet</i> | |

et non

| | |
|------------------------|--------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tête |
| <i>Type de l'objet</i> | de lit |

- 3) Le champ *Type de l'objet* apporte des précisions sur la configuration de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| > <i>Type de l'objet</i> | ronde-bosse |

- 4) Le champ *Type de l'objet* apporte des précisions sur l'emploi de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | table de chevet |
| > <i>Type de l'objet</i> | d'hôpital |

- 5) Le champ *Type de l'objet* apporte des précisions sur la structure de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Type de l'objet</i> | triptyque |

Règles d'inscription :

- 1) Si vous inscrivez un adjectif dans le champ *Type de l'objet*, il doit s'accorder avec le genre du nom inscrit dans le champ *Nom de l'objet*.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | fauteuil roulant |
| > <i>Type de l'objet</i> | pliant |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 2) Si vous doutez de l'exactitude d'un renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | retable |
| > <i>Type de l'objet</i> | bas-relief; triptyque |

Autres noms de l'objet (Identification)



Définition :

Ce champ contient tous les termes utilisés pour nommer l'objet, à l'exception du nom normalisé de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ contient les noms étrangers et autochtones ou les formes archaïques et locales du nom de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | boîte à encens |
| > <i>Autres noms de l'objet</i> | kogo |

- 2) Ce champ n'est utilisé que lorsque l'objet possède un ou plusieurs autres noms que celui qui est consigné dans le champ **Nom de l'objet**.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | foulard |
| > <i>Autres noms de l'objet</i> | fichu; écharpe |

Règles d'inscription :

- 1) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tambour |
| > <i>Autres noms de l'objet</i> | adjoute; manman |

Marque de commerce (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom de la marque de commerce de l'objet.

Observations :

- 1) La marque de commerce est le nom enregistré auprès du Bureau des marques de commerce par un fabricant ou un commerçant, dans le but de distinguer ses produits de ceux de ses concurrents¹¹.
- 2) La marque de commerce est généralement un nom propre débutant par une lettre majuscule. Le nom peut être accompagné par l'un des sigles suivants : ® pour « Registered », ™ pour « Trademark » ou MC pour « Marque de commerce ».

EXEMPLE :

Une cuisinière de marque Vernois

| | |
|-----------------------------|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | cuisinière |
| > <i>Marque de commerce</i> | Vernois |

- 3) La marque de commerce est habituellement inscrite sur l'une des faces de l'objet. Elle peut également être inscrite sur la plaque signalétique fixée à l'objet.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la marque de commerce au complet, en prenant soin de respecter l'orthographe et l'usage des majuscules tels qu'enregistrés par le fabricant.
- 2) N'utilisez pas de traduction libre.
- 3) Lorsque le nom de la marque de commerce existe dans plusieurs langues dont le français, inscrivez le nom en français, indépendamment de ce qui est inscrit sur l'objet.
- 4) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| > <i>Marque de commerce</i> | Remington ? |
|-----------------------------|-------------|

- 5) S'il n'existe aucun nom de marque de commerce, n'inscrivez rien dans ce champ.
- 6) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une automobile fabriquée par la compagnie Suzuki est commercialisée sous deux appellations déposées, soit Pontiac et Firefly.

| | |
|-----------------------------|--------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | automobile |
| > <i>Marque de commerce</i> | Pontiac; Firefly |
| <i>Fabricant</i> | Suzuki Motor Corporation |

¹¹ Vous pouvez référer au Bureau des marques de commerce pour valider votre information. La base de données sur les marques de commerce canadiennes est accessible par le biais du site Internet de l'**Office de la propriété intellectuelle du Canada** [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Modèle (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom ou le numéro de modèle de l'objet.

Observations :

- 1) Le modèle correspond à la codification ou au nom attribué par le fabricant ou le commerçant pour différencier ses produits.
- 2) Le modèle peut être accompagné par l'un des termes suivants : Class, Model, Type.

EXEMPLE :

La plaque signalétique d'une cuisinière de marque Vernois comprend la mention « MODEL : Constellation ».

| | |
|---------------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | cuisinière |
| <i>Marque de commerce</i> | Vernois |
| > <i>Modèle</i> | Constellation |

- 3) Le nom ou le numéro de modèle se trouve sur l'une des faces de l'objet. Il peut également être inscrit sur la plaque signalétique fixée à l'objet.
- 4) Attention! Ne confondez pas le champ *Modèle* avec le champ **Marque de commerce**. Le champ *Modèle* contient le nom ou le numéro de modèle attribué par le fabricant ou le commerçant alors que le champ *Marque de commerce* contient le nom enregistré auprès du Bureau des marques de commerce.

EXEMPLE :

Une automobile fabriquée par la compagnie Toyota est commercialisée sous la marque de commerce Corolla, modèle VE.

| | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | automobile |
| <i>Marque de commerce</i> | Corolla |
| > <i>Modèle</i> | VE |
| <i>Fabricant</i> | Toyota Motor Manufacturing Canada |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom ou le numéro du modèle au complet tel qu'il est indiqué par le fabricant, en prenant soin de respecter l'orthographe originale.

EXEMPLE :

Un humidificateur fabriqué par Bionaire inc. et portant le nom de modèle Clear-Mist.

| | |
|-----------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | humidificateur |
| > <i>Modèle</i> | Clear-Mist |
| <i>Fabricant</i> | Bionaire inc. |

- 2) N'utilisez pas de traduction libre.
- 3) Lorsque le nom d'un modèle existe dans plusieurs langues dont le français, inscrivez le nom en français, indépendamment de ce qui est inscrit sur l'objet.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom ou le numéro de modèle d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 5) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Numéro de série (Identification)



Définition :

Ce champ contient le numéro de série de l'objet.

Observations :

- 1) Le numéro de série correspond au numéro de production attribué à chaque objet par le fabricant.
- 2) Le numéro de série peut prendre la forme d'un groupe de chiffres ou de chiffres et de lettres, et être précédé des lettres « SER » pour « Serial Number ».

EXEMPLE :

Un téléviseur de modèle 291S, fabriqué par la compagnie RCA, porte l'inscription suivante : « SER : 3345 ».

| | |
|--------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | téléviseur |
| <i>Modèle</i> | 291S |
| > <i>Numéro de série</i> | 3345 |
| <i>Fabricant</i> | RCA inc. (Radio Corporation of America) |

- 3) Le numéro de série peut être gravé ou poinçonné sur la plaque signalétique de l'objet ou sur l'une des faces de l'objet.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le numéro de série au complet, en prenant soin de respecter la ponctuation et l'orthographe originales.

EXEMPLE :

Une lampe porte le numéro de série D35-7853.

| | |
|--------------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe |
| > <i>Numéro de série</i> | D35-7853 |
| et non | |
| <i>Numéro de série</i> | d357853 |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le numéro d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Nombre d'objets (Identification)



Définition :

Ce champ indique le nombre d'objets décrits dans l'enregistrement.

Observations :

- 1) Attention! Il faut distinguer l'usage des champs *Nombre d'objets* et **Nombre de parties composantes**. Les objets sont des entités, comportant ou non des parties composantes. Une pièce qui peut être exposée seule car elle se suffit est un objet; utilisez alors le champ *Nombre d'objets*. Un élément, dont la fonction première est de compléter un objet dont il dépend, est une partie composante; utilisez alors le champ *Nombre de parties composantes*.

EXEMPLE :

Une commode à deux tiroirs

| | |
|--------------------------------------|---------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | commode |
| > <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| <i>Noms des parties composantes</i> | commode; tiroir (2) |
| <i>Nombre de parties composantes</i> | 3 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez un nombre entier, sans fraction ni décimale.
- 2) Inscrivez « 1 » même si l'objet est incomplet, puisque cette partie de l'objet est considérée comme une entité aux fins de l'inventaire.

EXEMPLE :

Enregistrement d'une roue de bicyclette

| | |
|--------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | roue de bicyclette |
| > <i>Nombre d'objets</i> | 1 |

- 3) Si vous possédez plusieurs objets semblables, vous pouvez créer une seule fiche de documentation. Dans ce cas, le nombre dans le champ *Nombre d'objets* sera supérieur à 1.

EXEMPLE :

Enregistrement d'une paire de gants

| | |
|--------------------------|------|
| <i>Nom de l'objet</i> | gant |
| > <i>Nombre d'objets</i> | 2 |

- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Noms des parties composantes (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom des éléments détachables de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Il faut distinguer l'usage des champs **Nom de l'objet** et *Noms des parties composantes*. Les objets sont des entités, comportant ou non des parties composantes. Une pièce qui peut être exposée seule car elle se suffit est un objet; on doit l'inscrire dans le champ *Nom de l'objet*. Un élément dont la fonction première est de compléter un objet dont il dépend est une partie composante; on doit l'inscrire dans le champ *Noms des parties composantes*.

EXEMPLE :

Enregistrement d'un sucrier et de son couvercle

| | |
|---------------------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sucrier |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Noms des parties composantes</i> | sucrier; couvercle |
| <i>Nombre de parties composantes</i> | 2 |

- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Nombre de parties composantes**.

Règles d'inscription :

- 1) Lorsqu'un objet est composé de plusieurs éléments, inscrivez le nom de chacun en séparant chaque entrée par **un point-virgule** suivi d'une espace. Si plusieurs éléments portent le même nom, inscrivez ce nom au singulier même s'il y en a plus d'un, une espace et le nombre entre parenthèses.

EXEMPLE :

Une bibliothèque possédant trois tablettes amovibles

| | |
|---------------------------------------|----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bibliothèque |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Noms des parties composantes</i> | bibliothèque; tablette (3) |
| <i>Nombre de parties composantes</i> | 4 |

EXEMPLE :

Enregistrement d'un jeu d'échecs

| | |
|---------------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | jeu d'échecs |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Noms des parties composantes</i> | échiquier; pion (16); roi (2); fou (4); cavalier (4); tour (4); dame (2) |
| <i>Nombre de parties composantes</i> | 33 |

- 2) Lorsque tous les éléments d'un objet portent le même nom, il n'est pas nécessaire d'inscrire le nombre entre parenthèses.

EXEMPLE :

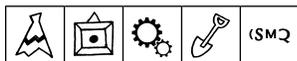
Une affiche composée de deux panneaux

| | |
|---------------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | affiche |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Noms des parties composantes</i> | panneau |
| <i>Nombre de parties composantes</i> | 2 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.

Nombre de parties composantes (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nombre d'éléments détachables de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Il faut distinguer l'usage des champs **Nombre d'objets** et *Nombre de parties composantes*. Les objets sont des entités, comportant ou non des parties composantes; utilisez alors le champ *Nombre d'objets*. Une pièce pouvant être exposée individuellement est un objet. Un élément, dont la fonction première est de compléter un objet dont il dépend, est une partie composante; utilisez alors le champ *Nombre de parties composantes*.

EXEMPLE :

Enregistrement d'une lampe qui comprend un pied et un abat-jour.

| | |
|--|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| <i>Noms des parties composantes</i> | pied; abat-jour |
| > <i>Nombre de parties composantes</i> | 2 |

- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Noms des parties composantes**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez un nombre entier, sans fraction ni décimale.

EXEMPLE :

Enregistrement d'une paire de lunettes avec son étui

| | |
|--|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lunettes |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| <i>Noms des parties composantes</i> | lunettes; étui |
| > <i>Nombre de parties composantes</i> | 2 |

EXEMPLE :

Enregistrement d'une peinture composée de trois panneaux

| | |
|--|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Type de l'objet</i> | triptyque |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| <i>Noms des parties composantes</i> | panneau |
| > <i>Nombre de parties composantes</i> | 3 |

- 2) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Objets associés (Identification)



Définition :

Ce champ contient des renseignements sur les liens existant entre les objets.

Règles d'inscription :

- 1) Le champ *Objets associés* est particulièrement efficace lorsque les renseignements y sont consignés de façon claire, concise et constante.
- 2) Lorsque vous désirez indiquer l'appartenance d'un objet à un ensemble, il suffit d'inscrire dans le champ *Objets associés* le numéro d'accession du premier et du dernier objet appartenant à l'ensemble. Inscrivez le premier numéro d'accession, une espace, « à », une autre espace et le dernier numéro d'accession.

EXEMPLE :

Un brûle-parfum faisant partie d'un ensemble comprenant le plateau (1992.1.1), le brûle-parfum (1992.1.2), la boîte à parfum (1992.1.3) et le porte-ustensiles (1992.1.4)

| | |
|---------------------------|---------------------|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1992.1.2 |
| <i>Nom de l'objet</i> | brûle-parfum |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Objets associés</i> | 1992.1.1 à 1992.1.4 |

EXEMPLE :

La trente-quatrième acquisition de l'année 1992 est un lot composé de soixante-huit objets. Le dernier enregistrement de ce lot est un chapeau.

| | |
|---------------------------|------------------------------|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1992.34.68 |
| <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Objets associés</i> | lot : 1992.34.1 à 1992.34.68 |

- 3) Lorsque vous voulez indiquer un autre type de lien, inscrivez sa nature et les numéros d'accession des objets associés.

EXEMPLE :

Une peinture de Hendrick De Clerck intitulée *Moïse frappant le rocher* pour laquelle on veut établir un lien avec une autre peinture de De Clerck, portant le même titre mais exécutée dans un autre style.

| | |
|---------------------------|--|
| <i>Numéro d'accession</i> | 1969.1624 |
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Nombre d'objets</i> | 1 |
| > <i>Objets associés</i> | comparer à 1979.8 qui présente le même sujet peint par le même artiste mais d'influence baroque. |
| <i>Artiste/artisan</i> | De Clerck, Hendrick |
| <i>Titre</i> | Moïse frappant le rocher |

Unité militaire (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom de l'unité militaire à laquelle se rapporte l'objet.

Observations :

- 1) L'unité est un regroupement de ressources humaines et de matériel constituant les effectifs militaires. Chaque unité correspond à un niveau d'organisation militaire qui doit rendre des comptes et qui est commandé par un officier.
- 2) Au Canada, les principales unités militaires présentées par ordre hiérarchique croissant sont les suivantes :
Pour la marine
navire, division, escadre, flotte
Pour l'armée de terre
infanterie : section, peloton, compagnie, bataillon
artillerie : troupe, batterie, régiment
blindés : troupe, escadron, régiment
formations : brigade, division, corps, armée, groupe d'armées
Pour l'armée de l'air
section, escadrille, escadre
- 3) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données¹².

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de l'unité militaire au complet; n'utilisez pas d'abréviation.
- 2) Inscrivez, s'il y a lieu, l'appellation principale suivie d'une virgule et d'une espace, puis le terme spécifique.

EXEMPLE :

Un uniforme de la 408^e escadrille de l'Aviation royale canadienne

| | |
|--------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | uniforme |
| > <i>Unité militaire</i> | Aviation royale canadienne, 408 ^e escadrille |

- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Inscrivez les entrées par ordre hiérarchique croissant.

EXEMPLE :

Un uniforme muni de deux écussons, l'un du Royal 22^e Régiment, l'autre de la 1^{re} Division canadienne

| | |
|--------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | uniforme |
| > <i>Unité militaire</i> | Royal 22 ^e Régiment; 1 ^{re} Division canadienne |

¹² Pour les unités militaires canadiennes, vous pouvez consulter : *The Regiments and Corps of the Canadian Army*, Ottawa, Ministère national de la Défense, 1964, p. 251-253.

Artiste/artisan (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom de l'artiste, de l'artisan ou du concepteur qui a créé l'objet.

Observations :

- 1) Le champ *Artiste/artisan* contient le nom, le surnom ou le pseudonyme sous lequel l'artiste est le plus connu. Ne pas confondre avec le champ **Autre nom de l'artiste/artisan**.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|---------------|
| > <i>Artiste/artisan</i> | Véronèse |
| <i>Autre nom de l'artiste/artisan</i> | Calari, Paolo |

- 2) Attention! Ce champ contient plus d'une entrée uniquement lorsqu'il s'agit d'une création collective.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|---------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | installation |
| > <i>Artiste/artisan</i> | Poirier, Anne; Poirier, Patrick |

- 3) S'il ne s'agit pas d'une création collective, vous devez utiliser conjointement les champs *Artiste/artisan*, **Autre artiste/artisan** et **Rôle de l'autre artiste/artisan**. Inscrivez alors le nom de l'artiste ou de l'artisan principal dans le champ *Artiste/artisan*, les noms des artistes ou des artisans secondaires dans le champ *Autre artiste/artisan* et la nature de leur collaboration dans le champ *Rôle de l'autre artiste/artisan*.

EXEMPLE :

Une estampe créée par Louise Solange Lacasse et gravée par Derek Smith.

| | |
|--|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| > <i>Artiste/artisan</i> | Lacasse, Louise Solange |
| <i>Autre artiste/artisan</i> | Smith, Derek |
| <i>Rôle de l'autre artiste/artisan</i> | graveur |

- 4) Si l'artiste a créé son œuvre en s'inspirant de l'œuvre d'un autre artiste, vous devez utiliser conjointement les champs *Artiste/artisan* et *Autre artiste/artisan*. Inscrivez alors le nom de l'artiste ou de l'artisan de l'œuvre qui est documentée dans le champ *Artiste/artisan* et le nom de l'artiste de l'œuvre qui a servi d'inspiration dans le champ *Autre artiste/artisan*, une virgule, une espace et la mention « d'après ».

EXEMPLE :

Une peinture de Joseph Légaré inspirée d'une œuvre de Nicolas Poussin.

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Artiste/artisan</i> | Légaré, Joseph |
| <i>Autre artiste/artisan</i> | Poussin, Nicolas, d'après |

EXEMPLE :

Une estampe d'un artiste inconnu inspirée d'une peinture de Pierre Paul Rubens.

| | |
|------------------------------|------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| > <i>Artiste/artisan</i> | inconnu |
| <i>Autre artiste/artisan</i> | Rubens, Pierre Paul, d'après |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de famille suivi d'une virgule, d'une espace et du prénom.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|---------------------|
| > Artiste/artisan | Borduas, Paul-Émile |
|-------------------|---------------------|

- 2) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|-----------------------|
| > Artiste/artisan | FitzGerald, Lionel L. |
|-------------------|-----------------------|

- 3) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|----------------------------|
| > Artiste/artisan | Roy, C. A.; Parker, Louise |
|-------------------|----------------------------|

- 4) Si l'artiste porte un titre, inscrivez son nom, une virgule, une espace, son prénom, une virgule, une espace puis son titre.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|-----------------------|
| > Artiste/artisan | Chabert, Joseph, abbé |
|-------------------|-----------------------|

- 5) Lorsque l'auteur d'une œuvre demeure incertain et que celle-ci a été attribuée à un artiste, indiquez le nom de l'artiste, une virgule, une espace et la mention « attribué à ».

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|---|
| > Artiste/artisan | Beaucourt, François Malepart de, attribué à |
|-------------------|---|

- 6) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de l'artiste d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|-----------------------|
| > Artiste/artisan | Weenix, Jan Baptist ? |
|-------------------|-----------------------|

- 7) Lorsque le nom de l'artiste est inconnu et qu'aucune recherche n'a été effectuée pour l'identifier, n'inscrivez rien dans ce champ.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|--------------|
| Nom de l'objet | photographie |
| > Artiste/artisan | |

- 8) Lorsqu'il s'agit d'un objet d'art ou d'artisanat et que même après recherche il vous est impossible de déterminer le nom de l'artiste ou de l'artisan, inscrivez « inconnu ».

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|----------|
| Nom de l'objet | peinture |
| > Artiste/artisan | inconnu |

- 9) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|--------------------------------------|
| > Artiste/artisan | Morrice, James Wilson; Kelly, Gerald |
|-------------------|--------------------------------------|

Autre nom de l'artiste/artisan (Identification)



Définition :

Ce champ contient l'autre nom de l'artiste, de l'artisan ou du concepteur qui a créé l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ contient plus d'une entrée lorsque l'artiste a travaillé sous plusieurs noms ou lorsqu'il s'agit d'une œuvre collective.

EXEMPLE :

Une installation réalisée par Yvon Cozic et Monique Brassard, tous deux plus connus sous le nom de Cozic.

| | |
|----------------------------------|--------------------------------|
| Nom de l'objet | installation |
| Artiste/artisan | Cozic |
| > Autre nom de l'artiste/artisan | Cozic, Yvon; Brassard, Monique |

- 2) Attention! Ne pas confondre le champ *Autre nom de l'artiste/artisan* avec les champs **Artiste/artisan**, **Autre artiste/artisan** et **Rôle de l'autre artiste/artisan**. Inscrivez le nom le plus connu de l'artiste ou de l'artisan principal dans le champ *Artiste/artisan* et l'autre nom de l'artiste ou de l'artisan principal dans le champ *Autre nom de l'artiste/artisan*. Les noms des artistes ou des artisans secondaires doivent être inscrits dans le champ *Autre artiste/artisan* et la nature de leur collaboration dans le champ *Rôle de l'autre artiste/artisan*.

EXEMPLE :

Une estampe créée par Luc Chartrand, plus connu sous le nom de Lucas, est gravée par Alain Lussier.

| | |
|----------------------------------|----------------|
| Nom de l'objet | estampe |
| Artiste/artisan | Lucas |
| > Autre nom de l'artiste/artisan | Chartrand, Luc |
| Autre artiste/artisan | Lussier, Alain |
| Rôle de l'autre artiste/artisan | graveur |

- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ *Artiste/artisan*.

EXEMPLE :

Une peinture réalisée par sœur Virginie Dion, mieux connue sous son nom religieux, sœur Véronique de la Passion, a.p.s.

| | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| Nom de l'objet | peinture |
| Artiste/artisan | Véronique de la Passion, sœur, a.p.s. |
| > Autre nom de l'artiste/artisan | Dion, Virginie |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de famille suivi d'une virgule, d'une espace et du prénom.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------------|----------------|
| > Autre nom de l'artiste/artisan | Caliari, Paolo |
|----------------------------------|----------------|

- 2) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------------|-------------------|
| > Autre nom de l'artiste/artisan | Hughes, Edward J. |
|----------------------------------|-------------------|

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

> *Autre nom de l'artiste/artisan* Desjardins, J. E.; Desrosiers, Paulette

- 4) Si l'artiste porte un titre, inscrivez son nom, une virgule, une espace, son prénom, une virgule, une espace puis son titre.

EXEMPLE :

> *Autre nom de l'artiste/artisan* Pinsonneault, Jean, abbé

- 5) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre l'autre nom de l'artiste d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

> *Autre nom de l'artiste/artisan* Weenix, Jan Baptist ?

- 6) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

> *Autre nom de l'artiste/artisan* Larin, Gaétan; Côté, Huguette

Autre artiste/artisan (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom des autres artistes, artisans ou techniciens qui ont contribué à la création de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Utilisez ce champ uniquement lorsque plus d'un artiste ou artisan a contribué à la réalisation de l'objet et qu'il ne s'agit pas d'une œuvre collective. Inscrivez alors le nom de l'artiste ou de l'artisan principal dans le champ **Artiste/artisan**, les noms des artistes ou des artisans secondaires dans le champ *Autre artiste/artisan* et la nature de leur collaboration dans le champ **Rôle de l'autre artiste/artisan**.

EXEMPLE :

Un chapeau créé par la designer Marion Pernot et confectionné par Vincent Adam, chapelier.

| | |
|--|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |
| <i>Artiste/artisan</i> | Pernot, Marion |
| > <i>Autre artiste/artisan</i> | Adam, Vincent |
| <i>Rôle de l'autre artiste/artisan</i> | chapelier |

- 2) S'il s'agit d'une création collective, inscrivez les noms dans le champ *Artiste/artisan* et n'inscrivez rien dans les champs *Autre artiste/artisan* et *Rôle de l'autre artiste/artisan*.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------|---------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Girardon, François; Regnaudin, Thomas |
| > <i>Autre artiste/artisan</i> | |

- 3) Si l'artiste a créé son œuvre en s'inspirant de l'œuvre d'un autre artiste, vous devez utiliser conjointement les champs *Artiste/artisan* et *Autre artiste/artisan*. Inscrivez alors le nom de l'artiste ou de l'artisan de l'œuvre qui est documentée dans le champ *Artiste/artisan* et le nom de l'artiste de l'œuvre qui a servi d'inspiration dans le champ *Autre artiste/artisan*, une virgule, une espace et la mention « d'après ».

EXEMPLE :

Une peinture de Joseph Légaré inspirée d'une œuvre de Nicolas Poussin.

| | |
|--------------------------------|---------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Légaré, Joseph |
| > <i>Autre artiste/artisan</i> | Poussin, Nicolas, d'après |

EXEMPLE :

Une estampe d'un artiste inconnu inspirée d'une peinture de Pierre Paul Rubens.

| | |
|--------------------------------|------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Artiste/artisan</i> | inconnu |
| > <i>Autre artiste/artisan</i> | Rubens, Pierre Paul, d'après |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de famille suivi d'une virgule, d'une espace et du prénom.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------|------------------|
| > <i>Autre artiste/artisan</i> | Tremblay, Joseph |
|--------------------------------|------------------|

- 2) L'initiale doit être suivie d'un point.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| > Autre artiste/artisan | FitzGerald, Lionel L. |
|-------------------------|-----------------------|

- 3) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|----------------------------|
| > Autre artiste/artisan | Roy, C. A.; Parker, Louise |
|-------------------------|----------------------------|

- 4) Si l'autre artiste porte un titre, inscrivez son nom, une virgule, une espace, son prénom, une virgule, une espace et son titre.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| > Autre artiste/artisan | Chabert, Joseph, abbé |
|-------------------------|-----------------------|

- 5) Inscrivez le nom sous lequel l'autre artiste ou artisan est le plus connu. Si vous voulez consigner deux noms d'un même individu, inscrivez d'abord le nom sous lequel il est le plus connu selon les règles d'inscription et ajoutez l'autre nom entre parenthèses sans l'inverser.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-------------------------------------|
| > Autre artiste/artisan | Dupuis, Juliette (Juliette Carrier) |
|-------------------------|-------------------------------------|

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|--|
| > Autre artiste/artisan | Saint-Stanislas, sœur, a.s.v. (Gabrielle Beaulieu) |
|-------------------------|--|

- 6) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de l'autre artiste d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|-----------------------|
| > Autre artiste/artisan | Weenix, Jan Baptist ? |
|-------------------------|-----------------------|

- 7) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Les noms doivent alors être donnés par ordre d'importance.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|---------------------------------|
| > Autre artiste/artisan | Lapalme, Jean; Camirand, Hélène |
|-------------------------|---------------------------------|

Rôle de l'autre artiste/artisan (Identification)



Définition :

Ce champ contient le rôle ou la fonction des autres artistes, artisans ou techniciens qui ont contribué à la création de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Autre artiste/artisan**.

EXEMPLE :

| | |
|--|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Rodin, Auguste |
| <i>Autre artiste/artisan</i> | Fonderie Coubertin |
| > <i>Rôle de l'autre artiste/artisan</i> | fondeur |

Règles d'inscription :

- 1) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Consignez les entrées par ordre d'importance et faites correspondre chaque entrée avec celle du champ *Autre artiste/artisan*.

EXEMPLE :

Une estampe créée par Pierre Grenier et gravée par Gilles Cloutier. Un texte poétique de Robert Colin est également inscrit sur l'estampe.

| | |
|--|---------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Artiste/artisan</i> | Grenier, Pierre |
| <i>Autre artiste/artisan</i> | Cloutier, Gilles; Colin, Robert |
| > <i>Rôle de l'autre artiste/artisan</i> | graveur; poète |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.

Titre (Identification)



Définition :

Ce champ contient le titre attribué à l'objet.

Observations :

- 1) Il s'agit du titre le plus utilisé à l'intérieur de l'institution ou du titre original donné par l'artiste, l'artisan, le concepteur ou d'un titre attribué par le conservateur.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le titre au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|--|
| > Titre | Galacidalacidesoxiribunucleicacid (Hommage à Crick et Watson) |
| et non Titre | Galacidala... |

- 2) Ne soulignez pas le titre et ne le mettez pas entre guillemets, sauf si cela en fait partie intégrante. Respectez l'orthographe originale du titre. N'utilisez pas le terme « *sic* », car il serait considéré comme faisant partie du titre.

EXEMPLE :

Une estampe dont le titre est inscrit sur la composition.

| | |
|--------------------------|---|
| Nom de l'objet | estampe |
| > Titre | La véritable Guillotine ordinaere/Ha, le bon soutien pour la Liberté |
| Remarques du catalogueur | Titre en ancien français |

- 3) L'appellation « Sans titre » peut être en soi un titre, si l'artiste a désigné son œuvre comme tel.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|---------------|
| Nom de l'objet | peinture |
| Artiste/artisan | Mc Ewen, Jean |
| > Titre | Sans titre |

- 4) S'il s'agit d'une œuvre d'art et qu'aucun titre ne lui ait été attribué, inscrivez « Non titré ». Cependant, un titre peut lui être alloué. Si l'artiste est vivant, vous pouvez vous entendre avec lui. Si l'artiste est décédé, le conservateur peut choisir un titre après une recherche suffisante et en respectant l'œuvre.

EXEMPLE :

Un dessin de Jean-Philippe Dallaire laissé sans titre et représentant un poisson

| | |
|-----------------|-------------------------|
| Nom de l'objet | dessin |
| Artiste/artisan | Dallaire, Jean-Philippe |
| > Titre | Le Poisson |

- 5) Si l'objet ne fait pas partie d'une collection de beaux-arts et qu'aucun titre ne lui ait été attribué, n'inscrivez rien dans ce champ.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|----------------|
| Nom de l'objet | chandelier |
| Artiste/artisan | Amyot, Laurent |
| > Titre | |

- 6) Il est possible qu'un objet usuel ait été conçu par un artiste ou un artisan qui lui a donné un titre. Dans ce cas, vous devez inscrire celui-ci dans ce champ.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|---------------------------|
| Nom de l'objet | chaise |
| Artiste/artisan | Mies Van der Rohe, Ludwig |
| > Titre | Barcelona |

- 7) Mettez une majuscule à tous les mots jusqu'au premier substantif, si le titre commence par un article défini ou par un adjectif qualificatif ou numéral¹³.

EXEMPLE :

| | |
|---------|----------------------------------|
| > Titre | La Jeune Fille à l'écharpe rouge |
| > Titre | Deux Charmantes Orphelines |
| > Titre | Noble Fée |
| > Titre | Les Plus Beaux Jours de ma vie |
| > Titre | Troisième Scène |

- 8) Mettez une majuscule initiale, si le titre forme une phrase ou si le titre commence par un article indéfini, un adjectif indéfini, une préposition ou tout mot autre que l'article défini et l'adjectif qualificatif ou numéral.

EXEMPLE :

| | |
|---------|-----------------------------------|
| > Titre | Une jeune fille à l'écharpe rouge |
| > Titre | Toute peine perdue |
| > Titre | À la recherche du temps perdu |
| > Titre | Notre beau foyer |

- 9) Les noms propres ainsi que les noms personnifiés inclus à un titre portent bien entendu la majuscule.

EXEMPLE :

| | |
|---------|--|
| > Titre | La Vie légendaire de saint François d'Assise |
| > Titre | Saint François d'Assise |
| > Titre | Le Loup et l'Agneau |

- 10) Deux mots ou deux noms coordonnés par « ou » prennent chacun une majuscule.

EXEMPLE :

| | |
|---------|------------------------------|
| > Titre | Le Jeu ou la Trahison |
| > Titre | Julie ou la Nouvelle Héloïse |

- 11) Quand deux mots ou deux noms sont coordonnés par « et », seul le premier prend une majuscule sauf si l'adjectif qui suit le deuxième ne se rapporte qu'à celui-ci.

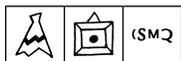
EXEMPLE :

| | |
|---------|---------------------------|
| > Titre | Musique et Vie intérieure |
|---------|---------------------------|

- 12) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

¹³ Cette règle et les suivantes concernent l'utilisation des majuscules dans les titres. Ces règles s'appuient principalement sur : THOMAS, Adolphe V. *Dictionnaire des difficultés de la langue française*, Paris, Librairie Larousse, 2007, p. 435.

Variante du titre (Identification)



Définition :

Ce champ contient les variantes du titre attribué à l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ peut contenir les anciens titres de l'objet ou encore les titres dans d'autres langues.

EXEMPLE :

Une peinture réalisée par Charles-François Daubigny, titrée *Lever de lune à Auvers*, est aussi connue sous le titre *Le Retour du troupeau*.

| | |
|----------------------------|----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Daubigny, Charles-François |
| <i>Titre</i> | Lever de lune à Auvers |
| > <i>Variante du titre</i> | Le Retour du troupeau |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la variante du titre au complet; n'utilisez pas d'abréviation.
- 2) En ce qui concerne l'utilisation de la majuscule, suivez les mêmes règles d'inscription que le champ **Titre**.
- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une peinture réalisée par William Roberts Goodridge, titrée *Portrait de Flora*, est aussi connue sous les titres *Petite Fille en turquoise* et *Little Girl in Turquoise*.

| | |
|----------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Goodridge, William Roberts |
| <i>Titre</i> | Portrait de Flora |
| > <i>Variante du titre</i> | Petite Fille en turquoise; Little Girl in Turquoise |

Fabricant (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom ou la raison sociale du fabricant de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Utilisez le champ *Fabricant* si l'objet a été fabriqué par un organisme ou une entreprise. Si l'objet a été fabriqué par un ou des individus utilisant des méthodes artisanales, choisissez le champ **Artiste/artisan**. Les deux champs *Artiste/artisan* et *Fabricant* sont utilisés conjointement lorsque l'objet a été créé par un artiste ou un artisan, puis manufacturé.

EXEMPLE :

Une médaille créée par Stanley Hayman et fabriquée par la compagnie Gem-Or Itée

| | |
|------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | médaille |
| <i>Artiste/artisan</i> | Hayman, Stanley |
| > <i>Fabricant</i> | Gem-Or Itée |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de l'organisme ou de l'entreprise, sans inversion.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------|--------------------|
| > <i>Fabricant</i> | Compagnie Rolland |
| et non | |
| <i>Fabricant</i> | Rolland, Compagnie |

- 2) Inscrivez le nom de l'entreprise tel qu'il était officiellement utilisé au moment où l'objet a été produit. Inscrivez l'acronyme si c'est le nom le plus connu de l'entreprise et précisez alors entre parenthèses le nom complet.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------|---------------------------------------|
| > <i>Fabricant</i> | IBM (International Business Machines) |
|--------------------|---------------------------------------|

- 3) N'utilisez pas de traduction libre.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------|--|
| > <i>Fabricant</i> | Company of Military Historians |
| et non | |
| <i>Fabricant</i> | La compagnie des historiens militaires |

- 4) Lorsque le nom d'un fabricant existe dans plusieurs langues dont le français, inscrivez le nom en français, indépendamment de ce qui est inscrit sur l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | couverture |
| > <i>Fabricant</i> | Compagnie de la Baie d'Hudson |
| et non | |
| <i>Fabricant</i> | Hudson Bay Co. |

- 5) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Les noms doivent alors être donnés par ordre d'importance.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | porte |
| > <i>Fabricant</i> | Portes miracles inc.; Vitrierie Brault et Fils |

Pays du fabricant (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom du pays du fabricant de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ contient le nom français du pays où est situé le siège social du fabricant de l'objet.
- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de pays au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.

- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Fabricant**.

EXEMPLE :

Une statue fabriquée chez Burton inc., au Canada

| | |
|----------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | statue |
| <i>Fabricant</i> | Burton inc. |
| > <i>Pays du fabricant</i> | Canada |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du pays au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Une médaille frappée chez Roman Bronze Works aux États-Unis

| | |
|----------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | médaille |
| <i>Fabricant</i> | Roman Bronze Works |
| > <i>Pays du fabricant</i> | États-Unis |
| et non | |
| <i>Pays du fabricant</i> | U.S.A. |

- 2) Si le nom du pays du fabricant a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la fabrication de l'objet.

EXEMPLE :

Un coffre fabriqué par la compagnie Cacao Import au Congo belge, auparavant connu sous le nom de Zaïre et qui est maintenant la République démocratique du Congo

| | |
|----------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | coffre |
| <i>Fabricant</i> | Cacao Import |
| > <i>Pays du fabricant</i> | République démocratique du Congo, Zaïre, Congo belge |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du pays d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Un tapis fabriqué par la firme Aurora, probablement en Turquie

| | |
|----------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tapis |
| <i>Fabricant</i> | Aurora |
| > <i>Pays du fabricant</i> | Turquie ? |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent correspondre aux entrées du champ *Fabricant*.

EXEMPLE :

Une caméra fabriquée par la firme japonaise Canon dont le boîtier a été fabriqué par la société italienne de design, Brionvega S.p.A.

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | caméra |
| <i>Fabricant</i> | Canon; Brionvega S.p.A. |
| > <i>Pays du fabricant</i> | Japon; Italie |

Province du fabricant (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la province du fabricant de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ peut également contenir le nom d'un territoire canadien, d'un État américain, d'un comté britannique, d'un canton suisse, d'une préfecture japonaise ou tout autre équivalent du terme « province ».

EXEMPLE :

Un fauteuil fabriqué chez Blattmann Metallwarenfabric AG dans le canton de Zurich en Suisse

| | |
|--------------------------------|--------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | fauteuil |
| <i>Fabricant</i> | Blattmann Metallwarenfabric AG |
| <i>Pays du fabricant</i> | Suisse |
| > <i>Province du fabricant</i> | Zurich |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de provinces au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.

- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Pays du fabricant**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la province au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Une tenture fabriquée chez Knoll Textiles dans l'État de New York

| | |
|--------------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tenture |
| <i>Fabricant</i> | Knoll Textiles |
| <i>Pays du fabricant</i> | États-Unis |
| > <i>Province du fabricant</i> | New York |
| et non | |
| <i>Province du fabricant</i> | N.Y. |

- 2) Si le nom de la province du fabricant a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la fabrication de l'objet.

EXEMPLE :

Une paire de sabots, datée de 1851, manufacturée par Le Goanvec et Fils en Côtes-du-Nord, aujourd'hui Côtes-d'Armor

| | |
|----------------------------------|------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sabot |
| <i>Nombre d'objets</i> | 2 |
| <i>Fabricant</i> | Le Goanvec et Fils |
| <i>Pays du fabricant</i> | France |
| > <i>Province du fabricant</i> | Côtes-d'Armor, Côtes-du-Nord |
| <i>Date de fin de production</i> | 1851 |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la province d'une espace et d'un point d'interrogation.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un vase fabriqué aux Pays-Bas, probablement en Hollande-Méridionale

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vase |
| <i>Pays du fabricant</i> | Pays-Bas |
| > <i>Province du fabricant</i> | Hollande-Méridionale ? |

- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent correspondre aux entrées du champ *Fabricant*.

EXEMPLE :

Un canapé américain fabriqué chez Herman Miller Furniture Co. au Michigan en collaboration avec la Plycraft Company of Lawrence du Massachusetts

| | |
|--------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | canapé |
| <i>Fabricant</i> | Herman Miller Furniture Co.; Plycraft Company of Lawrence |
| <i>Pays du fabricant</i> | États-Unis |
| > <i>Province du fabricant</i> | Michigan; Massachusetts |

Ville du fabricant (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la ville, du village ou de la municipalité du fabricant de l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de villes au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Pays du fabricant** et **Province du fabricant**.

EXEMPLE :

Une statue fabriquée chez Burton inc., à Toronto

| | |
|------------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | statue |
| <i>Fabricant</i> | Burton inc. |
| <i>Pays du fabricant</i> | Canada |
| <i>Province du fabricant</i> | Ontario |
| > <i>Ville du fabricant</i> | Toronto |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la ville, du village ou de la municipalité au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Une assiette canadienne fabriquée à Montréal

| | |
|------------------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Pays du fabricant</i> | Canada |
| <i>Province du fabricant</i> | Québec |
| > <i>Ville du fabricant</i> | Montréal |
| et non | |
| <i>Ville du fabricant</i> | Mtl |

- 2) Si le nom de la ville du fabricant a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la fabrication de l'objet.

EXEMPLE :

Une poupée fabriquée par Nguyen inc., à Saigon, devenue Hô Chi Minh-Ville depuis 1975

| | |
|-----------------------------|---------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | poupée |
| <i>Fabricant</i> | Nguyen inc. |
| <i>Pays du fabricant</i> | Viet Nam, Viet Nam du Sud |
| > <i>Ville du fabricant</i> | Hô Chi Minh-Ville, Saigon |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la ville d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent correspondre aux entrées du champ *Fabricant*.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une statue fabriquée chez Desmarais & Robitaille à Montréal dont le socle a été fabriqué chez Dussault et Fils à Boston.

| | |
|------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | statue |
| <i>Fabricant</i> | Desmarais & Robitaille; Dussault et Fils |
| <i>Pays du fabricant</i> | Canada; États-Unis |
| <i>Province du fabricant</i> | Québec; Massachusetts |
| > <i>Ville du fabricant</i> | Montréal; Boston |

Numéro de brevet (Identification)



Définition :

Ce champ contient le numéro de brevet obtenu par le fabricant en ce qui concerne l'invention et/ou le procédé de fabrication de l'objet.

Observations :

- 1) Le numéro de brevet correspond au numéro attribué à un objet par le Bureau des brevets du pays de fabrication ou de commercialisation. Le titulaire d'un brevet a le droit exclusif de fabriquer, d'utiliser ou de commercialiser une invention dans le pays où l'objet a été breveté¹⁴.
- 2) Le numéro de brevet est constitué d'un groupe de chiffres. Il est souvent précédé des lettres « PAT » pour « Patent » qui signifie brevet.

EXEMPLE :

Une bobine de Ruhmkorff comporte l'inscription « PAT : 1309857 » sur la plaque signalétique.

| | |
|---------------------------|---------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bobine de Ruhmkorff |
| > <i>Numéro de brevet</i> | 1309857 |

- 3) Le numéro de brevet est inscrit sur la plaque signalétique fixée à l'objet.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le numéro de brevet au complet en respectant la ponctuation.

EXEMPLE :

Une pile dont l'invention a été brevetée le 12 avril 1903 au Canada porte le numéro de brevet 564982.

| | |
|---------------------------|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | pile |
| > <i>Numéro de brevet</i> | 564982 |
| <i>Date de brevet</i> | 1903-04-12 |
| <i>Pays de brevet</i> | Canada |

- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent être consignées suivant l'ordre d'inscription sur la plaque signalétique.

EXEMPLE :

Une machine à coudre dont la fabrication a nécessité l'utilisation de deux éléments brevetés. Sur la plaque signalétique, les numéros de brevet sont inscrits dans l'ordre suivant : 1149314, 23 juillet 1983, et 1149309, 5 juillet 1983.

| | |
|---------------------------|------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | machine à coudre |
| > <i>Numéro de brevet</i> | 1149314; 1149309 |
| <i>Date de brevet</i> | 1983-07-23; 1983-07-05 |

¹⁴ Vous pouvez référer au Bureau des brevets pour valider votre information. La base de données sur les brevets canadiens est accessible par le biais du site Internet de l'**Office de la propriété intellectuelle du Canada** [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Date de brevet (Identification)



Définition :

Ce champ contient la date à laquelle le brevet a été octroyé au fabricant.

Observations :

- 1) Généralement, la date de brevet suit le numéro de brevet. Ces deux informations sont inscrites sur la plaque signalétique de l'objet.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Numéro de brevet**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'année du brevet sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

| | |
|------------------|------|
| > Date de brevet | 1957 |
|------------------|------|

- 2) Si le mois et le jour d'enregistrement du brevet sont connus, inscrivez l'information sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|------------------|------------|
| > Date de brevet | 1957-10-25 |
|------------------|------------|

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date de brevet d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Si la date de brevet n'est pas inscrite, laissez le champ vide.

EXEMPLE :

La plaque signalétique d'un ohmmètre comprend le numéro de brevet suivant : 342415. Aucune date de brevet n'est inscrite.

| | |
|------------------|----------|
| Nom de l'objet | ohmmètre |
| Numéro de brevet | 342415 |
| > Date de brevet | |

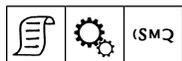
- 5) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent être consignées suivant l'ordre d'inscription sur la plaque signalétique et correspondre aux entrées du champ *Numéro de brevet*.

EXEMPLE :

La plaque signalétique d'un manomètre comprend les numéros et les dates de brevets suivants : 1673524-1897 june 3rd et 1683452-1898 may 5th.

| | |
|------------------|------------------------|
| Nom de l'objet | manomètre |
| Numéro de brevet | 1673524; 1683452 |
| > Date de brevet | 1897-06-03; 1898-05-05 |

Pays de brevet (Identification)



Définition :

Ce champ contient le nom français du pays d'attribution du brevet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de pays au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Numéro de brevet** et **Date de brevet**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du pays au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|------------|
| > <i>Pays de brevet</i> | États-Unis |
| et non | |
| <i>Pays de brevet</i> | U.S.A. |

- 2) Si le nom du pays d'attribution du brevet a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de l'attribution du brevet.

EXEMPLE :

Un moteur porte le numéro de brevet 65878, daté du 29 août 1954. Ce numéro de brevet a été octroyé par le Bureau des brevets de la République démocratique allemande devenue aujourd'hui l'Allemagne.

| | |
|-------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | moteur |
| <i>Numéro de brevet</i> | 65878 |
| <i>Date de brevet</i> | 1954-08-29 |
| > <i>Pays de brevet</i> | Allemagne, République démocratique allemande |

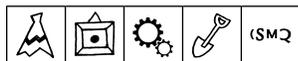
- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent être consignées suivant l'ordre d'inscription sur la plaque signalétique et correspondre aux entrées du champ *Numéro de brevet*.

EXEMPLE :

Un transformateur de tension dont la fabrication a nécessité l'utilisation de trois éléments brevetés. Deux ont été brevetés aux États-Unis et un au Canada : 2356874, le 14 juin 1896, 502804, le 22 janvier 1898 et 2487548, le 4 octobre 1899.

| | |
|-------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | transformateur de tension |
| <i>Numéro de brevet</i> | 2356874; 502804; 2487548 |
| <i>Date de brevet</i> | 1896-06-14; 1898-01-22; 1899-10-04 |
| > <i>Pays de brevet</i> | États-Unis; Canada; États-Unis |

Date de début de production (Identification)



Définition :

Ce champ contient la date où l'objet a été commencé.

Observations :

- 1) Attention! Ce champ n'est utilisé que lorsque la date de début de production est connue.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Date de fin de production**.
- 3) Si une seule date est connue, inscrivez l'information dans le champ *Date de fin de production*. Le champ *Date de début de production* doit alors demeurer vide.

EXEMPLE :

Une armoire réalisée en 1921

| | |
|--------------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | armoire |
| > <i>Date de début de production</i> | |
| <i>Date de fin de production</i> | 1921 |

- 4) Lorsqu'un intervalle de dates est connu, la date la plus ancienne doit être inscrite dans le champ *Date de début de production* alors que la date la plus récente doit être inscrite dans le champ *Date de fin de production*.

EXEMPLE :

Une sculpture commencée en 1917 et terminée en 1921

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| > <i>Date de début de production</i> | 1917 |
| <i>Date de fin de production</i> | 1921 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'année de début de production sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1957 |
|--------------------------------------|------|

- 2) Si l'année de début de production comprend moins de quatre chiffres, vous pouvez compléter par des zéros pour faciliter la production de listes.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|------|
| > <i>Date de début de production</i> | 0050 |
|--------------------------------------|------|

- 3) Si le mois et le jour de début de production sont connus, inscrivez l'information sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|------------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1951-12-22 |
|--------------------------------------|------------|

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) La lettre « c » (pour *circa*) est utilisée lorsque l'objet a pu être produit à l'intérieur d'une période de dix ans, soit cinq ans avant ou cinq ans après la date indiquée. Inscrivez la date, une espace et la lettre « c » en minuscule.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|--------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1957 c |
|--------------------------------------|--------|

- 5) L'abréviation « po » (pour « postérieur à ») est utilisée lorsque l'objet a pu être produit au plus tôt à la date indiquée, sinon après celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « po » en lettres minuscules.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|---------------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1957-03-14 po |
|--------------------------------------|---------------|

- 6) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|--------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1957 ? |
|--------------------------------------|--------|

- 7) Une date avant Jésus-Christ doit être indiquée ainsi : le signe négatif « - » puis l'année.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|-------|
| > <i>Date de début de production</i> | -2500 |
|--------------------------------------|-------|

- 8) Pour délimiter un siècle ou une partie de siècle, vous pouvez utiliser les champs *Date de début de production* et *Date de fin de production* de la façon suivante¹⁵ :

EXEMPLE :

Un objet réalisé au 19^e siècle

| | |
|--------------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1800 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1899 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé au début du 19^e siècle

| | |
|--------------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1800 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1825 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé au milieu du 19^e siècle

| | |
|--------------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1825 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1875 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé à la fin du 19^e siècle

| | |
|--------------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1875 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1899 an |

EXEMPLE :

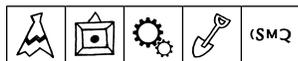
Un objet réalisé dans les années 1920

| | |
|--------------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de production</i> | 1920 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1929 an |

- 9) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

¹⁵ En 1992, cette convention s'appuyait sur celle utilisée par le Musée du Québec.

Date de fin de production (Identification)



Définition :

Ce champ contient la date où l'objet a été terminé.

Observations :

- 1) Si une seule date de production est connue, inscrivez-la dans ce champ.

EXEMPLE :

Une armoire terminée en 1921

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | armoire |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1921 |

- 2) S'il s'agit d'un objet technologique, la date de production est inscrite sur la plaque signalétique de l'objet.
- 3) Si un intervalle de dates est connu, inscrivez ici la date la plus récente et la date la moins récente dans le champ **Date de début de production**.

EXEMPLE :

Une sculpture commencée en 1917 et terminée en 1921

| | |
|------------------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Date de début de production</i> | 1917 |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1921 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'année de fin de production sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1957 |
|------------------------------------|------|

- 2) Si l'année de fin de production comprend moins de quatre chiffres, vous pouvez compléter par des zéros pour faciliter la production de listes.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 0050 |
|------------------------------------|------|

- 3) Si le mois et le jour de fin de production sont connus, inscrivez l'information sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|------------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1952-02-24 |
|------------------------------------|------------|

- 4) La lettre « c » (pour *circa*) est utilisée lorsque l'objet a pu être produit à l'intérieur d'une période de dix ans, soit cinq ans avant ou cinq ans après la date indiquée. Inscrivez la date, une espace et la lettre « c » en minuscule.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|--------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1957 c |
|------------------------------------|--------|

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 5) L'abréviation « an » (pour « antérieur à ») est utilisée lorsque l'objet a pu être produit au plus tard à la date indiquée, sinon avant celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « an » en lettres minuscules.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|---------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1905 an |
|------------------------------------|---------|

- 6) L'abréviation « po » (pour « postérieur à ») est utilisée lorsque l'objet a pu être produit au plus tôt à la date indiquée, sinon après celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « po » en lettres minuscules.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|---------------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1957-03-14 po |
|------------------------------------|---------------|

- 7) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|--------|
| > <i>Date de fin de production</i> | 1957 ? |
|------------------------------------|--------|

- 8) Une date avant Jésus-Christ doit être indiquée ainsi : le signe négatif « - » puis l'année.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|-------|
| > <i>Date de fin de production</i> | -2500 |
|------------------------------------|-------|

- 9) Pour délimiter un siècle ou une partie de siècle, vous pouvez utiliser les champs *Date de début de production* et *Date de fin de production* de la façon suivante¹⁶ :

EXEMPLE :

Un objet réalisé au 19^e siècle

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Date de début de production</i> | 1800 po |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1899 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé au début du 19^e siècle

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Date de début de production</i> | 1800 po |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1825 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé au milieu du 19^e siècle

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Date de début de production</i> | 1825 po |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1875 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé à la fin du 19^e siècle

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Date de début de production</i> | 1875 po |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1899 an |

EXEMPLE :

Un objet réalisé dans les années 1920

| | |
|------------------------------------|---------|
| <i>Date de début de production</i> | 1920 po |
| > <i>Date de fin de production</i> | 1929 an |

- 10) Lorsque la date n'est pas connue et qu'aucune recherche n'a été effectuée pour la définir, le champ *Date de fin de production* doit demeurer vide.

- 11) Dans le cas d'une date inconnue, inscrivez « inconnu ».

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|---------|
| > <i>Date de fin de production</i> | inconnu |
|------------------------------------|---------|

¹⁶ En 1992, cette convention s'appuyait sur celle utilisée par le Musée du Québec.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

12) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Période (Identification)



Définition :

Ce champ contient la période historique ou préhistorique de production de l'objet, ou encore des données chronologiques non numériques sur l'objet. Il peut également contenir des données identifiant un siècle ou une partie de siècle.

Observations :

- 1) Inscrivez dans ce champ des données chronologiques qui ne peuvent être consignées dans les champs de datation.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Culture** si vous y inscrivez des données chronologiques non numériques.

EXEMPLE :

Un vase égyptien réalisé au cours de la XVIII^e dynastie

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vase |
| > <i>Période</i> | XVIII ^e dynastie |
| <i>Culture</i> | égyptien |

- 3) Ce champ peut également contenir des données identifiant un siècle ou une partie de siècle.

EXEMPLE :

Une armoire canadienne datant de 1880

| | |
|-----------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | armoire |
| > <i>Période</i> | 4 ^e quart du 19 ^e siècle |
| <i>Culture</i> | canadien |

- 4) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données¹⁷.

Règles d'inscription :

- 1) Si vous utilisez ce champ pour y consigner des données chronologiques non numériques, inscrivez le mot clé décrivant la période de production de l'objet.

EXEMPLE :

Un vase chinois réalisé pendant la période néolithique.

| | |
|-----------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vase |
| > <i>Période</i> | néolithique |
| <i>Culture</i> | chinois |

- 2) Il se peut que vous désiriez inscrire le nom d'une période comprise au sein d'une période plus large. Inscrivez alors le nom générique, **une virgule**, une espace, puis le nom spécifique.

¹⁷ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter la **liste de vocabulaire contrôlé proposée par le Réseau Info-Muse** et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. **Époques et styles**, Service des Musées de France, Site Joconde. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | coupe |
| > <i>Période</i> | âge du bronze, mycénien |
| <i>Culture</i> | grec |

- 3) Pour plus de précision concernant les données identifiant un siècle ou une partie de siècle, vous pouvez inscrire l'information de la façon suivante :

EXEMPLE :

| | |
|------------------|--|
| > <i>Période</i> | 1 ^{er} quart du 19 ^e siècle |
| > <i>Période</i> | 2 ^e quart du 19 ^e siècle |
| > <i>Période</i> | 3 ^e quart du 19 ^e siècle |
| > <i>Période</i> | 4 ^e quart du 19 ^e siècle |
| > <i>Période</i> | 1 ^{re} moitié du 19 ^e siècle |
| > <i>Période</i> | 2 ^e moitié du 19 ^e siècle |

- 4) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| > <i>Période</i> | renaissance ? |
| <i>Culture</i> | italien |

- 5) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | fragment de tissu |
| > <i>Période</i> | Edo; 17 ^e siècle |
| <i>Culture</i> | japonais |

Événements, lieux, personnes (Identification)



Définition :

Ce champ contient des renseignements sur les divers aspects associés à l'histoire de l'objet.

Observations :

- 1) Utilisez ce champ pour consigner le nom des événements, des lieux et des personnes auxquels l'objet est associé.

EXEMPLE :

Un ostensor du 19^e siècle utilisé à l'Église Sainte-Victoire

| | |
|---------------------------------------|------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | ostensor |
| <i>Période</i> | 19 ^e siècle |
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Église Sainte-Victoire |

- 2) Attention! Ne confondez pas le champ *Événements, lieux, personnes* avec le champ **Commentaires**. Le champ *Événements, lieux, personnes* contient des noms d'événements, de lieux et de personnes qui sont significatifs pour l'histoire de l'objet. Le champ *Commentaires* contient des commentaires, des récits et de l'information contextuelle sur l'objet.

EXEMPLE :

Une tuque à l'effigie du Carnaval de Québec

| | |
|---------------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | tuque |
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Carnaval de Québec |
| <i>Commentaires</i> | Cette tuque a été achetée lors du premier voyage d'Alphonse Marcoux à Québec. |

- 3) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Subdivisez votre liste en fonction des événements, des lieux et des personnages associés à l'objet. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.
- 4) Certains objets peuvent être reliés à du patrimoine immatériel c'est-à-dire à des savoirs, des savoir-faire ou des pratiques¹⁸. Ce champ est un indicateur de la présence potentielle de patrimoine immatériel lié à l'objet. Il peut s'agir, par exemple, d'un objet utilisé lors d'un rite ou d'un festival en particulier; d'un objet dont l'usage est lié à un lieu qui lui est propre ou encore à un groupe de personnes spécifique.

¹⁸ Vous pouvez référer à la [Loi sur le patrimoine culturel](#) pour une définition plus précise du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un rameau tressé suite à la célébration du Dimanche des Rameaux¹⁹

| | |
|---------------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | rameau |
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | dimanche des Rameaux |
| <i>Commentaires</i> | Suite à leur bénédiction par le prêtre lors de la cérémonie du dimanche des Rameaux, les rameaux peuvent être tressés selon diverses techniques qui donneront différentes formes (par exemple : cocotte, épi, tresse et couronne). Selon la Bible, peu avant sa mort, Jésus serait entré dans Jérusalem où il aurait été accueilli par une foule en liesse agitant des branches de palmiers. Le tressage des rameaux est une tradition chrétienne commémorant ce moment. |
| <i>Fonctions/usages</i> | Assurerait une protection divine sur la maison, les gens. Les rameaux sont généralement installés dans le lieu à protéger, par exemple suspendu sur un mur ou placé dans la voiture. |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de l'événement, du lieu ou de la personne au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|--------------------------------|
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Deuxième Guerre mondiale |
| et non | |
| <i>Événements, lieux, personnes</i> | 2 ^e Guerre mondiale |

- 2) Lorsqu'il s'agit d'une personne, inscrivez son nom, une virgule, une espace et le prénom.

EXEMPLE :

Un bâton de hockey ayant appartenu à Maurice Richard

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bâton de hockey |
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Richard, Maurice |

- 3) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|-----------------------|
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | MacDonald, Georges L. |
|---------------------------------------|-----------------------|

- 4) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Roy, C. A.; Péloquin, Louise |
|---------------------------------------|------------------------------|

- 5) Si la personne possède un titre, il faut inscrire son nom, une virgule, une espace son prénom, une virgule, une espace et son titre.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|---------------------------|
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Bilodeau, Michel, docteur |
|---------------------------------------|---------------------------|

- 6) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

¹⁹ Exemple inspiré de l'[Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec](#) (IPIR) [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une lettre de Jean Talon alors qu'il était intendant de la Nouvelle-France

| | |
|---------------------------------------|------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lettre |
| > <i>Événements, lieux, personnes</i> | Talon, Jean; Nouvelle-France |

Type de patrimoine immatériel associé (Identification)



Définition :

Ce champ contient de l'information sur le type de patrimoine immatériel²⁰ auquel l'objet est associé.

Observations :

- 1) Indiquez le type de patrimoine immatériel à l'aide d'un mot clé. Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez vous inspirer de la liste « Type de patrimoine » tirée de l'**Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel** de la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le type de patrimoine immatériel en utilisant la forme adjectivale au masculin.

EXEMPLE :

Une ceinture fléchée

| | |
|--|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | ceinture fléchée |
| > <i>Type de patrimoine immatériel associé</i> | vestimentaire |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées. Vous pouvez, par exemple, séparer les entrées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

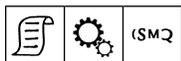
EXEMPLE :

Un tambour amérindien utilisé dans les cérémonies traditionnelles

| | |
|--|---------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tambour |
| > <i>Type de patrimoine immatériel associé</i> | Premières Nations; musical; religieux |

²⁰ Vous pouvez référer à la **Loi sur le patrimoine culturel** du Québec pour une définition du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Unité de capacité de mesure (Identification)



Définition :

Ce champ contient l'unité de capacité de mesure pour enregistrer l'étendue d'action de l'objet.

Observations :

- 1) L'unité de capacité peut être une unité de mesure de puissance, de tension, de pression, d'extension, de charge électrique, de volume, etc.

EXEMPLE :

Une balance pouvant mesurer la masse d'objets de moins de 1000 kilogrammes

| | |
|--------------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | balance |
| > <i>Unité de capacité de mesure</i> | kg |
| <i>Capacité de mesure minimale</i> | 0 |
| <i>Capacité de mesure maximale</i> | 1000 |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des symboles d'unité de capacité au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.

Règles d'inscription :

- 1) Utilisez les symboles officiels du système international d'unité de capacité de mesure.

EXEMPLE :

Un compresseur dont la capacité maximale de mesure est de 5000 kilopascals.

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | compresseur |
| > <i>Unité de capacité de mesure</i> | kPa |
| <i>Capacité de mesure minimale</i> | 0 |
| <i>Capacité de mesure maximale</i> | 5000 |

- 2) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Capacité de mesure minimale (Identification)



Définition :

Ce champ contient la capacité de mesure minimale de l'objet.

Observations :

- 1) La capacité de mesure minimale d'un objet correspond à la limite inférieure de l'étendue de son action. Il peut s'agir d'une capacité de mesure de puissance, de tension, de pression, d'extension, de charge électrique, de volume, etc.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Unité de capacité de mesure** et **Capacité de mesure maximale**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la capacité minimale de mesure en nombres réels.

EXEMPLE :

Un baromètre pouvant mesurer les pressions atmosphériques situées entre 80 et 110 kilopascals

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | baromètre |
| <i>Unité de capacité de mesure</i> | kPa |
| > <i>Capacité de mesure minimale</i> | 80 |
| <i>Capacité de mesure maximale</i> | 110 |

- 2) Si l'étendue de l'action de l'objet débute à zéro, inscrivez « 0 ».
- 3) Si la valeur est négative, faites précéder la valeur par le signe « - ».

EXEMPLE :

Un thermomètre dont la capacité de mesure se situe entre -40 et 50 degrés Celsius.

| | |
|--------------------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | thermomètre |
| <i>Unité de capacité de mesure</i> | °C |
| > <i>Capacité de mesure minimale</i> | -40 |
| <i>Capacité de mesure maximale</i> | 50 |

- 4) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la valeur d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 5) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Capacité de mesure maximale (Identification)



Définition :

Ce champ contient la capacité de mesure maximale de l'objet.

Observations :

- 1) La capacité de mesure maximale d'un objet correspond à la limite supérieure de l'étendue de son action. Il peut s'agir d'une capacité de mesure de puissance, de tension, de pression, d'extension, de charge électrique, de volume, etc.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Unité de capacité de mesure** et **Capacité de mesure minimale**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la capacité maximale de mesure en nombres réels.

EXEMPLE :

Une balance pouvant mesurer le poids d'objets de moins de 500 grammes

| | |
|--------------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | balance |
| <i>Unité de capacité de mesure</i> | g |
| <i>Capacité de mesure minimale</i> | 0 |
| > <i>Capacité de mesure maximale</i> | 500 |

- 2) Si la valeur est négative, faites précéder la valeur par le signe « - ».

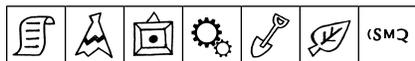
EXEMPLE :

Un thermomètre de laboratoire dont la capacité de mesure se situe entre -70 et -10 degrés Fahrenheit.

| | |
|--------------------------------------|----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | thermomètre de laboratoire |
| <i>Unité de capacité de mesure</i> | °F |
| <i>Capacité de mesure minimale</i> | -70 |
| > <i>Capacité de mesure maximale</i> | -10 |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la valeur d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Unité de mesure linéaire (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient l'unité de mesure linéaire utilisée pour enregistrer les dimensions de l'objet.

Observations :

- 1) Seules les mesures métriques sont acceptées.
- 2) Les dimensions doivent toujours être exprimées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.
- 3) Si les mesures ont été converties au système métrique après avoir été prises selon un autre système, veuillez le noter dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids**.

Règles d'inscription :

- 1) Utilisez une seule unité de mesure linéaire par objet.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------|--------|
| Nom de l'objet | chaise |
| > Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 93 |
| Largeur | 43 |
| Profondeur | 44 |

- 2) Utilisez les abréviations officielles des unités de mesure métriques (mm, cm, m, km).
- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Hauteur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la hauteur maximale de l'objet.

Observations :

- 1) La hauteur est la dimension verticale d'un objet mesuré de la base au sommet, suivant une ligne verticale réelle ou imaginaire.
- 2) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|-------|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > Hauteur | 29,25 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|--|-------------------------------------|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > Hauteur | 7 |
| <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La hauteur indiquée est incertaine. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Largeur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la largeur maximale de l'objet.

Observations :

- 1) La largeur est l'une des dimensions horizontales d'un objet.
- 2) Pour les objets qui ont une face principale, la largeur désigne la dimension maximale mesurée de gauche à droite, suivant une ligne horizontale réelle ou imaginaire. La profondeur désigne alors l'autre dimension horizontale mesurée de l'avant vers l'arrière.
- 3) Pour les objets qui n'ont pas de face principale, la largeur désigne la plus petite dimension horizontale et la longueur, la plus grande.
- 4) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 5) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 6) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|--------|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Largeur | 124,25 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Largeur | 19 |
| Remarques sur les dimensions/le poids | La largeur indiquée est incertaine. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Longueur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la longueur maximale de l'objet.

Observations :

- 1) La longueur est l'une des dimensions horizontales d'un objet.
- 2) La longueur s'utilise seulement pour les objets qui ne possèdent pas de face principale; la longueur désigne alors la plus grande dimension horizontale et la largeur, la plus petite.
- 3) Pour les objets qui ont une face principale, utilisez la largeur et la profondeur et non la longueur.
- 4) Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 5) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 6) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | | |
|---|---------------------------------|-------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Longueur</i> | 13,45 |

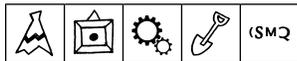
- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|--|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Longueur</i> | 17 |
| | <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La longueur indiquée doit être vérifiée. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Profondeur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la profondeur maximale de l'objet.

Observations :

- 1) La profondeur est l'une des dimensions horizontales d'un objet.
- 2) Pour les objets qui ont une face principale, la profondeur désigne la dimension maximale mesurée de l'avant vers l'arrière, suivant une ligne horizontale réelle ou imaginaire. La largeur désigne alors l'autre dimension horizontale mesurée de gauche à droite.
- 3) Pour les objets qui n'ont pas de face principale, utilisez la longueur et non la profondeur pour désigner la plus grande dimension horizontale.
- 4) Vous pouvez également utiliser ce champ pour consigner la profondeur intérieure, par exemple celle d'un récipient. Inscrivez alors une note à cet effet dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids**.
- 5) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 6) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 7) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | | |
|---|---------------------------------|------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Profondeur</i> | 9,25 |

- 2) Inscrivez dans le champ *Remarques sur les dimensions/le poids* vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|---|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Profondeur</i> | 4,75 |
| | <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La profondeur indiquée correspond à la profondeur intérieure. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Épaisseur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de l'épaisseur maximale de l'objet.

Observations :

- 1) L'épaisseur d'un objet correspond à l'écart entre ses deux surfaces les plus rapprochées, plus ou moins parallèles. Dans le cas d'un récipient, par exemple, il s'agit de la distance entre sa paroi interne et sa paroi externe.
- 2) Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------|-----|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Épaisseur | 1,5 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|---|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Épaisseur | 2,25 |
| Remarques sur les dimensions/le poids | L'épaisseur indiquée est approximative. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Diamètre extérieur (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure du diamètre extérieur de l'objet.

Observations :

- 1) Le diamètre correspond à la dimension de la plus longue droite passant par le centre, d'un côté (ou d'un rebord) à l'autre de la partie sphérique d'un objet cylindrique ou arrondi, ou encore à la plus grande dimension de la partie cylindrique ou arrondie d'un objet.
- 2) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|------|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > <i>Diamètre extérieur</i> | 45,3 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

Enregistrement d'une théière ronde avec anse

| | |
|--|---|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| <i>Largeur</i> | 26,25 |
| > <i>Diamètre extérieur</i> | 20 |
| <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | Le diamètre extérieur correspond au diamètre du corps de la théière, excluant le bec et l'anse. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Hauteur de l'image (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la hauteur maximale de l'image (de la composition, de la plaque, de la cuvette ou du coup de planche).

Observations :

- 1) La hauteur de l'image correspond à la hauteur de la partie illustrée (ou de la partie picturale) d'une estampe ou d'un dessin au pochoir.
- 2) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|------|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > <i>Hauteur de l'image</i> | 11,3 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|--|--|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > <i>Hauteur de l'image</i> | 9 |
| <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La hauteur de l'image a été mesurée approximativement, sans désencadrer l'œuvre. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Largeur de l'image (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la largeur maximale de l'image (de la composition, de la plaque, de la cuvette ou du coup de planche).

Observations :

- 1) La largeur de l'image correspond à la largeur de la partie illustrée (ou de la partie picturale) d'une estampe ou d'un dessin au pochoir.
- 2) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|-------|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > <i>Largeur de l'image</i> | 29,75 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|--|--|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > <i>Largeur de l'image</i> | 17,5 |
| <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La largeur de l'image a été mesurée approximativement, sans désencadrer l'œuvre. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Hauteur extérieure du cadre/pied (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la hauteur maximale du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle d'un objet en trois dimensions.

Observations :

- 1) La hauteur extérieure du cadre/pied correspond à la mesure verticale maximale du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle amovible d'un objet en trois dimensions, mesurée de la base au sommet, suivant une ligne verticale réelle ou imaginaire.
- 2) Lorsque le socle fait partie intégrante de l'objet, la mesure de la hauteur maximale doit être inscrite dans le champ **Hauteur**.
- 3) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 4) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 5) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | | |
|---|---|-------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Hauteur extérieure du cadre/pied</i> | 39,25 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|-------------------------------------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Hauteur extérieure du cadre/pied</i> | 24 |
| | <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La hauteur du cadre est incertaine. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Largeur extérieure du cadre/pied (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la largeur maximale du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle d'un objet en trois dimensions.

Observations :

- 1) La largeur extérieure du cadre/pied correspond à l'une des mesures horizontales du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle amovible d'un objet en trois dimensions.
- 2) Lorsque le socle fait partie intégrante de l'objet, la mesure de la largeur maximale doit être inscrite dans le champ **Largeur**.
- 3) La largeur extérieure du cadre/pied désigne la dimension maximale mesurée de gauche à droite, suivant une ligne horizontale réelle ou imaginaire. La profondeur extérieure du cadre/pied désigne alors l'autre dimension horizontale mesurée de l'avant vers l'arrière.
- 4) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 5) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 6) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------------|-------|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Largeur extérieure du cadre/pied | 18,50 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------------|------------------------------------|
| Unité de mesure linéaire | cm |
| > Largeur extérieure du cadre/pied | 28 |
| Remarques sur les dimensions/le poids | La largeur du pied est incertaine. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Profondeur extérieure du cadre/pied (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure de la profondeur du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle d'un objet en trois dimensions.

Observations :

- 1) La profondeur extérieure du cadre/pied correspond à l'une des mesures horizontales du cadre d'un objet en deux dimensions ou du socle amovible d'un objet en trois dimensions.
- 2) La profondeur extérieure désigne la dimension maximale mesurée de l'avant vers l'arrière, suivant une ligne horizontale réelle ou imaginaire. La largeur extérieure du cadre/pied désigne alors l'autre dimension horizontale mesurée de gauche à droite.
- 3) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 4) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 5) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|-------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Profondeur extérieure du cadre/pied</i> | 24,50 |

- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|---|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Profondeur extérieure du cadre/pied</i> | 42 |
| | <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | La profondeur du socle provient d'une fiche manuscrite mais n'a pas été vérifiée sur l'objet. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Diamètre extérieur cadre/pied (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient la mesure du diamètre du cadre d'un objet circulaire en deux dimensions ou du socle de forme cylindrique ou arrondie d'un objet en trois dimensions.

Observations :

- 1) Le diamètre extérieur du cadre/pied correspond à la mesure de la plus longue droite passant par le centre, d'un côté à l'autre du cadre d'un objet circulaire en deux dimensions ou du socle amovible de forme cylindrique ou arrondie d'un objet en trois dimensions.
- 2) Vous devez généralement vous placer devant la face principale de l'objet pour mesurer ses dimensions. Référez-vous à la section du guide intitulée « **Comment mesurer les objets** ».
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de mesure linéaire**.
- 4) Les dimensions doivent toujours être mesurées en centimètres, sauf pour les objets trop grands ou trop petits.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

| | | |
|---|---|-------|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Diamètre extérieur du cadre/pied</i> | 29,33 |

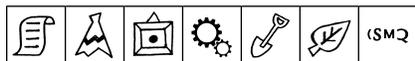
- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | | |
|---|--|--|
| | <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| > | <i>Diamètre extérieur du cadre/pied</i> | 9,21 |
| | <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | Le diamètre extérieur du cadre est approximatif. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Unité de masse (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient l'unité de masse utilisée pour enregistrer le poids de l'objet.

Observations :

- 1) Seules les unités de masse métriques sont acceptées.
- 2) Le poids de l'objet doit toujours être exprimé en grammes, sauf pour les objets trop légers ou trop lourds.

EXEMPLE :

| | |
|------------------|----------------------|
| Nom de l'objet | téléphone cellulaire |
| > Unité de masse | g |
| Poids | 118 |

EXEMPLE :

| | |
|------------------|-----------------------|
| Nom de l'objet | standard téléphonique |
| > Unité de masse | kg |
| Poids | 72 |

- 3) Si le poids a été converti au système métrique après avoir été mesuré selon un autre système, veuillez le noter dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids**.

Règles d'inscription :

- 1) Utilisez les abréviations officielles des unités de masse métriques (mg, g, kg).
- 2) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Poids (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient le poids total de l'objet.

Observations :

- 1) Le poids de l'objet correspond à la masse totale de l'objet, incluant les parties composantes.
- 2) Cette information est généralement inscrite sur la plaque signalétique des objets technologiques de grande dimension.
- 3) Le poids doit toujours être exprimé en grammes, sauf pour les objets trop légers ou trop lourds.
- 4) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Unité de masse**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez une seule mesure, exprimée en nombres réels.

EXEMPLE :

Une broche en argent

| | |
|-----------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | broche |
| <i>Unité de masse</i> | g |
| > <i>Poids</i> | 21 |
| <i>Matériaux</i> | métal, argent |

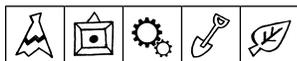
- 2) Inscrivez dans le champ **Remarques sur les dimensions/le poids** vos précisions concernant les mesures ou vos commentaires sur les mesures partielles ou douteuses.

EXEMPLE :

| | |
|--|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | disjoncteur à air comprimé |
| <i>Unité de masse</i> | kg |
| > <i>Poids</i> | 300 |
| <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | Le poids indiqué est approximatif. |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Remarques sur les dimensions/le poids (Dimensions)



Définition :

Ce champ contient des remarques sur les dimensions et le poids de l'objet.

Observations :

- 1) Les champs de remarques servent à inscrire des renseignements qui ne peuvent être consignés dans aucun autre champ.

Règles d'inscription :

- 1) Notez l'information de façon claire, concise et constante.

EXEMPLE :

| | |
|--|--|
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| <i>Diamètre extérieur du cadre/pied</i> | 8,89 |
| > <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | Le diamètre indiqué pour le cadre a été converti du système impérial (3 ½ pouces). |

EXEMPLE :

| | |
|--|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Type de l'objet</i> | diptyque |
| <i>Unité de mesure linéaire</i> | cm |
| <i>Hauteur</i> | 220,5 |
| <i>Largeur</i> | 160 |
| > <i>Remarques sur les dimensions/le poids</i> | Les dimensions de la partie gauche du diptyque sont : hauteur : 220,5; largeur : 130. Les dimensions de la partie droite du diptyque sont : hauteur : 220,5; largeur : 30. |

Matériaux (Description physique)



Définition :

Ce champ contient le nom du ou des matériaux ayant servi à la fabrication de l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données²¹.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Technique de fabrication**.

EXEMPLE :

Un chandail tricoté en fil de coton

| | |
|---------------------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | chandail |
| > <i>Matériaux</i> | fibres, coton |
| <i>Technique de fabrication</i> | tricoté |

- 3) S'il s'agit d'un objet en deux dimensions comme les peintures, estampes, photographies, etc., utilisez plutôt les champs **Médium** et **Support**. Toutefois, pour les objets en deux dimensions comme les tapisseries, les nappes, les carreaux de céramique, etc., utilisez plutôt les champs *Matériaux* et *Technique de fabrication*.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Médium</i> | huile |
| <i>Support</i> | toile |

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | nappe |
| > <i>Matériaux</i> | fibres, lin |
| <i>Technique de fabrication</i> | tissé |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez un terme générique pour désigner le matériau, suivi d'**une virgule**, d'une espace et du terme spécifique.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lit |
| > <i>Matériaux</i> | métal, laiton |

- 2) Lorsque vous avez un même terme générique pour deux termes spécifiques, vous devez répéter le terme générique devant chaque terme spécifique. Séparez les entrées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tapisserie |
| > <i>Matériaux</i> | fibres, soie; fibres, coton |

- 3) Lorsque le terme spécifique n'est pas connu, inscrivez uniquement le terme générique.

²¹ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter la **liste de vocabulaire contrôlé proposée par le Réseau Info-Muse** et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. **Techniques - matériaux**, Service des Musées de France, Site Joconde. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | manteau |
| > <i>Matériaux</i> | fourrure |

- 4) Inscrivez le nom des matériaux du plus utilisé au moins utilisé. Séparez les entrées par un point-virgule suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | machine électrostatique de Ramsden |
| > <i>Matériaux</i> | bois; verre; métal, laiton |

- 5) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 6) Si l'information manque et qu'aucune recherche n'a été effectuée pour identifier le matériau, n'inscrivez rien dans ce champ.
- 7) Si, malgré vos recherches, il vous est impossible de déterminer le matériau, inscrivez « inconnu ».

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | contenant ? |
| > <i>Matériaux</i> | inconnu |

Médium (Description physique)



Définition :

Ce champ contient le nom du ou des médiums ayant servi à la fabrication d'une œuvre en deux dimensions (peinture, estampe, photographie, etc.).

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données²².
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Support** qui indique la nature du support sur lequel le médium a été appliqué.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Médium</i> | acrylique |
| <i>Support</i> | papier |

- 3) Les champs *Médium* et *Support* valent uniquement pour les objets en deux dimensions.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | photographie |
| > <i>Médium</i> | épreuve argentique |
| <i>Support</i> | papier |

- 4) S'il s'agit d'un objet en trois dimensions, utilisez plutôt les champs **Matériaux** et **Technique de fabrication**.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Matériaux</i> | bois; peinture |
| <i>Technique de fabrication</i> | sculpté; peint |

Règles d'inscription :

- 1) Le nom du médium doit être inscrit à la forme nominale et au singulier.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|----------|
| > <i>Médium</i> | crayon |
| et non | |
| <i>Médium</i> | crayonné |

- 2) N'inscrivez pas d'article ou de préposition avant le nom du médium.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|-----------|
| > <i>Médium</i> | crayon |
| et non | |
| <i>Médium</i> | au crayon |

²² Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter la [liste de vocabulaire contrôlé proposée par le Réseau Info-Muse](#) et BÉNICHOU, Anne. *Normes de documentation en art contemporain*, Ottawa, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1993. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Inscrivez les différents médiums du plus utilisé au moins utilisé. Séparez les entrées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| > <i>Médium</i> | gouache; crayon |

- 4) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| > <i>Médium</i> | craie ?; fusain ? |

Support (Description physique)



Définition :

Ce champ contient les matériaux utilisés comme support principal d'une œuvre en deux dimensions (peinture, estampe, photographie, etc.).

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité que vous consulterez et à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données²³.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Médium** qui indique les médiums appliqués sur le support.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Médium</i> | détrempe |
| > <i>Support</i> | bois |

- 3) Les champs *Médium* et *Support* valent uniquement pour les objets en deux dimensions.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | photographie |
| <i>Médium</i> | épreuve argentique |
| > <i>Support</i> | papier |

- 4) S'il s'agit d'un objet en trois dimensions, utilisez plutôt les champs **Matériaux** et **Technique de fabrication**.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Matériaux</i> | bois; peinture |
| <i>Technique de fabrication</i> | sculpté; peint |

Règles d'inscription :

- 1) Le nom du support doit être inscrit à la forme nominale et au singulier.
- 2) S'il y a plus d'un support, inscrivez les différents supports, du plus utilisé au moins utilisé. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| <i>Médium</i> | encre |
| > <i>Support</i> | papier japon; carton |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

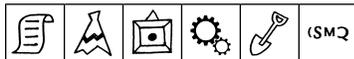
²³ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter la [liste de vocabulaire contrôlé proposée par le Réseau Info-Muse](#) et BÉNICHOU, Anne. *Normes de documentation en art contemporain*, Ottawa, Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1993. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Médium</i> | huile |
| > <i>Support</i> | aggloméré ? |

Technique de fabrication (Description physique)



Définition :

Ce champ contient les procédés, les méthodes ou les techniques de fabrication de l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données²⁴.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Matériaux**.

EXEMPLE :

Un chandail tricoté en fibre de coton

| | |
|----------------------------|--------------|
| Nom de l'objet | chandail |
| Matériaux | fibre, coton |
| > Technique de fabrication | tricoté |

- 3) Vous pouvez également préciser dans ce champ si l'objet est de fabrication industrielle ou artisanale.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------|-------------------|
| Nom de l'objet | robe |
| Matériaux | fibre, soie |
| > Technique de fabrication | industriel; cousu |

- 4) S'il s'agit d'un objet en deux dimensions (peinture, estampe, photographie, etc.), utilisez plutôt les champs **Médium**, **Support** et au besoin *Technique de fabrication*.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------|------------------|
| Nom de l'objet | estampe |
| Médium | encre |
| Support | papier |
| > Technique de fabrication | gravure sur bois |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez les adjectifs décrivant les techniques de fabrication par ordre décroissant d'importance. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Elles doivent aussi correspondre aux entrées du champ *Matériaux*.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------|-----------------------------------|
| Nom de l'objet | sculpture |
| Matériaux | verre; métal |
| > Technique de fabrication | soufflé; pressé; repoussé; niellé |

- 2) Décrivez l'objet à l'aide d'un adjectif au singulier ou d'un participe passé utilisé comme épithète.

²⁴ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter la **liste de vocabulaire contrôlé proposée par le Réseau Info-Muse**, BÉNICHOU, Anne. **Normes de documentation en art contemporain**, Ottawa, RCIP, 1993. et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. **Techniques - matériaux**, Service des Musées de France, Site Joconde. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|---------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | coffret |
| <i>Matériaux</i> | bois, acajou; laque |
| > <i>Technique de fabrication</i> | laqué |
| et non | |
| <i>Technique de fabrication</i> | laque |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | urne |
| <i>Matériaux</i> | argile |
| > <i>Technique de fabrication</i> | moulé; cuit; gravé; verni ? |

Signature (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des renseignements sur l'emplacement et la configuration de la signature de l'artiste ou de l'artisan sur l'objet.

Observations :

- 1) Utilisez ce champ pour consigner tous les types de signatures, incluant les poinçons d'orfèvre et les estampilles d'ébéniste.

EXEMPLE :

Un crucifix d'autel porte le poinçon de l'orfèvre Denis Zola sur la base et sur la croix.

| | |
|------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | crucifix d'autel |
| <i>Artiste/artisan</i> | Zola, Denis |
| <i>Matériaux</i> | métal, argent; métal, or |
| > <i>Signature</i> | sur la base et sur la croix : D.Z. dans un rectangle couronné |

EXEMPLE :

Une sculpture signée en arrière, en bas à gauche, A. B. Bélanger

| | |
|-----------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| > <i>Signature</i> | à l'arrière, b.g. : A. B. Bélanger |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez tout d'abord la localisation de la signature suivie d'une espace, de deux-points, d'une espace et de la description de la signature en respectant l'orthographe originale.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Derain, André |
| > <i>Signature</i> | b.d. : a derain |

- 2) Quand vous devez décrire l'emplacement de la signature sur un objet en deux dimensions, ou lorsque applicable, sur un objet tridimensionnel, consultez le **tableau 1** et indiquez l'emplacement de la signature en utilisant l'abréviation appropriée.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Signature</i> | b.g. : W. Brymner 1892 |

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|----------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | armoire |
| > <i>Signature</i> | à l'arrière, b.g. : A. C. Boulle |

- 3) Lorsqu'un objet en deux dimensions est signé au verso, inscrivez « verso », une virgule, une espace et enregistrez ensuite l'emplacement.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|---------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Picasso, Pablo |
| > <i>Signature</i> | verso, b. : Picasso |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Tableau 1²⁵

| | | | |
|------|------|------|--|
| | h. | | |
| h.g. | h.c. | h.d. | |
| c.g. | c. | c.d. | |
| b.g. | b.c. | b.d. | |
| | b. | | |

Légende :

| | | | | | |
|------|-------------------|------|------------------|------|-----------------|
| h. | en haut | c. | au centre | b. | au bas |
| h.c. | en haut au centre | c.g. | au centre gauche | b.g. | en bas à gauche |
| h.g. | en haut à gauche | c.d. | au centre droit | b.d. | en bas à droite |
| h.d. | en haut à droite | b.c. | en bas au centre | | |

- 4) Inscrivez une barre oblique « / » pour indiquer chaque changement de ligne dans la signature.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | médaille |
| <i>Artiste/artisan</i> | Pisanello |
| > <i>Signature</i> | verso, h.d. : apus / pisani / pictoris |

- 5) S'il s'agit spécifiquement d'une œuvre d'art et qu'elle n'est pas signée, inscrivez « non signé ».

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | installation |
| <i>Artiste/artisan</i> | Van Halm, Renée |
| > <i>Signature</i> | non signé |

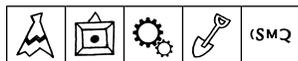
- 6) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Cholette, Paul André |
| > <i>Signature</i> | recto, b.d. : P. A. Cholette; verso, c. : Paul André Cholette |

²⁵ SHCENHERR, Douglas E., *Normes du catalogue descriptif des peintures, dessins, aquarelles, estampes et affiches du Département de l'iconographie*, Ottawa, Archives publiques du Canada, 1979, p. 47.

Transcription/translittération (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des renseignements sur l'emplacement des inscriptions se trouvant sur l'objet et leur transcription ou leur translittération.

Observations :

- 1) Une inscription équivaut à toute marque qui se trouve sur l'objet, sur une étiquette ou sur une plaquette fixée à l'objet et qui n'est pas une signature.
- 2) Une translittération équivaut à la transcription lettre par lettre des mots d'une langue étrangère en alphabet latin.
- 3) Attention! Ne pas confondre les champs **Signature** et *Transcription/translittération*. Utilisez le champ *Signature* uniquement si l'objet est signé par l'artiste ou l'artisan. Si l'objet possède une inscription, utilisez le champ *Transcription/translittération*.

EXEMPLE :

Une sculpture est signée en arrière, en bas à gauche, A. B. Bélanger. Sur le socle au centre est inscrit À MA MÈRE. Sous la sculpture se trouve une étiquette de la Galerie Gastaud, 1988.

| | |
|---|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Bélanger, Antoine Benoît |
| <i>Signature</i> | à l'arrière, b.g. : A. B. Bélanger |
| > <i>Transcription/translittération</i> | sur le socle, c. : À MA MÈRE; sous le socle, étiquette : Galerie Gastaud, 1988 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez tout d'abord la localisation de l'inscription, suivie d'une espace, de deux-points, d'une espace et de la description de l'inscription en respectant l'orthographe originale.
- 2) Quand vous devez décrire l'emplacement de l'inscription sur un objet en deux dimensions, ou lorsque applicable, sur un objet tridimensionnel, consultez le **tableau 1** suggéré pour le champ *Signature* et indiquez l'emplacement d'inscriptions en utilisant l'abréviation appropriée.

EXEMPLE :

| | |
|---|------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| > <i>Transcription/translittération</i> | b.d. : Merci pour tout Marie |

EXEMPLE :

| | |
|---|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | table |
| > <i>Transcription/translittération</i> | sous le tiroir, c. : St. John New Brunswick |

- 3) Lorsqu'un objet en deux dimensions porte des inscriptions au verso, inscrivez « verso », une virgule, une espace et enregistrez ensuite l'emplacement.

EXEMPLE :

| | |
|---|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Transcription/translittération</i> | verso, h.d. : Quebec Provincial Museum 34-266 |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) Indiquez la partie de l'objet où se trouvent les inscriptions ou les étiquettes, une espace, deux-points, une espace et les renseignements tels qu'ils paraissent sur l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|---|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Titre</i> | Femmes de Caughnawaga |
| <i>Signature</i> | sur la base, à l'arrière : M. Suzor-Côté 1924 |
| > <i>Transcription/translittération</i> | sur la base, à l'avant : FEMMES / DE CAUGHNAWAGA |

- 5) Lorsque l'inscription n'est pas directement sur le support, par exemple sur une étiquette, précisez-le après l'emplacement et enregistrez ensuite la description de l'inscription.

EXEMPLE :

| | |
|---|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | étagère |
| > <i>Transcription/translittération</i> | à l'arrière, b.g., étiquette : exposition, Le Mobilier au Québec, Musée du meuble |

- 6) Ne soulignez pas l'inscription et ne la mettez pas entre guillemets, sauf si cela en fait partie intégrante. Si une partie de l'inscription est illisible, insérez à l'endroit approprié trois points de suspension entre crochets.

EXEMPLE :

Une photographie porte au verso, au centre, une inscription manuscrite dont le dernier mot est illisible : Saint-Tropez, le 24 juin 1924. En souvenir de notre...

| | |
|---|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | photographie |
| > <i>Transcription/translittération</i> | verso, c. : Saint-Tropez, le 24 juin 1924. En souvenir de notre [...] |

- 7) Inscrivez une barre oblique « / » pour chaque changement de ligne dans une même inscription.

EXEMPLE :

| | |
|---|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Titre</i> | Portrait de saint Louis, roi de France |
| > <i>Transcription/translittération</i> | b. : ST LOUIS, ROI DE FRANCE / ÉTRENNE à PAPA, / DE SA PETITE FILLE HENRIETTE, 1ER JANVIER à N.D. de Lévi 1855 |

- 8) Vous pouvez consigner les inscriptions et leur translittération en les séparant par un tiret.

EXEMPLE :

| | |
|---|----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| > <i>Transcription/translittération</i> | b.g. : AM - pour Ave Maria |

- 9) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|---|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| > <i>Transcription/translittération</i> | b.g. : Épreuve d'artiste; b.c. : J'emporte ma tombe et vous laissez le monde |

Sujet/image (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des mots clés permettant la recherche sur le contenu thématique (sujet ou image) de l'objet.

Observations :

- 1) Indiquez le contenu thématique de l'objet à l'aide d'un mot clé. Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez utiliser la liste d'autorité suivante, mise sur pied par le Musée du Québec dans le cadre du projet ARTimage²⁶ :

| | | |
|---------------|---------------|---------------------|
| abstraction | figure | portrait |
| allégorie | histoire | religion |
| animal | marine | scène de genre |
| architecture | mythologie | scène urbaine |
| autoréférence | narration | science |
| caricature | nature morte | semi-abstraction |
| citation | nu | signe et symbole |
| corps | objet | société et identité |
| documentaire | ornementation | végétal |
| écriture | paysage | vue d'intérieur |
| fantastique | | |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez un mot clé décrivant l'iconographie de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|---------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Artiste/artisan</i> | Borduas, Paul-Émile |
| > <i>Sujet/image</i> | abstraction |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 3) S'il y a plus d'un thème, inscrivez les différents mots clés par ordre décroissant d'importance, jusqu'à un maximum de trois entrées. Séparez les entrées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | urne |
| <i>Artiste/artisan</i> | Cradock, Joseph |
| > <i>Sujet/image</i> | allégorie; paysage; scène de genre |

²⁶ Liste d'autorité tirée de : LABBÉ, Thérèse. *Répertoire des « sujets et mots clés » (recherche thématique) pour Manuel de documentation*, Québec, Musée du Québec, 2000. Pour plus d'information sur la définition des termes, adressez-vous à l'équipe du Réseau Info-Muse.

Représentation iconographique (Description physique)



Définition :

Ce champ contient la description générale et détaillée de l'iconographie de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ *Représentation iconographique* avec le champ **Sujet/image**. Le champ *Représentation iconographique* permet de documenter en détail l'iconographie c'est-à-dire les représentations figurées de l'objet alors que le champ *Sujet/image* contient le contenu thématique général (sujet ou image) de l'objet.

EXEMPLE :

Une sculpture représentant une colombe

| | |
|--|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Sujet/image</i> | animal |
| > <i>Représentation iconographique</i> | oiseau, colombe |

- 2) Indiquez la représentation de l'iconographie de l'objet à l'aide de mots clés. Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données²⁷.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez, au singulier, un mot clé décrivant l'iconographie de l'objet.

EXEMPLE :

Une cuillère sur laquelle est gravée la représentation d'un soleil

| | |
|--|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | cuillère |
| > <i>Représentation iconographique</i> | soleil |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Une couverture sur laquelle est brodée ce qui semble être un arbre

| | |
|--|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | couverture |
| > <i>Représentation iconographique</i> | arbre ? |

- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées. Vous pouvez, par exemple, séparer les entrées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Inscrivez les mots clés du plus important au moins important.

EXEMPLE :

Un dessin du port de Montréal

| | |
|--|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| > <i>Représentation iconographique</i> | port; Montréal; fleuve Saint-Laurent; quai; bateau à voiles |

²⁷ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. **Sujets représentés**, Service des Musées de France, Site Joconde. [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une peinture représentant saint Pascal Baylon

| | |
|--|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| > <i>Représentation iconographique</i> | saint Pascal Baylon; ange; ostensor; mouton; chien |

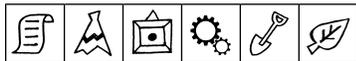
- 4) Vous pouvez inscrire dans ce champ des termes génériques et des termes spécifiques. Inscrivez alors le terme générique pour désigner la représentation, suivi d'**une virgule**, d'une espace et du terme spécifique.

EXEMPLE :

Une estampe représentant un pâturage avec des vaches et des marguerites

| | |
|--|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| > <i>Représentation iconographique</i> | pâturage; animal, vache; fleur, marguerite |

État actuel (Description physique)



Définition :

Ce champ contient une évaluation de l'état actuel de conservation de l'objet.

Observations :

- 1) Utilisez ce champ avec la liste d'autorité suivante, ce qui vous permettra d'obtenir de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données :

mauvais

L'objet est gravement endommagé et présente une ou des altérations majeures;

bon

L'objet est légèrement endommagé et présente une ou des altérations mineures;

excellent

L'objet n'est pas endommagé et ne présente pas d'altérations visibles.

- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Date de l'état actuel**.

Règles d'inscription :

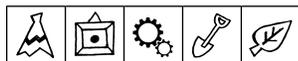
- 1) Inscrivez un mot clé décrivant l'état actuel de l'objet.
- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Afin de conserver un relevé historique de l'état de l'objet, chaque entrée du champ *État actuel* doit correspondre à une entrée du champ *Date de l'état actuel*.

EXEMPLE :

Une armoire a été examinée le 23 mai 1981 et a été trouvée en mauvais état. Elle a été restaurée et examinée à nouveau le 26 mars 1992, où on l'a déclarée en bon état.

| | |
|-----------------------|------------------------|
| Nom de l'objet | armoire |
| > État actuel | bon; mauvais |
| Date de l'état actuel | 1992-03-26; 1981-05-23 |

Date de l'état actuel (Description physique)



Définition :

Ce champ contient la date à laquelle l'état actuel de conservation de l'objet a été déterminé.

Observations :

- 1) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **État actuel**.

EXEMPLE :

Un objet examiné le 14 juillet 1992 a été déclaré en excellent état.

| | |
|--------------------------------|------------|
| <i>État actuel</i> | excellent |
| > <i>Date de l'état actuel</i> | 1992-07-14 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------|------------|
| <i>État actuel</i> | bon |
| > <i>Date de l'état actuel</i> | 1992-04-09 |

- 2) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Afin de conserver un relevé historique de l'état de l'objet, chaque entrée du champ *Date de l'état actuel* doit correspondre à une entrée du champ *État actuel*.

EXEMPLE :

Un dessin, vérifié le 23 mai 1981, a été déclaré en excellent état. Une nouvelle vérification le 26 mars 1990 a démontré que son état s'était considérablement détérioré.

| | |
|--------------------------------|------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | dessin |
| <i>État actuel</i> | mauvais; excellent |
| > <i>Date de l'état actuel</i> | 1990-03-26; 1981-05-23 |

- 3) Lorsque rien n'est inscrit dans le champ *État actuel*, le champ *Date de l'état actuel* doit également demeurer vide.
- 4) Il est possible que vos dossiers contiennent des évaluations non datées. Inscrivez alors la date d'évaluation la plus récente possible, suivie d'une espace et de l'abréviation « an » pour « antérieur à ».

EXEMPLE :

La fiche de documentation indique que l'objet est en mauvais état, mais aucune date n'y est consignée. Vous savez que personne n'a ajouté d'information sur la fiche depuis la fin de l'année 1991.

| | |
|--------------------------------|---------------|
| <i>État actuel</i> | mauvais |
| > <i>Date de l'état actuel</i> | 1991-12-31 an |

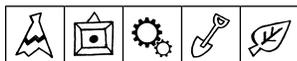
- 5) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Un objet, évalué probablement le 23 septembre 1979, a été déclaré en mauvais état.

| | |
|--------------------------------|--------------|
| <i>État actuel</i> | mauvais |
| > <i>Date de l'état actuel</i> | 1979-09-23 ? |

Remarques sur l'état actuel (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des remarques de la ou des personnes qui ont évalué l'état actuel de conservation de l'objet.

Observations :

- 1) Les champs de remarques servent à inscrire des renseignements qui ne peuvent être consignés dans aucun autre champ.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **État actuel** et **Date de l'état actuel**.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|---|
| <i>État actuel</i> | mauvais |
| <i>Date de l'état actuel</i> | 1988-08-08 |
| > <i>Remarques sur l'état actuel</i> | L'objet ne peut être exposé sans une restauration majeure (J.B.). |

Règles d'inscription :

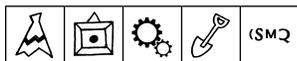
- 1) Notez l'information de façon claire, concise et constante.
- 2) Afin de conserver un relevé historique de ce champ, inscrivez les initiales de la personne qui fait le constat entre parenthèses, à la suite de chaque remarque.

EXEMPLE :

Un état de conservation d'une sculpture en plâtre est fait le 12 décembre 1992 par Lisette Duquette. Le 15 novembre 1996, la sculpture subit un léger choc et une petite fissure apparaît en bas à droite, Louise Valiquette fait immédiatement un constat d'état.

| | |
|--------------------------------------|--|
| <i>État actuel</i> | bon; excellent |
| <i>Date de l'état actuel</i> | 1996-11-15; 1992-12-12 |
| > <i>Remarques sur l'état actuel</i> | La sculpture présente une légère fissure en bas à droite (L.V.). La localisation présente certains risques (L.D.). |

Description (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des renseignements descriptifs supplémentaires sur l'objet.

Observations :

- 1) Inscrivez les renseignements supplémentaires sur la description physique ou sur l'iconographie de l'objet ne figurant pas dans les autres champs.

EXEMPLE :

Une peinture représentant une vue d'ensemble du quartier Hochelaga, prise à partir du Mont-Royal

| | |
|----------------|--|
| Nom de l'objet | peinture |
| Sujet/image | scène urbaine |
| > Description | Vue d'ensemble du quartier Hochelaga, prise à partir du Mont-Royal, à Montréal |

Règles d'inscription :

- 1) Le champ *Description* est particulièrement efficace lorsque les renseignements y sont consignés de façon claire, concise et constante.

EXEMPLE :

| | |
|----------------|---|
| Nom de l'objet | manteau de théâtre nô |
| > Description | Décor dessiné sur fond de serge en faisant passer les fils de trame de couleur sous la chaîne. Fils de trame brochés de fils d'or et d'argent. Décor sur fond rouge (campêche?), brume d'argent, chrysanthèmes, papillons dans des tons de jaune et de bleu vifs, caractéristiques de l'époque. |

Commentaires (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des commentaires sur l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ contient des commentaires, des récits et de l'information contextuelle relatifs à l'objet. Il peut aussi contenir des renseignements liés à l'interprétation de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | radio |
| <i>Fabricant</i> | RCA Victor |
| <i>Modèle</i> | Little Master A |
| > <i>Commentaires</i> | Cette radio a été achetée au coût de 38,50 \$ dans le catalogue Été 1948 de Dupuis Frères. |

- 2) Attention! Ne confondez pas le champ *Événements, lieux, personnes* avec le champ *Commentaires*. Le champ *Événements, lieux, personnes* contient des noms d'événements, de lieux et de personnes qui sont significatifs pour l'histoire de l'objet. Le champ *Commentaires* contient des commentaires, des récits et de l'information contextuelle sur l'objet.

EXEMPLE :

Une tuque à l'effigie du Carnaval de Québec

| | |
|-------------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | tuque |
| <i>Événements, lieux, personnes</i> | Carnaval de Québec |
| > <i>Commentaires</i> | Cette tuque a été achetée lors du premier voyage d'Alphonse Marcoux à Québec. |

- 3) Certains objets peuvent être reliés à du patrimoine immatériel c'est-à-dire à des savoirs, des savoir-faire ou des pratiques²⁸. Vous pouvez utiliser ce champ pour documenter des aspects immatériels liés à l'objet.

EXEMPLE :

Un piège utilisé pour la trappe du castor²⁹

| | |
|-------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | piège |
| > <i>Commentaires</i> | Ce piège a été utilisé jusque dans les années 1950 dans la région de La Tuque par la famille Lachance. La trappe a longtemps servi de moyen de subsistance. Avec l'arrivée des Européens en Amérique, elle s'est transformée en une industrie de la fourrure. Ce piège est spécialement adapté au piégeage du castor. |
| <i>Fonctions/usages</i> | Sert à capturer les castors. |

²⁸ Vous pouvez référer à la [Loi sur le patrimoine culturel](#) pour une définition plus précise du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

²⁹ Exemple inspiré de l'[Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel](#) (IREPI) [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Règles d'inscription :

- 1) Le champ *Commentaires* est particulièrement efficace lorsque les renseignements y sont consignés de façon claire, concise et constante.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |
| > <i>Commentaires</i> | Ce chapeau a servi en 1963 pour le tournage du film <i>Le couvre-chef de monsieur Brûlot.</i> |

Fonctions/usages (Description physique)



Définition :

Ce champ contient des renseignements descriptifs sur la fonction ou l'usage de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ contient des précisions sur la fonction ou l'usage original d'un objet.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------------|---|
| <i>Catégorie de l'objet</i> | Armement, sciences et technologies |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Médecine et psychologie |
| <i>Nom de l'objet</i> | tarière |
| > <i>Fonctions/usages</i> | instrument servant à percer des trous dans les os |

- 2) Attention! Certains objets ont subi des transformations ayant modifié leur fonction d'origine. Vous devez inscrire ces modifications ici. Il est alors important de différencier le présent champ des champs de classification **Catégorie de l'objet** et **Sous-catégorie de l'objet**. D'après le système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique, la classification et le nom d'un objet sont établis d'après sa fonction d'origine³⁰.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------------|---|
| <i>Catégorie de l'objet</i> | Transport et manutention |
| <i>Sous-catégorie de l'objet</i> | Emballage |
| <i>Nom de l'objet</i> | baril à pétrole |
| > <i>Fonctions/usages</i> | baril à pétrole converti en poêle dans un chantier de drave |

- 3) Attention! Ne confondez pas le champ *Fonctions/usages* avec le champ **Principe de fonctionnement**. Le champ *Fonctions/usages* contient des renseignements sur les différents usages de l'objet alors que le champ **Principe de fonctionnement** contient une description brève des mécanismes de fonctionnement de l'objet.

EXEMPLE :

Un télescope de Grégory utilisé pour observer le ciel

| | |
|-----------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | télescope de Grégory |
| > <i>Fonctions/usages</i> | observation des astres |
| <i>Principe de fonctionnement</i> | L'image est réfléchiée dans le premier miroir, puis dans le second où l'image est inversée, avant d'entrer dans l'oculaire à deux lentilles. |

³⁰ Certaines exceptions peuvent s'appliquer. Pour des précisions sur la classification des objets en accord avec leur fonction, voir la section du guide intitulée « **Le système de classification Info-Muse pour les musées d'ethnologie, d'histoire et d'archéologie historique** ».

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) Certains objets peuvent être reliés à du patrimoine immatériel c'est-à-dire à des savoirs, des savoir-faire ou des pratiques³¹. Vous pouvez utiliser ce champ pour documenter les fonctions ou usages de l'objet liés à du patrimoine immatériel. Vous pouvez y inscrire de l'information précise permettant de situer l'objet par rapport à une pratique collective (une célébration religieuse par exemple) ou à un savoir-faire particulier.

EXEMPLE :

Un ostensor de la Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice au Canada³²

| | |
|-------------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | ostensor |
| <i>Événements, lieux, personnes</i> | Compagnie des prêtres de Saint-Sulpice |
| <i>Commentaires</i> | Les Sulpiciens utilisent cet ostensor depuis leur arrivée en Nouvelle-France. Il a été fabriqué au 17 ^e siècle en France. |
| > <i>Fonctions/usages</i> | Dans la religion catholique, l'ostensor sert à exposer le saint sacrement qui est une hostie consacrée représentant le Christ. Autrefois, l'ostensor était généralement exposé sur un autel à l'intérieur d'une église. Il était aussi utilisé lors des processions telles que la Fête-Dieu. L'hostie était insérée dans la lunule qui est l'espace circulaire au centre de l'ostensor. |

Règles d'inscription :

- 1) Le champ *Fonctions/usages* est particulièrement efficace lorsque les renseignements y sont consignés de façon claire, concise et constante.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | baignoire sur pied |
| > <i>Fonctions/usages</i> | baignoire sur pied convertie en auge à bétail |

³¹ Vous pouvez référer à la [Loi sur le patrimoine culturel](#) pour une définition plus précise du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

³² Exemple inspiré de l'[Inventaire du patrimoine immatériel religieux du Québec](#) (IPR) [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Principe de fonctionnement (Description physique)



Définition :

Ce champ contient le principe qui régit le fonctionnement de l'objet.

Observations :

- 1) Le principe de fonctionnement réfère aux mécanismes, aux processus et aux principes physiques ou chimiques qui régissent le fonctionnement de l'objet.
- 2) Attention! Ne confondez pas le champ *Principe de fonctionnement* avec le champ **Fonctions/usages**. Le champ *Principe de fonctionnement* contient une description brève des mécanismes de fonctionnement de l'objet alors que le champ *Fonctions/usages* contient des renseignements sur les différents usages de l'objet.

EXEMPLE :

Un télescope de Grégory utilisé pour observer le ciel

| | |
|-------------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | télescope de Grégory |
| <i>Fonctions/usages</i> | observation des astres |
| > <i>Principe de fonctionnement</i> | L'image est réfléchiée dans le premier miroir, puis dans le second où l'image est inversée, avant d'entrer dans l'oculaire à deux lentilles. |

- 3) Certains objets peuvent être reliés à du patrimoine immatériel c'est-à-dire à des savoirs, des savoir-faire ou des pratiques³³. Vous pouvez utiliser ce champ pour documenter le fonctionnement de l'objet lorsque celui-ci est en lien avec du patrimoine immatériel.

EXEMPLE :

Une baguette de sourcier³⁴

| | |
|-------------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | baguette de sourcier |
| <i>Commentaires</i> | Le sourcier est une personne sensible au champ magnétique de l'eau ce qui lui permet, à l'aide de sa baguette, de retrouver des sources d'eau. M. Isidore Tremblay, à qui appartenait la baguette, a appris à s'en servir de son père qui lui aussi avait ce « don ». |
| <i>Fonctions/usages</i> | Sert à rechercher des sources d'eau souterraines. |
| > <i>Principe de fonctionnement</i> | Le sourcier, en tenant une branche de la baguette dans chaque main, se promène sur le terrain où il espère retrouver de l'eau. La baguette pointera soit vers le sol, soit vers le ciel lorsqu'une source d'eau sera détectée. |

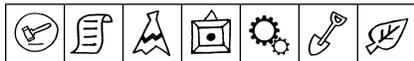
³³ Vous pouvez référer à la **Loi sur le patrimoine culturel** pour une définition plus précise du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

³⁴ Exemple inspiré de l'**Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel** (IREPI) [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Règles d'inscription :

- 1) Le champ *Principe de fonctionnement* est particulièrement efficace lorsque les renseignements y sont consignés de façon claire, concise et constante.

Emplacement permanent (1 à 6) (Localisation)



Définition :

Ces champs contiennent l'emplacement permanent de l'objet ou son lieu d'entreposage désigné.

Observations :

- 1) L'inventaire et la localisation des objets sont prioritaires pour une bonne gestion des collections. Ces champs sont de première importance puisqu'ils permettent de localiser les objets à l'intérieur de l'institution.
- 2) Chaque objet doit posséder un emplacement permanent. Le Réseau Info-Muse propose six champs pouvant être utilisés pour consigner cette information, soit *Emplacement permanent 1* à *Emplacement permanent 6*. Il est possible que vous n'ayez pas besoin des six champs; utilisez ceux dont vous avez besoin et laissez les autres vides.
- 3) Établissez d'abord un plan des espaces de rangement dans votre institution et codifiez chaque lieu. Vous construirez ainsi votre liste d'autorité hiérarchisée à laquelle vous pourrez référer pour assigner un emplacement à chaque objet. Assignez la plus grande unité au champ *Emplacement permanent 1* et continuez jusqu'à la plus petite unité de rangement, selon le nombre de champs d'emplacement requis.

EXEMPLE :
Institution 1

| Codification | Données sur l'emplacement Objet A | Données sur l'emplacement Objet B |
|---|---|---|
| <i>Emplacement permanent 1</i> Bâtiment | <i>Emplacement permanent 1</i> séminaire | <i>Emplacement permanent 1</i> musée |
| <i>Emplacement permanent 2</i> Salle/Réserve | <i>Emplacement permanent 2</i> réserve 423 | <i>Emplacement permanent 2</i> salle d'orientation |
| <i>Emplacement permanent 3</i> Étagère/Vitrine | <i>Emplacement permanent 3</i> étagère 4 | <i>Emplacement permanent 3</i> vitrine 13 |
| <i>Emplacement permanent 4</i> Tablette | <i>Emplacement permanent 4</i> tablette C | <i>Emplacement permanent 4</i> |
| <i>Emplacement permanent 5</i> Boîte | <i>Emplacement permanent 5</i> boîte C.2 | <i>Emplacement permanent 5</i> |
| <i>Emplacement permanent 6</i> Plateau | <i>Emplacement permanent 6</i> plateau C.2.1 | <i>Emplacement permanent 6</i> |

EXEMPLE :
Institution 2

| Codification | Données sur l'emplacement Objet A | Données sur l'emplacement Objet B |
|--|---|--|
| <i>Emplacement permanent 1</i> Salle/Réserve | <i>Emplacement permanent 1</i> salle Henri-Granger | <i>Emplacement permanent 1</i> réserve sous-sol |
| <i>Emplacement permanent 2</i> Étagère/Meuble | <i>Emplacement permanent 2</i> | <i>Emplacement permanent 2</i> étagère 3 |
| <i>Emplacement permanent 3</i> Tablette de l'étagère/Tiroir du meuble | <i>Emplacement permanent 3</i> | <i>Emplacement permanent 3</i> tablette D |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 4) Ces champs s'utilisent conjointement avec le champ **Date de l'emplacement permanent**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'emplacement en procédant du plus général au plus spécifique.

EXEMPLE :

Enregistrement d'un objet se trouvant dans le local 205, sur l'étagère D, tablette 12, boîte 4, plateau 2

| Codification | Données sur l'emplacement |
|--|---|
| <i>Emplacement permanent 1</i> Local | <i>Emplacement permanent 1</i> local 205 |
| <i>Emplacement permanent 2</i> Étagère | <i>Emplacement permanent 2</i> étagère D |
| <i>Emplacement permanent 3</i> Tablette | <i>Emplacement permanent 3</i> tablette 12 |
| <i>Emplacement permanent 4</i> Boîte | <i>Emplacement permanent 4</i> boîte 4 |
| <i>Emplacement permanent 5</i> Plateau | <i>Emplacement permanent 5</i> plateau 2 |

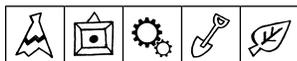
EXEMPLE :

Enregistrement d'un objet se trouvant dans la vitrine 1 de la salle d'exposition appelée « foyer »

| Codification | Données sur l'emplacement |
|---|---|
| <i>Emplacement permanent 1</i> Salle/Réserve | <i>Emplacement permanent 1</i> foyer |
| <i>Emplacement permanent 2</i> Vitrine/Étagère | <i>Emplacement permanent 2</i> vitrine 1 |
| <i>Emplacement permanent 3</i> Tablette | <i>Emplacement permanent 3</i> |

- 2) Si vous savez qu'un objet fait partie de vos collections mais qu'il est introuvable, inscrivez « inconnu » dans le champ *Emplacement permanent 1*. N'inscrivez rien dans les autres champs d'emplacement. Inscrivez la date de ce constat dans le champ *Date de l'emplacement permanent*.
- 3) Si vous déplacez un objet, n'oubliez pas d'inscrire la nouvelle localisation dans les champs d'emplacement permanent et la nouvelle date dans le champ *Date de l'emplacement permanent*. Il est important de conserver un relevé historique des emplacements. Archivez les informations concernant les anciennes localisations.
- 4) Ces champs peuvent contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

Date de l'emplacement permanent (Localisation)



Définition :

Ce champ contient la date à laquelle l'objet a été placé à son emplacement permanent.

Observations :

- 1) L'inventaire et la localisation des objets sont prioritaires pour une bonne gestion des collections. Ce champ doit être complété lors de l'inventaire de la collection.
- 2) Un champ vide signifie que l'objet n'a pas encore été inventorié. Après l'inventaire, ce champ ne devrait contenir aucune date incertaine, approximative ou partielle.
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec les **champs d'emplacement permanent**.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

Une lampe placée le 26 novembre 1988 dans la réserve 423, sur la tablette 3 de l'étagère C

| | |
|--|-------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe |
| <i>Emplacement permanent 1</i> | réserve 423 |
| <i>Emplacement permanent 2</i> | étagère C |
| <i>Emplacement permanent 3</i> | tablette 3 |
| > <i>Date de l'emplacement permanent</i> | 1988-11-26 |

- 2) Si vous déplacez un objet, n'oubliez pas d'inscrire la nouvelle date dans le champ *Date de l'emplacement permanent* et la nouvelle localisation dans les champs d'emplacement permanent. Il est important de conserver un relevé historique des dates. Archivez les informations concernant les anciennes dates.
- 3) Si vous savez qu'un objet fait partie de vos collections mais qu'il est introuvable, inscrivez « inconnu » dans le champ *Emplacement permanent 1* et la date de ce constat dans le champ *Date de l'emplacement permanent*.

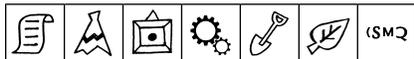
EXEMPLE :

Une sculpture non localisée lors de l'inventaire terminé le 7 février 1992

| | |
|--|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sculpture |
| <i>Emplacement permanent 1</i> | inconnu |
| > <i>Date de l'emplacement permanent</i> | 1992-02-07 |

- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

Continent d'origine (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français du continent d'origine de l'objet.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ *Continent d'origine* avec le champ **Continent d'utilisation**. Le champ *Continent d'origine* indique celui où l'objet a été produit alors que le champ *Continent d'utilisation* indique le nom du continent où a été utilisé l'objet.

EXEMPLE :

Un chapeau fabriqué en Amérique du Nord et utilisé en Océanie

| | |
|--------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |
| > <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Océanie |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez utiliser la liste d'autorité suivante³⁵ :

Afrique
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Antarctique
Asie
Europe
Océanie

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du continent au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------|-----------------|
| > <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Sud |
|------------------------------|-----------------|

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du continent d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

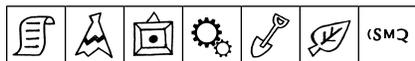
Une théière provenant probablement d'Asie

| | |
|------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | théière |
| > <i>Continent d'origine</i> | Asie ? |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

³⁵ RESSOURCES NATURELLES CANADA. **Le monde, continents**, Site L'Atlas du Canada [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Pays d'origine (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français du pays d'origine de l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de pays au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 2) Attention! Ne confondez pas le champ *Pays d'origine* avec le champ ***Pays du fabricant***. Le champ *Pays d'origine* contient le nom du pays où l'objet a été produit. Le champ *Pays du fabricant* contient le nom du pays du siège social du fabricant.

EXEMPLE :

Une assiette fabriquée en Angleterre par la compagnie anglaise Chelsea

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Fabricant</i> | Chelsea |
| <i>Pays du fabricant</i> | Royaume-Uni, Angleterre |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| > <i>Pays d'origine</i> | Royaume-Uni, Angleterre |

EXEMPLE :

Une assiette portant l'inscription « Made in England » dont vous ne connaissez pas le fabricant.

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Fabricant</i> | |
| <i>Pays du fabricant</i> | |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| > <i>Pays d'origine</i> | Royaume-Uni, Angleterre |

- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ ***Continent d'origine***.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du pays au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------|--------------------|
| > <i>Pays d'origine</i> | République Tchèque |
| et non | |
| <i>Pays d'origine</i> | Rép. Tch. |

- 2) Si le nom du pays d'où provient l'objet a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la production de l'objet.

EXEMPLE :

Une statue dogon provenant du Soudan français

| | |
|----------------------------|-----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | statue |
| <i>Continent d'origine</i> | Afrique |
| > <i>Pays d'origine</i> | Mali, Soudan français |
| <i>Culture</i> | africain, dogon |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du pays d'une espace et d'un point d'interrogation.

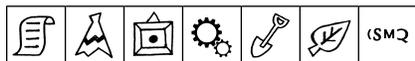
EXEMPLE :

Un sac provenant probablement d'Afghanistan

| | |
|----------------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | sac |
| <i>Continent d'origine</i> | Asie |
| > <i>Pays d'origine</i> | Afghanistan ? |

- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Province d'origine (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la province d'origine de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ peut également contenir le nom d'un territoire canadien, d'un État américain, d'un comté britannique, d'un canton suisse, d'un département français, d'une préfecture japonaise ou tout autre équivalent du terme « province ».

EXEMPLE :

Une peinture provenant des Alpes-Maritimes françaises

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | France |
| > <i>Province d'origine</i> | Alpes-Maritimes |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de provinces au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.

- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Continent d'origine** et **Pays d'origine**.

EXEMPLE :

Un vase provenant du comté de Staffordshire en Angleterre

| | |
|-----------------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vase |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | Royaume-Uni, Angleterre |
| > <i>Province d'origine</i> | Staffordshire |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la province au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Un ventilateur provenant de l'État du Vermont aux États-Unis

| | |
|-----------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | ventilateur |
| <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'origine</i> | États-Unis |
| > <i>Province d'origine</i> | Vermont |
| et non | |
| <i>Province d'origine</i> | Vt |

- 2) Si le nom de la province d'où provient l'objet a changé, inscrivez d'abord son nom actuel suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la production de l'objet.

EXEMPLE :

Un grattoir provenant de la partie est des Territoires du Nord-Ouest, aujourd'hui le Nunavut

| | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | grattoir |
| <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'origine</i> | Canada |
| > <i>Province d'origine</i> | Nunavut, Territoires du Nord-Ouest |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la province d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Ville d'origine (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la ville, du village ou de la municipalité d'où provient l'objet.

Observations :

- 1) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de villes au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Continent d'origine**, **Pays d'origine** et **Province d'origine**.

EXEMPLE :

Une assiette provenant de Limoges, en France

| | |
|----------------------------|--------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | France |
| <i>Province d'origine</i> | Haute-Vienne |
| > <i>Ville d'origine</i> | Limoges |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la ville, du village ou de la municipalité au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Un parapluie provient de Los Angeles aux États-Unis.

| | |
|----------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | parapluie |
| <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'origine</i> | États-Unis |
| <i>Province d'origine</i> | Californie |
| > <i>Ville d'origine</i> | Los Angeles |
| et non | |
| <i>Ville d'origine</i> | L. A. |

- 2) Si le nom de la ville d'origine a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de la production de l'objet.

EXEMPLE :

Une assiette a été fabriquée à Sainte-Rose, en 1945. Cette ville est annexée à la ville de Laval depuis 1965.

| | |
|----------------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Date de fin de production</i> | 1945 |
| <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'origine</i> | Canada |
| <i>Province d'origine</i> | Québec |
| > <i>Ville d'origine</i> | Laval, Sainte-Rose |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la ville d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Continent d'utilisation (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français du continent où l'objet a été utilisé.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ *Continent d'utilisation* avec le champ **Continent d'origine**. Le champ *Continent d'utilisation* indique le nom du continent où a été utilisé l'objet alors que le champ *Continent d'origine* indique celui où l'objet a été produit.

EXEMPLE :

Un chapeau fabriqué en Amérique du Nord et utilisé en Océanie

| | |
|----------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | chapeau |
| <i>Continent d'origine</i> | Amérique du Nord |
| > <i>Continent d'utilisation</i> | Océanie |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez utiliser la liste d'autorité suivante³⁶ :

Afrique
Amérique du Nord
Amérique du Sud
Antarctique
Asie
Europe
Océanie

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du continent au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------------------|-----------------|
| > <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Sud |
|----------------------------------|-----------------|

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du continent d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Une horloge probablement utilisée en Europe.

| | |
|----------------------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | horloge |
| > <i>Continent d'utilisation</i> | Europe ? |

³⁶ RESSOURCES NATURELLES CANADA. *Le monde, continents*, Site L'Atlas du Canada [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées puisqu'un objet peut avoir été utilisé dans plus d'un continent au fil des ans. C'est le cas d'objets ayant appartenu à un individu qui a émigré. Les noms des continents doivent alors être inscrits par ordre chronologique, en commençant par le plus récent. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une table utilisée en Europe, puis en Amérique du Nord.

| <i>Nom de l'objet</i> | |
|----------------------------------|--------------------------|
| > <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord; Europe |

Pays d'utilisation (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français du ou des pays où l'objet a été utilisé.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ *Pays d'utilisation* avec le champ ***Pays d'origine***. Le champ *Pays d'utilisation* indique le nom du pays où a été utilisé l'objet alors que le champ *Pays d'origine* indique celui où l'objet a été produit.

EXEMPLE :

Une carafe fabriquée en France et utilisée au Canada

| | |
|--------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | carafe |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | France |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| > <i>Pays d'utilisation</i> | Canada |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de pays au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ ***Continent d'utilisation***.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du pays au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------|--------------|
| > <i>Pays d'utilisation</i> | Sainte-Lucie |
| et non | |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Ste-Lucie |

- 2) Si le nom du pays où a été utilisé l'objet a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de l'utilisation de l'objet.

EXEMPLE :

Un châle porté au Cachemire au début du 19^e siècle. Le Cachemire n'est plus un État indépendant depuis 1949.

| | |
|------------------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | châle |
| <i>Date de début de production</i> | 1800 po |
| <i>Date de fin de production</i> | 1825 an |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Asie |
| > <i>Pays d'utilisation</i> | Inde, Cachemire |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du pays d'une espace et d'un point d'interrogation.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une herminette probablement utilisée au Botswana

| | |
|--------------------------------|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | herminette |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Afrique |
| > <i>Pays d'utilisation</i> | Botswana ? |

- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées puisqu'un objet peut avoir été utilisé dans plus d'un pays au fil des ans. C'est le cas d'objets ayant appartenu à un individu qui a émigré. Les noms de pays doivent alors être inscrits par ordre chronologique, en commençant par le plus récent. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une assiette fabriquée en Chine pour l'exportation. Elle a été utilisée au Royaume-Uni, puis au Canada.

| | |
|--------------------------------|--------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | assiette |
| <i>Continent d'origine</i> | Asie |
| <i>Pays d'origine</i> | Chine |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord; Europe |
| > <i>Pays d'utilisation</i> | Canada; Royaume-Uni |

Province d'utilisation (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la province où l'objet a été utilisé.

Observations :

- 1) Ce champ peut également contenir le nom d'un territoire canadien, d'un État américain, d'un comté britannique, d'un canton suisse, d'un département français, d'une préfecture japonaise ou de tout autre équivalent du terme « province ».
- 2) Attention! Ne confondez pas le champ *Province d'utilisation* avec le champ **Province d'origine**. Le champ *Province d'utilisation* indique le nom de la province où a été utilisé l'objet alors que le champ *Province d'origine* indique celui où l'objet a été produit.

EXEMPLE :

Une robe fabriquée dans le département de Hauts-de-Seine en France et utilisée en Louisiane

| | |
|---------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | robe |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | France |
| <i>Province d'origine</i> | Hauts-de-Seine |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'utilisation</i> | États-Unis |
| > <i>Province d'utilisation</i> | Louisiane |

- 3) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de provinces au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 4) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Continent d'utilisation** et **Pays d'utilisation**.

EXEMPLE :

Une nappe utilisée en Ligurie

| | |
|---------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | nappe |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Europe |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Italie |
| > <i>Province d'utilisation</i> | Ligurie |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la province au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------------------|
| > <i>Province d'utilisation</i> | Colombie-Britannique |
| et non | |
| <i>Province d'utilisation</i> | C. B. |

- 2) Si le nom de la province où a été utilisé l'objet a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de l'utilisation de l'objet.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un grattoir utilisé dans la partie est des Territoires du Nord-Ouest, aujourd'hui le Nunavut

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | grattoir |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Canada |
| > <i>Province d'utilisation</i> | Nunavut, Territoires du Nord-Ouest |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la province d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|----------|
| > <i>Province d'utilisation</i> | Valais ? |
|---------------------------------|----------|

- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées puisqu'un objet peut avoir été utilisé dans plus d'une province au fil des ans. C'est le cas d'objets ayant appartenu à un individu qui a vécu dans plus d'une province. Les noms des provinces doivent alors être inscrits par ordre chronologique en commençant par la plus récente. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Une bêche utilisée au Manitoba, puis en Ontario

| | |
|---------------------------------|-------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bêche |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Canada |
| > <i>Province d'utilisation</i> | Ontario; Manitoba |

Ville d'utilisation (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom français de la ville, du village ou de la municipalité où l'objet a été utilisé.

Observations :

- 1) Attention! Ne confondez pas le champ *Ville d'utilisation* avec le champ **Ville d'origine**. Le champ *Ville d'utilisation* indique le nom de la ville où l'objet a été utilisé alors que le champ *Ville d'origine* indique celle où l'objet a été produit.

EXEMPLE :

Une robe fabriquée dans le département de Côte-d'Or, à Dijon, en France et utilisée à Baton Rouge en Louisiane

| | |
|--------------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | robe |
| <i>Continent d'origine</i> | Europe |
| <i>Pays d'origine</i> | France |
| <i>Province d'origine</i> | Côte-d'Or |
| <i>Ville d'origine</i> | Dijon |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'utilisation</i> | États-Unis |
| <i>Province d'utilisation</i> | Louisiane |
| > <i>Ville d'utilisation</i> | Baton Rouge |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de villes au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données. Vous pouvez consulter la **capsule documentaire no 2** pour des références bibliographiques.
- 3) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Continent d'utilisation**, **Pays d'utilisation** et **Province d'utilisation**.

EXEMPLE :

Une nappe utilisée à Gênes

| | |
|--------------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | nappe |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Europe |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Italie |
| <i>Province d'utilisation</i> | Ligurie |
| > <i>Ville d'utilisation</i> | Gênes |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de la ville, du village ou de la municipalité au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

| | |
|------------------------------|--------------|
| > <i>Ville d'utilisation</i> | Santa Monica |
| et non | |
| <i>Ville d'utilisation</i> | S. Monica |

- 2) Si le nom de la ville d'utilisation a changé, inscrivez d'abord son nom actuel, suivi d'une virgule et d'une espace, puis le nom qui avait cours lors de l'utilisation de l'objet.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un grattoir utilisé à Ville-Marie et datant de 1690

| | |
|----------------------------------|-------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | grattoir |
| <i>Date de fin de production</i> | 1690 |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Canada, Nouvelle-France |
| <i>Province d'utilisation</i> | Québec |
| > <i>Ville d'utilisation</i> | Montréal, Ville-Marie |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la ville d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 4) Ce champ peut contenir plusieurs entrées puisqu'un objet peut avoir été utilisé dans plus d'une ville au fil des ans. C'est le cas d'objets ayant appartenu à un individu qui a vécu dans plus d'une ville. Les noms de villes doivent alors être inscrits par ordre chronologique, en commençant par la plus récente. Les entrées doivent être séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

Un tapis fabriqué en Turquie, pour l'exportation, a été utilisé à Rome, puis à Toronto.

| | |
|--------------------------------|--------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tapis |
| <i>Continent d'origine</i> | Asie |
| <i>Pays d'origine</i> | Turquie |
| <i>Continent d'utilisation</i> | Amérique du Nord; Europe |
| <i>Pays d'utilisation</i> | Canada; Italie |
| <i>Province d'utilisation</i> | Ontario; Latium |
| > <i>Ville d'utilisation</i> | Toronto; Rome |

Utilisateur (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom ou la raison sociale de l'utilisateur de l'objet.

Observations :

- 1) Le nom de l'utilisateur correspond au nom de l'organisme public ou privé ou encore au nom de la personne qui a utilisé l'objet.
- 2) Certains objets peuvent être reliés à du patrimoine immatériel c'est-à-dire à des savoirs, des savoir-faire ou des pratiques³⁷. Ce champ est un indicateur de la présence potentielle de patrimoine immatériel lié à l'objet. Il peut s'agir, par exemple, d'une personne liée à une pratique ou à un savoir-faire en particulier.

EXEMPLE :

Un tourne-billes utilisé par Yves Massicotte pour la drave³⁸

| | |
|-------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | tourne-billes |
| <i>Commentaires</i> | M. Yves Massicotte a été draveur jusque dans les années 1960. La drave consistait à conduire les billes ou les billots de bois (les « pitounes ») sur un cours d'eau jusqu'au moulin. L'hiver, les bûcherons amassaient les billes de bois sur les berges d'une rivière ou d'un lac. Au printemps, à la fonte des glaces, elles étaient mises à l'eau. Les draveurs conduisaient les billes vers le moulin à scie en se tenant en équilibre sur celles-ci tout en prévenant la formation d'embâcles. Le gouvernement a interdit la pratique de la drave en 1987 pour des raisons environnementales. |
| <i>Fonctions/usages</i> | Sur l'eau, le draveur utilisait le tourne-billes pour déplacer et tourner les billes de bois qui s'enlisaient sur le fond de la rivière, qui s'échouaient sur les berges ou qui s'entre-mêlaient. |
| > <i>Utilisateur</i> | Massicotte, Yves |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de l'organisme ou de l'entreprise, sans inversion.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|--------------------|
| > <i>Utilisateur</i> | Compagnie Rolland |
| et non | |
| <i>Utilisateur</i> | Rolland, Compagnie |

³⁷ Vous pouvez référer à la [Loi sur le patrimoine culturel](#) pour une définition plus précise du patrimoine immatériel [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

³⁸ Exemple inspiré de l'[Inventaire des ressources ethnologiques du patrimoine immatériel](#) (IREPI) [Information à jour en date du 19 novembre 2015].

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 2) Inscrivez le nom de l'entreprise tel qu'il était officiellement utilisé au moment où l'objet a été en service. Inscrivez l'acronyme si c'est le nom le plus connu de l'entreprise et précisez alors entre parenthèses le nom complet.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|---------------------------------------|
| > Utilisateur | IBM (International Business Machines) |
|---------------|---------------------------------------|

- 3) N'utilisez pas de traduction libre lorsque vous inscrivez le nom d'une entreprise.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|------------------------------------|
| > Utilisateur | Company of Military Airplanes |
| et non | |
| Utilisateur | La compagnie des avions militaires |

- 4) Lorsque le nom d'une entreprise existe dans plusieurs langues dont le français, inscrivez le nom en français, indépendamment de ce qui est inscrit sur l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|--|
| > Utilisateur | La compagnie Générale Électrique du Canada limitée |
| et non | |
| Utilisateur | Canadian General Electric Company Limited |

- 5) Lorsque l'utilisateur est une personne, inscrivez son nom, une virgule, une espace et le prénom.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|-----------------------|
| > Utilisateur | Lefebvre, Pierre-Paul |
|---------------|-----------------------|

- 6) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|-----------------------|
| > Utilisateur | MacDonald, Georges L. |
|---------------|-----------------------|

- 7) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|------------------------------|
| > Utilisateur | Roy, C. A.; Péroquin, Louise |
|---------------|------------------------------|

- 8) Si un individu possède un titre, il faut inscrire son nom, une virgule, une espace son prénom, une virgule, une espace et son titre.

EXEMPLE :

| | |
|---------------|---------------------------|
| > Utilisateur | Bilodeau, Michel, docteur |
|---------------|---------------------------|

- 9) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de l'utilisateur d'une espace et d'un point d'interrogation.

- 10) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. L'énumération doit commencer par l'utilisateur le plus récent.

EXEMPLE :

Un compteur à péage a été utilisé par la Southern Canada Power à compter du 12 mai 1958 jusqu'au 23 septembre 1964 puis par la Shawinigan Water and Power du 24 septembre 1964 jusqu'au 6 décembre 1966.

| | |
|--------------------------|---|
| Nom de l'objet | compteur à péage |
| > Utilisateur | Shawinigan Water and Power; Southern Canada Power |
| Date de début de service | 1964-09-24; 1958-05-12 |
| Date de fin de service | 1966-12-06; 1964-09-23 |

Date de début de service (Origine)



Définition :

Ce champ contient la date à laquelle l'objet a été mis en service.

Observations :

- 1) La date de début de service correspond à la date où l'objet a été utilisé pour la première fois par l'utilisateur.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Date de fin de service**.
- 3) Lorsqu'un intervalle de dates est connu, la date la plus ancienne doit être inscrite dans le champ *Date de début de service* alors que la date la plus récente doit être inscrite dans le champ *Date de fin de service*.

EXEMPLE :

Une radio a été utilisée entre 1951 et 1963.

| | |
|-----------------------------------|-------|
| <i>Nom de l'objet</i> | radio |
| > <i>Date de début de service</i> | 1951 |
| <i>Date de fin de service</i> | 1963 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'année de mise en service sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|------|
| > <i>Date de début de service</i> | 1946 |
|-----------------------------------|------|

- 2) Si le mois et le jour d'entrée en service sont connus, inscrivez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|------------|
| > <i>Date de début de service</i> | 1949-12-14 |
|-----------------------------------|------------|

- 3) La lettre « c » (pour *circa*) est utilisée lorsque le début de la mise en service d'un objet a eu lieu à l'intérieur d'une période de dix ans, soit cinq ans avant ou cinq ans après la date indiquée. Inscrivez l'année, une espace et la lettre « c » en minuscule.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|--------|
| > <i>Date de début de service</i> | 1957 c |
|-----------------------------------|--------|

- 4) L'abréviation « an » (pour « antérieur à ») est utilisée lorsque le début de la mise en service d'un objet a eu lieu au plus tard à la date indiquée, sinon avant celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « an » en lettres minuscules.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|---------|
| > <i>Date de début de service</i> | 1905 an |
|-----------------------------------|---------|

- 5) L'abréviation « po » (pour « postérieur à ») est utilisée lorsque le début de la mise en service d'un objet a eu lieu au plus tôt à la date indiquée, sinon après celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « po » en lettres minuscules.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|-----------------------------------|---------------|
| > <i>Date de début de service</i> | 1957-03-14 po |
|-----------------------------------|---------------|

- 6) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date de début de service d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 7) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Consignez les entrées en commençant par la date la plus récente et faites correspondre chaque entrée avec celle du champ **Utilisateur**.

EXEMPLE :

Une locomotive a été mise en service le 12 mai 1926 par les Chemins de fers nationaux du Canada. Ils l'ont utilisée jusqu'au 5 avril 1965. Cette locomotive a été remise en service par la compagnie United Aircraft of Canada le 14 juin 1966 jusqu'à son retrait permanent le 8 septembre 1988.

| | |
|-----------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | locomotive |
| <i>Utilisateur</i> | United Aircraft of Canada Ltd; Chemins de fers nationaux du Canada |
| > <i>Date de début de service</i> | 1966-06-14; 1926-05-12 |
| <i>Date de fin de service</i> | 1988-09-08; 1965-04-05 |

Date de fin de service (Origine)



Définition :

Ce champ contient la date à laquelle l'objet a été retiré du service.

Observations :

- 1) La date de fin de service correspond à la date où l'objet a été utilisé pour la dernière fois par l'utilisateur.
- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Date de début de service**.
- 3) Lorsqu'un intervalle de dates est connu, la date la plus ancienne doit être inscrite dans le champ *Date de début de service* alors que la date la plus récente doit être inscrite dans le champ *Date de fin de service*.

EXEMPLE :

Une radio utilisée entre 1951 et 1963

| | |
|---------------------------------|-------|
| <i>Nom de l'objet</i> | radio |
| <i>Date de début de service</i> | 1951 |
| > <i>Date de fin de service</i> | 1963 |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez l'année de fin de service sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|------|
| > <i>Date de fin de service</i> | 1964 |
|---------------------------------|------|

- 2) Si le mois et le jour de fin de service sont connus, inscrivez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|------------|
| > <i>Date de fin de service</i> | 1935-06-18 |
|---------------------------------|------------|

- 3) La lettre « c » (pour *circa*) est utilisée lorsque la fin de la mise en service d'un objet a eu lieu à l'intérieur d'une période de dix ans, soit cinq ans avant ou cinq ans après la date indiquée. Inscrivez l'année, une espace et la lettre « c » en minuscule.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|--------|
| > <i>Date de fin de service</i> | 1957 c |
|---------------------------------|--------|

- 4) L'abréviation « an » (pour « antérieur à ») est utilisée lorsque la fin de la mise en service d'un objet a eu lieu au plus tard à la date indiquée, sinon avant celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « an » en lettres minuscules.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|---------|
| > <i>Date de fin de service</i> | 1905 an |
|---------------------------------|---------|

- 5) L'abréviation « po » (pour « postérieur à ») est utilisée lorsque la fin de la mise en service d'un objet a eu lieu au plus tôt à la date indiquée, sinon après celle-ci. Inscrivez la date, une espace et l'abréviation « po » en lettres minuscules.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|---------------|
| > <i>Date de fin de service</i> | 1957-03-14 po |
|---------------------------------|---------------|

- 6) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date de fin de service d'une espace et d'un point d'interrogation.
- 7) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Consignez les entrées en commençant par la date la plus récente et faites correspondre chaque entrée avec celle du champ **Utilisateur**.

EXEMPLE :

Une locomotive a été mise en service le 12 mai 1926 par les Chemins de fers nationaux du Canada. Ils l'ont utilisée jusqu'au 5 avril 1965. Cette locomotive a été remise en service par la compagnie United Aircraft of Canada le 14 juin 1966 jusqu'à son retrait permanent le 8 septembre 1988.

| | |
|---------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | locomotive |
| <i>Utilisateur</i> | United Aircraft of Canada Ltd; Chemins de fers nationaux du Canada |
| <i>Date de début de service</i> | 1966-06-14; 1926-05-12 |
| > <i>Date de fin de service</i> | 1988-09-08; 1965-04-05 |

École/style (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom de l'école ou du style associé à l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ donne des renseignements sur le courant artistique dans lequel l'objet se situe.
- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données³⁹.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de l'école artistique ou du style de l'objet en respectant l'emploi des majuscules.

EXEMPLE :

Une peinture réalisée en 1928 par Arthur Lismer, du Groupe des Sept, porte le titre *Cathedral Mountain*.

| | |
|----------------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Lismer, Arthur |
| <i>Titre</i> | Cathedral Mountain |
| <i>Date de fin de production</i> | 1928 |
| > <i>École/style</i> | Groupe des Sept |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Une lampe probablement de style Art nouveau

| | |
|-----------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lampe |
| > <i>École/style</i> | Art nouveau ? |

- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace.

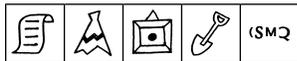
EXEMPLE :

Un comptoir d'influence victorienne et néo-rococo réalisé vers 1866

| | |
|----------------------------------|-----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | comptoir |
| <i>Date de fin de production</i> | 1866 c |
| > <i>École/style</i> | victorien; néo-rococo |

³⁹ Pour une liste normalisée de termes, vous pouvez consulter : MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Écoles*, Service des Musées de France, Site Joconde. et MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *Époques et styles*, Service des Musées de France, Site Joconde. [Information à jour en date du 19 novembre 2015]

Religion (Origine)



Définition :

Ce champ contient le nom de la religion à laquelle l'objet est associé.

Observations :

- 1) Le champ *Religion* contient le nom de la religion, de la secte ou de tout autre mouvement religieux associé à l'objet.

EXEMPLE :

Un ostensor utilisé dans les cérémonies catholiques

| Nom de l'objet | |
|-------------------|--------------------------|
| > <i>Religion</i> | ostensor catholicisme |

- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de religion au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.

Règles d'inscription :

- 1) Indiquez la religion d'appartenance de l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|--------------|
| > <i>Religion</i> | anglicanisme |
|-------------------|--------------|

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la religion d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------|--------------|
| > <i>Religion</i> | hindouisme ? |
|-------------------|--------------|

- 3) Si aucune recherche n'a été effectuée pour identifier la religion d'appartenance de l'objet, n'inscrivez rien dans ce champ.
- 4) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Culture (Origine)



Définition :

Ce champ contient la culture associée à l'objet.

Observations :

- 1) Le champ *Culture* contient le nom du groupe d'appartenance culturel de l'objet.
- 2) Le terme inscrit dans ce champ doit permettre de situer l'objet dans le temps et l'espace et de l'associer à un groupe humain précis. Cette association se fonde sur l'ethnie, l'époque, la langue, la région d'origine, la religion, le style ou la technique de fabrication.
- 3) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des noms de cultures au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.

Règles d'inscription :

- 1) Indiquez la culture d'appartenance de l'objet en utilisant la forme adjectivale au masculin.

EXEMPLE :

| | |
|-----------|----------|
| > Culture | canadien |
|-----------|----------|

- 2) Vous pouvez utiliser un terme générique suivi d'un terme spécifique lorsque cela est utile pour la recherche. Dans ce cas, séparez les données par **une virgule** suivie d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|-----------|-----------------|
| > Culture | africain, dogon |
|-----------|-----------------|

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom de la culture d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|--------------------------------------|----------------|
| Un couteau probablement paléo-indien | |
| <i>Nom de l'objet</i> | couteau |
| > Culture | paléo-indien ? |

- 4) Si aucune recherche n'a été effectuée pour identifier la culture d'appartenance de l'objet, n'inscrivez rien dans ce champ.

- 5) Lorsque après une recherche, il vous est impossible de déterminer la culture d'appartenance de l'objet, inscrivez « inconnu ». Au besoin, complétez par un commentaire dans le champ **Remarques du catalogueur**.

EXEMPLE :

| | |
|---------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | panier |
| > Culture | inconnu |
| <i>Remarques du catalogueur</i> | Contrairement à l'information fournie par le donateur en 1929, il ne s'agit pas d'un panier de culture baoulée. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

- 6) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Secteur géo-culturel (Origine)



Définition :

Ce champ contient la désignation du secteur géo-culturel d'origine de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ indique le secteur géographique occupé par le groupe d'appartenance de l'objet.
- 2) Évitez la multiplication des termes en dressant une liste d'autorité à laquelle vous ajouterez des mots clés au besoin. Vous obtiendrez ainsi de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom du secteur géo-culturel d'où provient l'objet.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------------|-------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | arc |
| <i>Culture</i> | inuit |
| > <i>Secteur géo-culturel</i> | Arctique de l'Est |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le nom du secteur géo-culturel d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

| | |
|-------------------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | louche |
| <i>Culture</i> | amérindien |
| > <i>Secteur géo-culturel</i> | Côte du Nord-Ouest ? |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Mode d'acquisition (Source)



Définition :

Ce champ indique comment votre institution a acquis l'objet.

Observations :

- 1) Utilisez ce champ avec la liste d'autorité suivante, ce qui vous permettra d'obtenir de meilleurs résultats lors de vos recherches dans la base de données :

achat

Mode d'acquisition par lequel un objet a été obtenu par votre institution contre paiement.

EXEMPLE :

Un vitrail de Marcelle Ferron a été obtenu par votre institution lors d'une vente le 21 novembre 1990. L'objet appartenait à Christian Courval.

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vitrail |
| <i>Artiste/artisan</i> | Ferron, Marcelle |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | achat |
| <i>Date d'accession</i> | 1990-11-21 |
| <i>Source</i> | Courval, Christian |

collecte

Mode d'acquisition par lequel une autorité mandatée par votre institution a recueilli un objet à la surface du sol ou dans l'eau.

Ce mode d'acquisition se rencontre plus fréquemment pour des objets reliés à l'archéologie et pour des spécimens reliés aux sciences naturelles.

EXEMPLE :

Une pierre à fusil a été recueillie à la surface du sol, le 6 mai 1985, par un archéologue, lors d'une excursion organisée par votre institution sur votre terrain.

| | |
|-----------------------------|----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | pierre à fusil |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | collecte |
| <i>Date d'accession</i> | 1985-05-06 |

dépôt

Mode d'acquisition par lequel un objet a été déposé dans votre institution, pour une durée limitée, dans l'éventualité qu'il soit acquis.

Attention! C'est une pratique courante d'employer le terme « dépôt » pour désigner un objet confié à une institution pour une durée indéterminée; il s'agit d'une utilisation abusive. Dans ce cas, il faut plutôt parler d'un « prêt illimité ». Cette dernière information ne peut être inscrite dans le présent champ puisque l'objet n'a pas été acquis par l'institution.

Attention! Le « dépôt » est un mode d'acquisition temporaire. Si des objets ont été déposés dans votre institution sans que la durée en ait été préalablement déterminée, des procédures d'acquisition tels que l'achat ou le don devraient être envisagées.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une estampe d'Albert Dumouchel a été déposée le 12 février 1991 dans votre institution par François Delcourt, afin d'être présentée au prochain comité d'acquisition⁴⁰.

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Artiste/artisan</i> | Dumouchel, Albert |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | dépôt |
| <i>Date d'accession</i> | 1991-02-12 |
| <i>Source</i> | Delcourt, François |

don

Mode d'acquisition par lequel un objet a été cédé gratuitement et de façon permanente à votre institution.

Attention! Il s'agit d'un don même si l'institution émet un reçu aux fins de l'impôt sur le revenu.

EXEMPLE :

Une tapisserie péruvienne vous a été cédée gratuitement le 27 mai 1976 par Joseph et Antoinette Bérubé.

| | |
|-----------------------------|------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tapisserie |
| <i>Pays d'origine</i> | Pérou |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1976-05-27 |
| <i>Source</i> | Bérubé, Antoinette; Bérubé, Joseph |

échange

Mode d'acquisition par lequel un objet a été transféré d'une autre institution à la vôtre, contre la remise d'un autre objet, de façon permanente.

EXEMPLE :

Vous avez obtenu un bracelet de cheville le 20 juin 1991 du Musée de la parure. En échange, vous avez remis un de vos objets à ce musée.

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bracelet de cheville |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | échange |
| <i>Date d'accession</i> | 1991-06-20 |
| <i>Source</i> | Musée de la parure |

fouille

Mode d'acquisition par lequel une autorité mandatée par votre institution a recueilli un objet en creusant le sol ou le fond de l'eau.

Attention! La fouille subaquatique ne suppose pas forcément qu'on a recueilli l'objet en creusant le sol. Il peut avoir été dégagé de la surface sous laquelle il était plus ou moins enfoui.

EXEMPLE :

Un taquet a été acquis le 18 septembre 1988, lors d'une fouille effectuée sur la propriété de votre institution, par un archéologue travaillant pour celle-ci.

| | |
|-----------------------------|------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | taquet |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | fouille |
| <i>Date d'accession</i> | 1988-09-18 |

intégration des arts à l'architecture

Mode d'acquisition par lequel une œuvre d'art a été acquise par votre institution par suite de l'application de la politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des édifices publics. Selon cette loi, une part du budget de construction (1 %) d'un édifice public est réservée à l'exécution d'une œuvre d'art par un créateur en arts visuels du Québec.

⁴⁰ Si l'objet est acquis, l'information dans le champ *Mode d'acquisition* devra être modifiée. Sinon, l'estampe retournera à son propriétaire.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Une peinture a été réalisée à l'entrée de la nouvelle aile de votre institution par Michel Lagacé, le 4 juin 1988, dans le cadre de la « loi du 1 % ».

| | |
|-----------------------------|---------------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Artiste/artisan</i> | Lagacé, Michel |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | intégration des arts à l'architecture |
| <i>Date d'accession</i> | 1988-06-04 |

legs

Mode d'acquisition par lequel un objet a été cédé de façon permanente à votre institution par voie testamentaire.

EXEMPLE :

Une mouchette vous a été cédée le 14 octobre 1978 à la suite de l'ouverture du testament de Carole Michaud.

| | |
|-----------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | mouchette |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | legs |
| <i>Date d'accession</i> | 1978-10-14 |
| <i>Source</i> | Michaud, Carole |

naissance

Mode d'acquisition déterminé par le commencement de la vie d'un spécimen.

production maison

Mode d'acquisition attribué à un objet qui a été commandé par votre institution et exécuté par une ou des personnes travaillant pour celle-ci.

EXEMPLE :

Une vitrine d'exposition a été exécutée en 1910 par Wilfrid Castonguay, l'architecte qui a construit le bâtiment dans lequel se trouve votre institution. La vitrine fait maintenant partie de votre collection permanente.

| | |
|-----------------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | vitrine d'exposition |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | production maison |
| <i>Date d'accession</i> | 1910 |

transfert

Mode d'acquisition par lequel un objet a été transféré d'une institution à la vôtre, ou du fonds consolidé de votre institution à vos collections, de façon permanente.

EXEMPLE :

Une commode, provenant du fonds consolidé de la congrégation des sœurs de la Providence, a été transférée le 20 février 1989 dans votre collection d'arts décoratifs du Musée des sœurs de la Providence.

| | |
|-----------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | commode |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | transfert |
| <i>Date d'accession</i> | 1989-02-20 |
| <i>Source</i> | congrégation des sœurs de la Providence |

inconnu

Mode d'acquisition impossible à déterminer même après que des recherches aient été effectuées.

EXEMPLE :

Malgré toutes les recherches que vous avez accomplies, vous ne pouvez trouver comment votre institution a acquis une carte géographique faite par Jodocus Hondius le vieux. Cependant, vous savez que cet objet est entré chez vous en 1968.

| | |
|-----------------------------|----------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | carte géographique |
| <i>Artiste/artisan</i> | Hondius, Jodocus, le vieux |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | inconnu |
| <i>Date d'accession</i> | 1968 |
| <i>Source</i> | inconnu |

- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Date d'accession** et **Source**.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un prie-Dieu donné par Paul Ranger le 9 février 1924

| | |
|-----------------------------|--------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | prie-Dieu |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1924-02-09 |
| <i>Source</i> | Ranger, Paul |

Règles d'inscription :

- 1) Indiquez le mode d'acquisition de l'objet au complet; n'utilisez pas d'abréviation.

EXEMPLE :

Une poupée léguée par Henriette Laurier le 14 mars 1982

| | |
|-----------------------------|--------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | poupée |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | legs |
| <i>Date d'accession</i> | 1982-03-14 |
| <i>Source</i> | Laurier, Henriette |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre le mot clé d'une espace et d'un point d'interrogation.

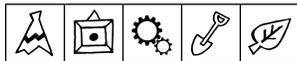
EXEMPLE :

Un baromètre probablement acheté, qui fait partie des collections depuis 1919.

| | |
|-----------------------------|-----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | baromètre |
| > <i>Mode d'acquisition</i> | achat ? |
| <i>Date d'accession</i> | 1919 |
| <i>Source</i> | inconnu |

- 3) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Date d'accession (Source)



Définition :

Ce champ contient la date d'acquisition de l'objet par votre institution.

Observations :

- 1) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Mode d'acquisition** et **Source**.

EXEMPLE :

Une bague léguée par Lucie Reneau le 22 mai 1982

| | |
|---------------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | bague |
| <i>Mode d'acquisition</i> | legs |
| > <i>Date d'accession</i> | 1982-05-22 |
| <i>Source</i> | Reneau, Lucie |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

Une radio achetée de Lucien Saint-Pierre le 13 février 1991

| | |
|---------------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | radio |
| <i>Mode d'acquisition</i> | achat |
| > <i>Date d'accession</i> | 1991-02-13 |
| <i>Source</i> | Saint-Pierre, Lucien |

- 2) Si seule l'année d'acquisition est connue, inscrivez-la sous la forme AAAA (A pour « année »).

EXEMPLE :

Un tricycle faisant partie des collections depuis 1956

| | |
|---------------------------|----------|
| <i>Nom de l'objet</i> | tricycle |
| <i>Mode d'acquisition</i> | inconnu |
| > <i>Date d'accession</i> | 1956 |
| <i>Source</i> | inconnu |

- 3) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Une lanterne achetée peut-être le 1^{er} novembre 1956, chez l'antiquaire La Belle Époque enr.

| | |
|---------------------------|----------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | lanterne |
| <i>Mode d'acquisition</i> | achat |
| > <i>Date d'accession</i> | 1956-11-01 ? |
| <i>Source</i> | La Belle Époque enr. |

- 4) Il est possible que vous sachiez qu'un objet faisait partie de vos collections à une date précise et que vous ne possédiez aucune information sur la date d'accession. Inscrivez alors la date que vous avez trouvée dans vos dossiers, suivie d'une espace et de l'abréviation « an » pour « antérieur à ».

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

Un cache-pot pour lequel il existe une date d'évaluation de l'état de conservation (champ **Date de l'état actuel**) mais aucune donnée sur l'accession.

| | |
|------------------------------|---------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | cache-pot |
| <i>État actuel</i> | excellent |
| <i>Date de l'état actuel</i> | 1959-04-19 |
| <i>Mode d'acquisition</i> | inconnu |
| > <i>Date d'accession</i> | 1959-04-19 an |
| <i>Source</i> | inconnu |

- 5) Lorsque après une recherche, il vous est impossible de déterminer la date d'accession, inscrivez « inconnu ».

EXEMPLE :

Un pichet fait partie des collections mais aucun document ne relate sa date d'accession et son mode d'acquisition.

| | |
|---------------------------|---------|
| <i>Nom de l'objet</i> | pichet |
| <i>Mode d'acquisition</i> | inconnu |
| > <i>Date d'accession</i> | inconnu |
| <i>Source</i> | inconnu |

- 6) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Source (Source)



Définition :

Ce champ contient le nom de la personne ou de l'organisme à qui appartenait l'objet avant que votre institution l'acquière.

Observations :

- 1) Même si un donateur ou un organisme désire conserver l'anonymat, vous devez inscrire son nom ici. Ce renseignement demeurera confidentiel puisqu'il s'agit d'un champ utilisé à l'interne seulement.

EXEMPLE :

Une peinture a été donnée par Serge Beaulieu le 23 septembre 1990. Monsieur Beaulieu désire conserver l'anonymat.

| | |
|---------------------------|-----------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1990-09-23 |
| > <i>Source</i> | Beaulieu, Serge |

- 2) Ce champ s'utilise conjointement avec les champs **Mode d'acquisition** et **Date d'accession**.

EXEMPLE :

Une estampe donnée par Pierre Bouchard le 27 septembre 1990

| | |
|---------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1990-09-27 |
| > <i>Source</i> | Bouchard, Pierre |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de famille suivi d'une virgule, d'une espace et du prénom.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|-------------------------|
| > <i>Source</i> | Charbonneau, Paul-Émile |
|-----------------|-------------------------|

- 2) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|----------------------|
| > <i>Source</i> | MacDonald, Lionel L. |
|-----------------|----------------------|

- 3) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|---------------------------------|
| > <i>Source</i> | Bélanger, C. A.; Demers, Louise |
|-----------------|---------------------------------|

- 4) Si un individu possède un titre, il faut inscrire son nom, une virgule, une espace, son prénom, une virgule, une espace et son titre.

EXEMPLE :

| | |
|-----------------|-------------------------|
| > <i>Source</i> | Laplante, Camille, sœur |
|-----------------|-------------------------|

- 5) Si vous voulez consigner deux noms d'un même individu, inscrivez d'abord le nom sous lequel il est le plus connu selon les règles d'inscription et ajoutez l'autre nom entre parenthèses sans l'inverser.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

EXEMPLE :

| | |
|----------|-------------------------------------|
| > Source | Dupuis, Juliette (Juliette Carrier) |
|----------|-------------------------------------|

EXEMPLE :

| | |
|----------|--|
| > Source | Saint-Stanislas, sœur, a.s.v. (Gabrielle Beaulieu) |
|----------|--|

- 6) Inscrivez le nom de l'organisme ou de l'entreprise au complet, sans inversion, en respectant l'orthographe d'usage.

EXEMPLE :

| | |
|----------|---------------------------|
| > Source | Jean Lacombe et Fils Itée |
|----------|---------------------------|

- 7) Lorsqu'un objet a appartenu simultanément à plusieurs personnes, consignez les noms par ordre alphabétique et séparez les données par **un point-virgule** suivi d'une espace.

EXEMPLE :

| | |
|----------|-----------------------------------|
| > Source | Roy, Claude; Roy-Bélisle, Suzelle |
|----------|-----------------------------------|

Mention de source (Source)



Définition :

Ce champ contient la mention de source référant à la personne ou à l'organisme à qui appartenait l'objet avant que l'institution ne l'acquière.

Observations :

- 1) La mention de source comprend le texte exact à employer lorsque l'objet est présenté au public, notamment lorsqu'elle fait partie d'une exposition ou est reproduite dans une publication.

EXEMPLE :

Fernand Martin a donné une estampe le 21 juillet 1976. Il désire que la mention suivante soit utilisée : « Don de Fernand Martin en mémoire de sa fille Yolande ».

| | |
|----------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | estampe |
| <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1976-07-21 |
| <i>Source</i> | Martin, Fernand |
| > <i>Mention de source</i> | Don de Fernand Martin en mémoire de sa fille Yolande |

- 2) Attention! Il est important de bien distinguer le champ *Mention de source* du champ **Source**. Le champ *Mention de source* ne doit contenir que de l'information non confidentielle sur la source. Le champ *Source* contient des renseignements protégés qui, souvent, ne doivent pas être diffusés.

EXEMPLE :

Suzanne Boileau, qui a donné une redingote le 3 juin 1992, désire conserver l'anonymat.

| | |
|----------------------------|------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | redingote |
| <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1992-06-03 |
| <i>Source</i> | Boileau, Suzanne |
| > <i>Mention de source</i> | Don anonyme |

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le texte exact à employer lorsque l'objet est présenté au public, notamment lorsqu'elle fait partie d'une exposition ou est reproduite dans une publication.

EXEMPLE :

Roger Charbonneau a donné une peinture le 26 juillet 1995. Sur son entente de don, il est inscrit que la mention de Ph. D. doit apparaître à la suite de son nom à chaque fois que l'œuvre est présentée ou reproduite.

| | |
|----------------------------|----------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
| <i>Mode d'acquisition</i> | don |
| <i>Date d'accession</i> | 1995-07-26 |
| <i>Source</i> | Charbonneau, Roger |
| > <i>Mention de source</i> | Don de Roger Charbonneau, Ph. D. |

- 2) Ce champ ne peut contenir qu'une seule entrée.

Catalogueur (Catalogage)



Définition :

Ce champ contient le nom de la personne qui a documenté l'objet.

Observations :

- 1) Vous devez indiquer dans ce champ le nom de chacune des personnes qui ont documenté l'objet.

Règles d'inscription :

- 1) Inscrivez le nom de famille, une virgule, une espace et le prénom.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | Pelletier, Jean-Jacques |
|----------------------|-------------------------|

- 2) L'initiale doit être suivie d'un point.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|-----------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | MacDonald, Georges L. |
|----------------------|-----------------------|

- 3) Les points et les virgules doivent être suivis d'une espace sauf lorsqu'un autre signe de ponctuation les suit.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|----------------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | Roy, C. A.; Potvin, Louise |
|----------------------|----------------------------|

- 4) Si un individu possède un titre, il faut inscrire son nom, une virgule, une espace, son prénom, une virgule, une espace et son titre.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|-------------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | Laplante, Camille, sœur |
|----------------------|-------------------------|

- 5) Inscrivez le nom sous lequel le catalogueur est le plus connu. Si vous voulez consigner deux noms d'un même individu, inscrivez d'abord le nom sous lequel il est le plus connu selon les règles d'inscription et ajoutez l'autre nom entre parenthèses sans l'inverser.

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|-------------------------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | Dupuis, Juliette (Juliette Carrier) |
|----------------------|-------------------------------------|

EXEMPLE :

| | |
|----------------------|--|
| > <i>Catalogueur</i> | Saint-Stanislas, sœur, a.s.v. (Gabrielle Beaulieu) |
|----------------------|--|

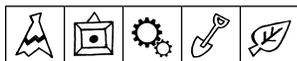
- 6) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Chaque nom du champ *Catalogueur* doit correspondre à une date dans le champ ***Date du catalogue***.

EXEMPLE :

Une peinture a été documentée le 7 septembre 1984 par Josée Brodeur. Richard Martin a documenté l'œuvre à nouveau le 2 mars 1992.

| <i>Nom de l'objet</i> | peinture |
|--------------------------|---------------------------------|
| > <i>Catalogueur</i> | Martin, Richard; Brodeur, Josée |
| <i>Date du catalogue</i> | 1992-03-02; 1984-09-07 |

Date du catalogage (Catalogage)



Définition :

Ce champ contient les dates de documentation de l'objet.

Observations :

- 1) Ce champ s'utilise conjointement avec le champ **Catalogueur**.

Règles d'inscription :

- 1) Indiquez la date sous la forme AAAA tiret MM tiret JJ, en chiffres uniquement (A pour « année », M pour « mois », J pour « jour »).

EXEMPLE :

Un briquet catalogué par Julie Desjardins le 15 février 1992

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | briquet |
| <i>Catalogueur</i> | Desjardins, Julie |
| > <i>Date du catalogage</i> | 1992-02-15 |

- 2) Si vous doutez de l'exactitude du renseignement, faites suivre la date d'une espace et d'un point d'interrogation.

EXEMPLE :

Un couteau documenté par Jacques Prescott, probablement le 18 août 1982

| | |
|-----------------------------|-------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | couteau |
| <i>Catalogueur</i> | Prescott, Jacques |
| > <i>Date du catalogage</i> | 1982-08-18 ? |

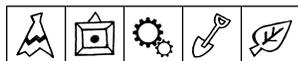
- 3) Ce champ peut contenir plusieurs entrées séparées par **un point-virgule** suivi d'une espace. Chaque date dans le champ *Date de catalogage* doit correspondre à un nom dans le champ *Catalogueur*.

EXEMPLE :

Une médaille documentée par Brigitte Savoie le 28 octobre 1975, puis par Manon Lemieux le 14 mai 1992

| | |
|-----------------------------|----------------------------------|
| <i>Nom de l'objet</i> | médaille |
| <i>Catalogueur</i> | Lemieux, Manon; Savoie, Brigitte |
| > <i>Date du catalogage</i> | 1992-05-14; 1975-10-28 |

Remarques du catalogueur (Catalogage)



Définition :

Ce champ contient les remarques de la ou des personnes qui ont documenté l'objet.

Observations :

- 1) Les champs de remarques servent à inscrire des renseignements qui ne peuvent être consignés dans aucun autre champ.

EXEMPLE :

Le donateur d'un panier, acquis en 1929, vous a mentionné que l'objet était de culture baoulée. Après des recherches plus approfondies, cette information s'avère fausse.

| | |
|-----------------------------------|---|
| <i>Nom de l'objet</i> | panier |
| <i>Culture</i> | inconnu |
| > <i>Remarques du catalogueur</i> | Contrairement à l'information fournie par le donateur en 1929, il ne s'agit pas d'un panier de culture baoulée. |

Règles d'inscription :

- 1) Notez l'information de façon claire, concise et constante.
- 2) Afin de conserver un relevé historique de ce champ, inscrivez les initiales du catalogueur entre parenthèses, à la suite de chaque remarque.

EXEMPLE :

Une ceinture d'apparat est documentée par Lucie Boucher le 9 novembre 1990 et par Monique Savoie le 24 avril 1992. Chacune a inscrit une remarque dans le champ *Remarques du catalogueur*.

| | |
|-----------------------------------|--|
| <i>Nom de l'objet</i> | ceinture |
| <i>Catalogueur</i> | Savoie, Monique; Boucher, Lucie |
| <i>Date du catalogage</i> | 1992-04-24; 1990-11-09 |
| > <i>Remarques du catalogueur</i> | Il faudrait transférer cet objet de la réserve des métaux à la voûte aussitôt que l'espace sera libre (M.S.). Les trois plaques ovales de la ceinture sont en or (L.B.). |

Fiches exemples

Ethnologie/Histoire

| | |
|---------------------------|-----|
| baratte à beurre..... | 163 |
| carte géographique..... | 165 |
| casque de mineur..... | 167 |
| cuisinière à bois..... | 169 |
| harmonium..... | 171 |
| kayak..... | 173 |
| photographie..... | 175 |
| poupée de collection..... | 176 |
| tabernacle..... | 178 |
| vaisselier..... | 179 |

Beaux-arts/Arts décoratifs

| | |
|-------------------|-----|
| estampe..... | 181 |
| installation..... | 183 |
| peinture..... | 185 |
| peinture..... | 187 |
| photographie..... | 189 |
| photographie..... | 191 |
| sculpture..... | 193 |
| sculpture..... | 195 |
| statuette..... | 197 |

Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------------|-----|
| chargeuse à godet..... | 199 |
| ensemble de géochimie..... | 201 |
| horodateur..... | 203 |
| lampe d'inspection..... | 205 |
| locomotive à vapeur..... | 207 |
| locomotive diesel-électrique..... | 209 |
| théodolite..... | 211 |
| turbine à réaction..... | 213 |
| voltampèremètre..... | 215 |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Musée régional de Kamouraska |
| Numéro d'accession | 1977.586 |
| Catégorie de l'objet | Outillage et équipement pour le traitement de matières premières |
| Sous-catégorie de l'objet | Traitement des aliments |
| Nom de l'objet | baratte à beurre |
| Nombre d'objets | 1 |
| Fabricant | Beatty Bros. Limited |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario ? |
| Date de début de production | 1875 po |
| Date de fin de production | 1899 an |
| Période | 4 ^e quart du 19 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 93 |
| Largeur | 57 |
| Profondeur | 82 |
| Diamètre extérieur | 36 |
| Matériaux | bois; métal; vernis |
| Technique de fabrication | découpé; assemblé; verni |
| Transcription/translittération | à l'arrière, c. : BEATTY BROS / LIMITED / MAKERS / FERGUS LONDON WINNIPEG |
| Description | Instrument sur pieds de métal munis de roulettes. Plaque de bois rectangulaire à la base. Baril fait de douves de bois retenues par des cerceaux de métal, fixé sur un axe horizontal et pivotant sur lui-même grâce à une manivelle de métal et poignée de bois cylindrique sur le dessus. Couvercle se fermant à l'aide de poignées et d'une vis et muni d'une petite fenêtre circulaire qui devient noire lorsque le beurre est prêt. Système de pales à l'intérieur qui transforment la crème en beurre grâce au mouvement rotatif du baril. |
| Commentaires | Vers 1880 apparaît la baratte à beurre pivotante. Fabriquée probablement en Ontario, cette baratte a appartenu à une famille de Kamouraska. |
| Fonctions/usages | Confectionner du beurre. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Principe de fonctionnement On vidait de la crème dans le baril, on brassait la baratte à l'aide de la manivelle jusqu'à ce que le petit disque de verre, situé à gauche près du centre du couvercle, devienne noir et indique ainsi que la crème était devenue du beurre.

Continent d'origine Amérique du Nord

Pays d'origine Canada

Province d'origine Ontario ?

Pays d'utilisation Canada

Province d'utilisation Québec

Ville d'utilisation Kamouraska

Culture canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford Mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1990.431 |
| Discipline | Histoire minière |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Pièces et documents |
| Nom de l'objet | carte géographique |
| Nombre d'objets | 1 |
| Artiste/artisan | Fritz Cirkel, M.E. |
| Titre | Asbestos Region, Quebec |
| Fabricant | Department of Mines Canada |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Ottawa |
| Date de fin de production | 1910-01 |
| Période | 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 33 |
| Largeur | 20 |
| Unité de masse | g |
| Poids | 1 |
| Matériaux | fibres; encre |
| Technique de fabrication | imprimé |
| Transcription/translittération | h.c. : Canada / Department of mines / Mines Branch / Hon. W. Templeman, Minister; A.P. Low, LL.D., Deputy Minister; / Eugene Haanel, PH.D., Director; b.c. : Second edition; b.d. : No 78 / Accompanying Monograph No69, on chrysotile-Asbestos: / its occurrence, exploitation, milling, and uses, by Fritz |
| Description | Carte en couleur des principales régions d'exploitation d'amiante au Québec (Asbestos, Danville, Thetford Mines et East Broughton), avec en fond de carte les limites de cantons et de lots. L'échelle de la carte est de 1 mille au pouce. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Commentaires

Trouvé dans un mur d'une maison de Saint-Jacques-de-Leeds en effectuant des réparations. Cette carte éditée par le département des mines du Canada accompagnait un rapport sur les mines d'amiante (Fritz Cirkel, Chrysotile-Asbestos: its occurrence, exploitation, milling and uses, janvier 1910) est un document utilisé pour la promotion de l'exploration minière. C'est un excellent document de synthèse utile pour tous les prospecteurs, géologues et autres spécialistes des sciences de la Terre. De nos jours, ce n'est plus ce type de support en toile que nous utilisons, mais plutôt le papier ou le support numérique.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Ontario

Ville d'origine

Ottawa

Pays d'utilisation

Canada

Province d'utilisation

Québec

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford Mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1990.112.1 |
| Discipline | Histoire industrielle |
| Catégorie de l'objet | Vêtements et accessoires |
| Sous-catégorie de l'objet | Coiffure |
| Nom de l'objet | casque de mineur |
| Modèle | Skullgard |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | MMMRA1990.112.2; MMMRA1990.112.3 |
| Fabricant | Mine Safety Appliances Company (M.S.A.) |
| Pays du fabricant | États-Unis |
| Province du fabricant | Pennsylvanie |
| Ville du fabricant | Pittsburgh |
| Date de fin de production | 1930 c |
| Période | 2 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 15 |
| Largeur | 26,5 |
| Longueur | 31,5 |
| Unité de masse | g |
| Poids | 430,5 |
| Matériaux | plastique, fibre de verre; plastique, vinyle; époxyde; peau, cuir; métal |
| Technique de fabrication | industriel; collé |
| Transcription/translittération | sur support de lampe : MINE SAFETY APPLIANCES co. PGH., PA; à l'intérieur, au fond : 13 |
| Description | Casque de forme ovale, composé de 6 couches de textile imprégnées d'époxyde et laminées sous pression (100 tonnes), avec attache-corde en cuir. Cette attache-corde coulissée sert à maintenir la suspension intérieure. Une plaque de métal est vissée sur la partie proéminente du devant du casque. |
| Commentaires | Ce chapeau a été utilisé de 1940 à 1960 à la mine d'amiante British Canadian à Black Lake près de Thetford Mines au Québec. Comme ce casque ne rencontrait pas les caractéristiques voulues pour résister aux chocs électriques et aux impacts, il fut remplacé vers 1970. Pour l'adapter au travail de mine, on lui fixait un support sur le devant pour recevoir une lampe électrique qui était alimentée par une batterie fixée à la ceinture du mineur. En 1940 ce casque coûtait 8 \$. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|---------------------------------|---|
| Fonctions/usages | Ce casque était utilisé dans les mines pour se protéger d'éventuelles chutes de pierres et d'autres dangers dans les mines souterraines. Le support en métal sur le devant du casque sert à insérer la lampe de mineur. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | États-Unis |
| Province d'origine | Pennsylvanie |
| Ville d'origine | Pittsburgh |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Thetford Mines, Black Lake |
| Utilisateur | Dussault, Gilles |
| Date de début de service | 1940 c |
| Date de fin de service | 1970 c |
| Culture | américain |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Musée régional de Kamouraska |
| Numéro d'accession | 1977.59.1-10 |
| Catégorie de l'objet | Outils et équipement pour le traitement de matières premières |
| Sous-catégorie de l'objet | Traitement des aliments |
| Nom de l'objet | cuisinière à bois |
| Autres noms de l'objet | poêle à bois |
| Marque de commerce | Sultan |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | poêle; rond (6); grille; plaque; séparateur |
| Nombre de parties composantes | 10 |
| Fabricant | Guelph Stove Co. |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Guelph |
| Date de début de production | 1900 po |
| Date de fin de production | 1925 an |
| Période | 1 ^{er} quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 146 |
| Largeur | 84 |
| Profondeur | 64 |
| Matériaux | métal, fonte; peinture; verre |
| Technique de fabrication | émaillé; peint; assemblé |
| Transcription/translittération | c.d. : SULTAN; b.c. : GUELPH STOVE CO / GUELPH |
| Description | Cuisinière à bois de couleur blanc et noir, feu en bas à gauche, son fourneau à droite et le réchaud dans la partie haute. |
| Commentaires | Ce poêle à bois a appartenu à la famille de l'avocat Richard Alleyn (1826 – 1883) qui possédait une maison à Kamouraska. |
| Fonctions/usages | Préparer la nourriture et la conserver au chaud. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Ontario |
| Ville d'origine | Guelph |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Ville d'utilisation

Kamouraska

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Musée régional de Kamouraska |
| Numéro d'accession | 1999.1-5 |
| Catégorie de l'objet | Outils et équipement pour la communication |
| Sous-catégorie de l'objet | Musique |
| Nom de l'objet | harmonium |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | harmonium; partie supérieure; porte-chandelles (2); tiroir |
| Nombre de parties composantes | 5 |
| Fabricant | W. Doherty & Co. |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Clinton |
| Date de fin de production | 1860 c |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 218,5 |
| Largeur | 134 |
| Profondeur | 60 |
| Matériaux | bois, chêne; verre; métal; ivoire; fibre; vernis |
| Technique de fabrication | sculpté; découpé; assemblé; verni |
| Transcription/translittération | sur le côté gauche du clavier : W. Doherty & Co.; sur le côté droit du clavier : Clinton. Ont. Can; sur la pédale gauche : Doherty; sur la pédale droite : Organ |
| Description | Très bel harmonium, miroir rond entouré de feuilles de chêne sur la partie supérieure à l'avant et de chaque côté, motifs ronds et linéaires sur les pédales. Sur la tablette, au-dessus du clavier, deux porte-chandeliers ronds et mobiles, tissu beige sous le clavier, porte-livre pouvant servir de tiroir pour le rangement. |
| Commentaires | Cet harmonium a appartenu à la famille du docteur Ludger Têtu de Rivière-Ouelle. |
| Fonctions/usages | Jouer de la musique. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Ontario |
| Ville d'origine | Clinton |
| Pays d'utilisation | Canada |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-------------------------------|----------------|
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Rivière-Ouelle |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Institut culturel Avataq |
| Numéro d'accession | AV.2004.0018 |
| Catégorie de l'objet | Transport et manutention |
| Sous-catégorie de l'objet | Transport maritime |
| Nom de l'objet | kayak |
| Autres noms de l'objet | qajaq |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | AV.2004.0017 |
| Artiste/artisan | Ningiuruvik, Maasiu Ipuaraapik |
| Autre nom de l'artiste/artisan | Matthew |
| Date de début de production | 1955 po |
| Date de fin de production | 1966 an |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 45,8 |
| Largeur | 63,5 |
| Longueur | 693,5 |
| Matériaux | peau, phoque barbu; tendon, béluga; bois; métal |
| Technique de fabrication | étiré; cousu, à la main; coupé; dégrossi; courbé; cloué; assemblé |
| Description | Un kayak de mer à fond plat, plus long et plus élancé qu'un kayak de rivière ou un kayak de lac. |
| Commentaires | « En 1966, Masiu Ningiuruvik veut acheter un canoë et vend son qajaq, le dernier utilisé à Kangiqsujuaq, à Bernard Saladin d'Anglure, qui se trouve dans la collectivité pour faire de la recherche. M. Saladin d'Anglure met le qajaq dans le bateau qui l'emène vers le Sud et l'apporte à l'Université de Montréal, où il est étudiant cette année-là (il ira à l'Université Laval par la suite). Pendant les 34 années suivantes, le qajaq reste sur une étagère élevée à la réserve des collections du Département d'anthropologie, sur la rue Jean-Brillant, à Montréal. En 2001, le qajaq est montré pendant quatre mois à l'exposition Tumivut organisée par Avataq dans le Vieux-Montréal. En 2003, le projet d'un Centre pour visiteurs dans le Parc des Pingualuit est planifié, et le comité culturel du parc est en faveur du retour du qajaq dans sa collectivité d'origine. Au cours de l'hiver 2004, une demande officielle est envoyée à l'université qui, après plusieurs rencontres de professeurs, accepte de donner le qajaq à la Collection d'art Inuit du Nunavik, gérée par Avataq au nom des Nunavimmiut. » Revue Makivik, hiver 2004-2005, numéro 71, p. 13. Depuis le 19 octobre 2004, le qajaq est retourné dans la collectivité. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Kangiqsujaq |
| Culture | inuit |
| Secteur géo-culturel | Nunavik |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford Mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1998.145 |
| Discipline | Archives |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Pièces et documents |
| Nom de l'objet | photographie |
| Type de l'objet | noir et blanc |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | MMMRA1998.141 |
| Artiste/artisan | Daigle, Louis-Philippe |
| Titre | Drague Fleur-de-Lys |
| Date de fin de production | 1959 |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 8,8 |
| Largeur | 8,8 |
| Hauteur de l'image | 7,5 |
| Largeur de l'image | 7,5 |
| Médium | épreuve argentique |
| Support | papier |
| Transcription/translittération | verso : La grue flottante de la job 1954 à 1959 |
| Description | Épreuve photographique dont les côtés sont dentelés. L'image montre des hommes sur un radeau qui se dirige vers une drague. En arrière-plan : 2 bateaux-remorqueurs. |
| Commentaires | La drague Fleur-de-Lys a servi aux travaux de drainage du Lac Noir. Les travaux s'échelonnèrent de 1955 à 1958 afin d'avoir accès aux riches dépôts d'amiante reposant sous le lac, à une profondeur variant de 70 à 200 pieds (20 à 60 mètres). Les opérations minières ont été continues jusqu'en 2002. La mine Lac d'amiante est gérée par la compagnie LAB Chrysotile Inc. qui continue d'exploiter le minerai principalement en été depuis 2002. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Thetford Mines, Black Lake |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Elisapi Inukpuk / Fédération des coopératives du Nouveau-Québec; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE
/ ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Établissement | Institut culturel Avataq |
| Numéro d'accession | DAV.2003.1.1-6 |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Autre forme d'art |
| Nom de l'objet | poupée de collection |
| Autres noms de l'objet | inuujaq |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | poupée; besace; ongle de caribou (4) |
| Nombre de parties composantes | 6 |
| Objets associés | DAV.2003.1; DAV.2003.2; DAV.2003.3; DAV.2003.4; DAV.2003.5; DAV.2003.6; DAV.2003.7; DAV.2003.8; DAV.2003.9 |
| Artiste/artisan | Inukpuk, Elisapi |
| Titre | Atungakkuuk #10 |
| Date de fin de production | 2003 |
| Période | 1 ^{er} quart du 21 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 24 |
| Largeur | 17 |
| Profondeur | 9 |
| Matériaux | fouffure, rat musqué; fouffure, phoque; fouffure, caribou; peau, caribou; peau, vache; ongle de cervidé, caribou; fibre |
| Technique de fabrication | coupé; cousu, à la main; rembourré; tressé; assemblé |
| Description | Cette poupée représente Atungak vêtu de manière traditionnelle et tenant de sa main gauche un fouet. Il porte en bandoulière une gibecière contenant des ongles de caribou. Cette représentation de l'histoire d'Atungak comporte 4 poupées (Atungak, sa femme, son fils et sa fille), un traîneau et 4 colliers. Les colliers sont des objets de manipulation pour les jeunes enfants. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Commentaires

À divers endroits au Nunavik, on rapporte que des traces des pas d'Atungak sont encore visibles par terre, dans la pierre. Personnage légendaire, il fit le tour du monde à pied avec sa femme. En général, on raconte qu'avec son épouse, ils laissèrent derrière eux, au village, leurs deux enfants en âge de mener une vie autonome. Lorsqu'ils revinrent dans leur communauté, à la fin de leur périple, ils découvrirent que leur fils et leur fille avaient mené une vie oisive et dormi presque tout le temps. Maintenant, c'étaient des vieillards à la santé chancelante qui paraissaient beaucoup plus vieux que leurs parents. Les parents avaient beaucoup marché, n'avaient jamais dormi plus que nécessaire et finalement, n'avaient pas beaucoup vieilli.

Fonctions/usages

Cette poupée, ainsi que plusieurs autres, a été réalisée sur commande par Elisapi Inukjuk dans le cadre du projet Unikkaangualaurtaa (Raconte-moi une histoire; Let's tell a story). Ce projet consistait à développer du matériel éducatif destiné aux éducateurs de la petite enfance du Nunavik (pour les enfants de 0 à 5 ans). Les poupées illustrent différentes histoires (conte, légende, récit historique) qui visent à soutenir et promouvoir l'usage de la langue inuite et à transmettre la culture et des connaissances traditionnelles aux jeunes inuits du Nunavik.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Québec

Ville d'origine

Inukjuak

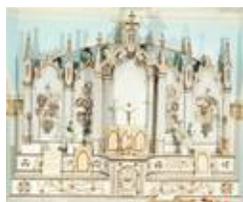
Culture

inuit

Secteur géo-culturel

Nunavik

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée régional de Kamouraska |
| Numéro d'accession | 1979.3 |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Objet de cérémonie et de culte |
| Nom de l'objet | tabernacle |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | tabernacle; clé |
| Nombre de parties composantes | 2 |
| Artiste/artisan | Levasseur, François, attribué à; Levasseur, Noël, attribué à |
| Date de fin de production | 1737 |
| Période | 2 ^e quart du 18 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 202,2 |
| Largeur | 250 |
| Profondeur | 56,5 |
| Matériaux | bois, pin; peinture; métal |
| Technique de fabrication | sculpté; découpé; assemblé; peint |
| Transcription/translittération | au bas de la porte du tabernacle : 1737 |
| Description | Ce tabernacle du XVIII ^e siècle, en pin composé de deux gradins, est attribué à la famille Levasseur. Sa porte s'orne d'un ciboire sculpté en bas-relief, sur celle-ci une date 1737. Les parties de la monstrance et du couronnement (en haut des gradins) ont été remises au goût du jour et sont postérieures à l'époque des Levasseur. |
| Commentaires | En octobre 1898, la Fabrique de Kamouraska faisait don aux Pères Trappistes (établis à Mistassini depuis 1892) d'un tabernacle datant de 1737 et provenant de la seconde église du Berceau de Kamouraska. En 1979, les Pères Trappistes restituèrent cette relique du passé à son lieu d'origine et en firent don au musée. |
| Fonctions/usages | Conserver la réserve eucharistique. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Kamouraska |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Établissement | Musée régional de Kamouraska |
| Numéro d'accession | 1977.149.1-9 |
| Catégorie de l'objet | Ameublement et décoration |
| Sous-catégorie de l'objet | Mobilier |
| Nom de l'objet | vaisselier |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | vaisselier; tiroir (3); tablette coulissante; tablette (4) |
| Nombre de parties composantes | 9 |
| Date de fin de production | 1930 c |
| Période | 2 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 196,5 |
| Largeur | 109 |
| Profondeur | 60 |
| Matériaux | bois; verre; plastique; peinture; vernis |
| Technique de fabrication | découpé; assemblé; peint; verni |
| Description | Armoire à deux étages, à base chantournée. Partie supérieure à panneaux avec vitres et motifs en "x" formant des losanges. À l'intérieur des portes, espace de rangement pour les épices et autres ingrédients culinaires. Des tablettes servant pour la vaisselle. Tablette coulissante au centre du meuble pour faciliter le service. Sous cette tablette, des tiroirs de format différent pour recevoir coutellerie, linges et nappes. L'étage inférieur à des portes avec motifs décoratifs peints en rouge, identiques à ceux des portes de l'étage supérieur. |
| Commentaires | Dès le XVIII ^e siècle, on trouve le vaisselier dans presque toutes les cuisines du Québec. |
| Fonctions/usages | Rangement de la vaisselle, de la coutellerie, des linges et nappes ainsi que des ingrédients culinaires. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Pays d'utilisation | Canada |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Province d'utilisation

Québec

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Fédération des coopératives du Nouveau-Québec; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|--|---|
| Établissement | Institut culturel Avataq |
| Numéro d'accession | DAV.2004.4 |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Œuvre sur papier |
| Nom de l'objet | estampe |
| Nombre d'objets | 1 |
| Artiste/artisan | Amittuk, Davidialuk Alaasuaq |
| Autre nom de l'artiste/artisan | Alasuaq; Alashuak; Alasua; Amittuq; Ammitu; Amittu; David; Davidealuk; Davidialu |
| Autre artiste/artisan | Qumaaluk, Caroline Uquujaq Qilirsuq |
| Rôle de l'autre artiste/artisan | imprimeuse |
| Titre | Legend |
| Date de fin de production | 1975 |
| Période | 4 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 48,5 |
| Largeur | 56 |
| Médium | encre |
| Support | papier |
| Technique de fabrication | gravure sur pierre |
| Signature | b. : Davidialuk Povungnituk |
| Transcription/translittération | b.c. : 55/55 fon/j nNymJ sigx lm t[txl S[ig fwW vNb 1975 (dédié à Kulisija Légende de Lumaq Davidialuk Povungnituk Québec Canada 1975) |
| Sujet/image | mythologie |
| Description | Cette estampe relate le moment où la méchante mère, attachée à la ligne du harpon, est entraînée dans les eaux, par un béluga. |
| Commentaires | La légende de Lumaq est celle d'un garçon aveugle qui se venge de sa mère qui le néglige. Ainsi, on raconte qu'un jour, un ours blanc s'approche de l'iglou où vivent une mère et ses deux enfants. La femme demande à son fils aveugle de prendre son arc et ses flèches et de tirer sur l'ours. Guidé par sa mère, il décoche la flèche en direction de l'animal, mais sa mère reproche au garçon d'avoir tué leur chien. Abandonné par sa mère, mais nourri en cachette par sa sœur, le jeune aveugle souhaite ardemment retrouver la vue. Un huart (tuulliq) le guide alors jusqu'à un lac où l'enfant plonge à trois reprises avant de recouvrir |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

la vue. En rentrant au campement, il voit la peau de l'ours mise à sécher. Il comprend que sa mère lui a menti. Feignant d'être toujours aveugle, il prend son harpon et invite sa mère à la chasse à la baleine. Il la convainc de s'attacher la ligne du harpon autour de la taille. Puis, il harponne un énorme béluga qui entraîne sa méchante mère dans les eaux. Cette dernière est aussitôt transformée en béluga.

| | |
|-----------------------------|------------------|
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Puvirnituq |
| Culture | inuit |
| Secteur géo-culturel | Nunavik |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Aganetha Dyck; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Établissement | Galerie Leonard & Bina Ellen |
| Numéro d'accession | 999.99 |
| Discipline | Beaux-arts |
| Catégorie de l'objet | Beaux-arts |
| Sous-catégorie de l'objet | Installation |
| Nom de l'objet | installation |
| Type de l'objet | sculpturale |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | robe; cage; soulier (2) |
| Nombre de parties composantes | 4 |
| Artiste/artisan | Dyck, Aganetha |
| Titre | Flower Girl's Dress |
| Date de début de production | 1993 |
| Date de fin de production | 1995 |
| Période | 4 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 231 |
| Largeur | 40,6 |
| Profondeur | 50,8 |
| Matériaux | cire, abeille; robe; souliers; fil; cage de métal |
| Technique de fabrication | assemblé; suspendu |
| Description | L'installation est constituée d'une robe de jeune fille (bretelles, corsage et jupe), d'une housse à vêtements en métal, de chaussures et d'une enceinte en métal. Des fils de fer attachés aux bretelles suspendent la robe, avec la housse à vêtements, au-dessus des chaussures placées par terre. L'œuvre pend à l'intérieur d'un assemblage à trois côtés (dessus, côté gauche et côté droit) fabriqué avec cinq grillages en métal argenté, qui portent des traces de rayons de miel. Les chaussures à lanière unique ont des talons plats et sont de couleur rougeâtre. Les bretelles de la robe portent des décorations en forme de feuilles et la jupe est faite de formes elliptiques ressemblant à des pétales. Le corsage cyan clair est brodé de motifs floraux et est garni de rayons de miel. |

Commentaires

Depuis ses tout débuts, la carrière artistique d'Aganetha Dyck a été centrée sur la transformation d'objets familiers, domestiques, depuis sa série de chandails rétrécis jusqu'à ses boutons en conserve. Plus récemment, Aganetha Dyck utilise des abeilles pour tout transformer, des cigarettes aux chaussures. Elle place des objets dans une ruche et attend que les abeilles les enduisent de cire, ce qui crée des symboles, parfois grotesques, du travail, de la collectivité et du délabrement. Flower Girl's Dress fait partie d'une série d'objets ayant séjourné dans une ruche intitulée The Extended Wedding Party, dans laquelle l'artiste utilise le monde de la ruche et de la reine des abeilles pour commenter le culte de la mariée et de la domesticité réservée à la femme. Toutes sortes d'objets pour mariage – robes, nourriture, chaussures – ont été soumis au travail des abeilles et ensuite présentés individuellement à l'intérieur d'écrans protecteurs. Dans cette œuvre particulière, l'absence du corps humain est soulignée par la robe vide, et les aspects rituels du mariage sont mis en évidence dans l'aspect archéologique et culturel des vêtements enduits, qui sont aussi partiellement peints au pistolet en couleur dorée comme une idole de l'Antiquité. (Martine Fournier, pour l'exposition Concordia Collects: Selected Art Acquisitions 1974-2000 / Un quart de siècle de collection d'art à Concordia)

Continent d'origine

Amérique du Nord

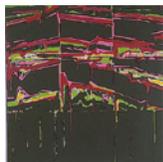
Pays d'origine

Canada

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Jacques Hurtubise; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Galerie Leonard & Bina Ellen |
| Numéro d'accession | 998.10 |
| Discipline | Beaux-arts |
| Catégorie de l'objet | Beaux-arts |
| Sous-catégorie de l'objet | Peinture |
| Nom de l'objet | peinture |
| Type de l'objet | polyptyque |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | panneau (9) |
| Nombre de parties composantes | 9 |
| Artiste/artisan | Hurtubise, Jacques |
| Titre | Rosa Rose |
| Date de fin de production | 1974 |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 183 |
| Largeur | 183 |
| Médium | acrylique |
| Support | toile |
| Signature | Hurtubise 74 |
| Transcription/translittération | © |
| Sujet/image | abstraction |
| Description | L'œuvre est une peinture abstraite réalisée sur neuf toiles carrées attachées ensemble dans un grand polyptyque carré. Sur les trois panneaux de la rangée supérieure et de celle du milieu, on peut voir des formes colorées angulaires placées horizontalement et regroupées vaguement en trois bandes irrégulières. Les trois panneaux de la rangée inférieure montrent des gouttes verticales de couleur : vertes, jaunes, blanches et rouges. Le rouge et le rose, sur fond noir, sont les couleurs prédominantes de l'œuvre. |

Commentaires

Rosa Rose est une peinture qui fait partie d'un ensemble d'œuvres commencées au début des années 1970, pour lesquelles l'artiste s'est mis à utiliser des petites toiles carrées attachées ensemble pour former des constructions en forme de grilles. Se distinguant nettement des motifs géométriques en série de la fin des années 1960, ces nouvelles œuvres permettaient à l'artiste d'explorer une approche constructive différente. L'organisation des toiles par la restructuration des peintures individuelles permettait à l'œuvre d'évoluer d'une manière plus contrôlée et moins aléatoire.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

À la fin de la décennie, la recherche d'Hurtubise pour ce qui a été décrit comme des « accidents contrôlés » de la peinture a mené à une étude plus approfondie du mouvement et des gestes, annonçant les récentes surfaces ondulées qui sont devenues importantes dans notre compréhension de l'œuvre de l'artiste.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Québec

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Pierre Dorion; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Établissement | Galerie Leonard & Bina Ellen |
| Numéro d'accession | 999.02 a-c |
| Discipline | Beaux-arts |
| Catégorie de l'objet | Beaux-arts |
| Sous-catégorie de l'objet | Peinture |
| Nom de l'objet | peinture |
| Type de l'objet | triptyque |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | panneau (3) |
| Nombre de parties composantes | 3 |
| Artiste/artisan | Dorion, Pierre |
| Titre | Caduta |
| Date de fin de production | 1994 |
| Période | 4 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 244 |
| Largeur | 274,5 |
| Médium | huile; rideau; tringle; pièce de velours encadré |
| Support | lin |
| Technique de fabrication | peint; percé; vissé; accroché |
| Sujet/image | portrait; abstraction |
| Description | Le panneau de gauche a un cadre rectangulaire rouge monté verticalement sur la toile; le panneau central montre un autoportrait de Dorion baissant les yeux et penché en avant; sur la partie supérieure du panneau de droite est montée une tringle de laquelle pend un rideau rouge. |
| Commentaires | L'œuvre Caduta s'inscrit dans une série sur l'autoportrait. Elle visait à « explorer l'abstraction de la peinture à travers la figure », en utilisant l'autoportrait comme un motif, ni plus ni moins. Le système mis en place par l'artiste interroge de façon simultanée l'histoire de la représentation et les contraintes plastiques de la reproduction d'un sujet. Il va s'en dégager une impression de vide, une atmosphère glaciale (les couleurs froides utilisées agissent sur cette sensation), une mise en scène austère – une quasi-représentation de la mort. L'œuvre de Pierre Dorion est fortement imprégnée de mélancolie. (Jocelyne Aumont, Galerie Trois Points, 1999) |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|----------------------------|------------------|
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Tim Clark; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|--------------------------------------|---|
| Établissement | Galerie Leonard & Bina Ellen |
| Numéro d'accession | 997.05 a-b |
| Discipline | Beaux-arts |
| Catégorie de l'objet | Beaux-arts |
| Sous-catégorie de l'objet | Photographie |
| Nom de l'objet | photographie |
| Type de l'objet | diptyque |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | photographie (2) |
| Nombre de parties composantes | 2 |
| Objets associés | The Melancholy of Maleness, Diptych E (997.06 a-b) |
| Artiste/artisan | Clark, Tim |
| Titre | The Melancholy of Maleness, Diptych B |
| Date de fin de production | 1996 |
| Période | 4 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 59,3 |
| Largeur | 75 |
| Hauteur de l'image | 34 |
| Largeur de l'image | 50,5 |
| Médium | épreuve argentique à la gélatine; impression graphique d'imprimante à jet d'encre Iris |
| Support | papier |
| Technique de fabrication | imprimé |
| Sujet/image | scène de genre; paysage |
| Description | Le diptyque est composé, à gauche, d'une photo en noir et blanc, et à droite, de reproductions de peintures du 16 ^e au 18 ^e siècle, qui sont découpées à l'intérieur de deux médaillons. La photo, prise derrière un homme et un petit garçon, les montre en train de regarder des pingouins par la fenêtre. Sur l'élément de droite du diptyque, on voit, dans le médaillon de gauche, un détail du <i>Martyre de saint Philippe</i> , peint par José de Ribera en 1639, où l'on peut entrevoir le crucifix et le visage du saint. Le médaillon de droite présente un détail du <i>Paysage avec les funérailles de Phocion</i> (1648), qui montre une formation nuageuse et les branches du sommet d'un arbre. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Commentaires

L'œuvre fait partie d'une série de sept diptyques (diptyque A à G), qui ont tous le même titre et ont tous été créés en 1996. Le diptyque A mesure 65,9 cm sur 86,7 cm et tous les autres ont les mêmes dimensions. Une sculpture porte également le titre de *The Melancholy of Maleness* (1996). Elle mesure 31 cm de longueur, 5 cm de largeur et 4,5 cm de hauteur et est constituée de deux baïonnettes de l'armée russe soudées ensemble.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Geneviève Cadieux; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

Établissement Galerie Leonard & Bina Ellen

Numéro d'accession 997.48

Discipline Beaux-arts

Catégorie de l'objet Beaux-arts

Sous-catégorie de l'objet Photographie

Nom de l'objet photographie

Type de l'objet couleur

Nombre d'objets 1

Artiste/artisan Cadieux, Geneviève

Titre Untitled/Sans titre (dos)

Date de fin de production 1994

Période 4^e quart du 20^e siècle

Unité de mesure linéaire cm

Hauteur 138,5

Largeur 92,5

Médium épreuve couleur

Support papier

Sujet/image corps

Description La photo en couleur présente une vue plein cadre du dos et de la tête d'une personne, montrés depuis l'intérieur des bras, au-dessus de la taille, jusqu'à la hauteur des oreilles. Les cheveux du sujet sont courts et argentés et sa colonne vertébrale est très perceptible.

Commentaires Cette œuvre appartient à un ensemble de photos qui se concentrent sur des parties de l'anatomie de personnes en les amplifiant. Elles rappellent la cinématographie par le recadrage et le montage et, par extension, font penser au gros plan du cinéma. Images agrandies d'amis, de membres de la famille et d'étrangers, elles portent toutes la marque de l'expérience vécue et de la transmutation (cicatrices, défauts) en révélant ce qui ne se remarque pas. Les corps photographiés sortent du cadre, au sens propre et au sens figuré. Les œuvres de Cadieux sont à la fois fragiles et dangereuses. Elles évoquent une multitude d'émotions de la personne qui est derrière l'objectif, car elles présentent une lecture du corps en progression, qui passe du physique au visuel et au visualisé. Dans un effort visant à élargir la signification de chacune de ses œuvres, Cadieux incorpore la technologie du médium photographique dans ses créations en prolongeant leur dimension symbolique et représentationnelle par la manipulation de l'imprimé et de sa composition chimique.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|----------------------------|------------------|
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Mattiusi Iyaituq / Fédération des coopératives du Nouveau-Québec; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Institut culturel Avataq |
| Numéro d'accession | AV.2001.0001.1-2 |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Sculpture |
| Nom de l'objet | sculpture |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | statuette; plume |
| Nombre de parties composantes | 2 |
| Artiste/artisan | Iyaituk, Mattiusi Manukuluk |
| Autre nom de l'artiste/artisan | Niaqu |
| Titre | New Wing for the Shaman |
| Date de fin de production | 2000 |
| Période | 1 ^{er} quart du 21 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 58,5 |
| Largeur | 26,5 |
| Longueur | 28,5 |
| Matériaux | pierre, serpentine; corne de cervidé, caribou; poil, boeuf musqué; encre de Chine |
| Technique de fabrication | épannelé; taillé; poli; gravé; assemblé |
| Signature | dessous : mtsy (MA.TI.U.SI) © 00 |
| Transcription/translittération | dessous : New wing for the Shaman; AV-2001-0001; étiquette : Canada Eskimo Art Esquimeau 38-EFXX0312006 |
| Description | Le titre de cette œuvre suggère que cette forme évocatrice d'un Inuk debout affublé d'une aile renvoie à la capacité de s'envoler souvent associée aux pouvoirs supranaturels des chamans inuits. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Commentaires

Mattiusi Iyaituk est un artiste du Nunavik de renommée internationale. Il est très impliqué dans la politique culturelle et le soutien aux artistes de sa région. Chef de file de l'art inuit contemporain, son style unique élargit les formes traditionnelles de la sculpture. Il se libère de la sculpture monolithique et réalise des œuvres composites, incorporant des matériaux tels que la stéatite, la serpentinite, le bois de caribou, mais aussi des tendons, du crin ou des cheveux. Le chamanisme est un sujet souvent exploré par Mattiusi.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Québec

Ville d'origine

Ivujivik

Culture

inuit

Secteur géo-culturel

Nunavik

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



© Fédération des coopératives du Nouveau-Québec; TOUTE REPRODUCTION INTERDITE / ALL REPRODUCTIONS PROHIBITED

Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Institut culturel Avataq |
| Numéro d'accession | AV.2005.0001 |
| Catégorie de l'objet | Moyens d'expression |
| Sous-catégorie de l'objet | Sculpture |
| Nom de l'objet | sculpture |
| Nombre d'objets | 1 |
| Artiste/artisan | Ningiuruvik, Maasiu Ipuaraapik |
| Autre nom de l'artiste/artisan | Matthew |
| Titre | Non titré / Untitled |
| Date de fin de production | 1965 c |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 30 |
| Largeur | 14,5 |
| Profondeur | 19,5 |
| Matériaux | Pierre, stéatite |
| Technique de fabrication | épannelé; taillé; poli; gratté; gravé |
| Signature | dessous : E8 994; mys |
| Transcription/translittération | dessous : 751359 |
| Description | Femme portant un amautik (parka de femme inuit) et tenant dans ses mains un qulliq (lampe à huile). |
| Commentaires | Le qulliq est une lampe à huile traditionnelle. Cette lampe est taillée dans la stéatite, la même pierre qui sert pour les sculptures. Cette lampe a toujours été très importante dans la vie des Inuits et leurs ancêtres. Alimentée d'huile de phoque ou d'autres mammifères marins, elle sert autant à éclairer et chauffer l'habitation (l'iglou en hiver, la tente en été) qu'à cuire les aliments ou chauffer l'eau. La lampe représentée ici est particulièrement de grande dimension. Selon le prof. Bernard Saladin d'Anglure, la région de Kangiqsujuaq, d'où est originaire Masiu, est connue pour ses lampes et récipients en pierre de très grandes dimensions. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Kangiqsujaq |
| Culture | inuit |
| Secteur géo-culturel | Nunavik |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

Établissement Musée régional de Kamouraska

Numéro d'accession 1977.280

Catégorie de l'objet Moyens d'expression

Sous-catégorie de l'objet Sculpture

Nom de l'objet statuette

Nombre d'objets 1

Artiste/artisan Hébert, Louis-Philippe

Titre Sir Étienne-Pascal Taché

Date de fin de production 1886

Période 4^e quart du 19^e siècle

Unité de mesure linéaire cm

Hauteur 72

Largeur 27

Profondeur 18

Matériaux plâtre

Technique de fabrication moulé

Signature côté droit : Philippe Hébert / 1886

Transcription/translittération b.d. : CONFEDERATION / Résolutions adoptées / à la conférence de / QUEBEC / sous la présidence / DE SIR ETIENNE P. TACHE / 10 Oct 1864 / PAS TOUT / MAIS TOUS POUVONS

Description

Statuette de plâtre de couleur blanche, représentant Sir Étienne-Pascal Taché, debout à côté d'un socle, commémorant la Conférence de Québec en 1864. Une main dans le dos, dont quelques doigts sont cassés.

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Commentaires

Étienne-Paschal Taché, médecin, naquit à Montmagny en septembre 1795 du mariage de Charles Taché et de Geneviève Michon. Apparenté aux seigneurs de Kamouraska, il fut élu député conservateur en 1841 sous l'Union des deux Canadas. Il devint adjudant-général et ministre de la Justice, conseiller législatif, chevalier, aide de camp, colonel, commandeur de l'Ordre de St-Grégoire. Il fut deux fois premier ministre, formant d'abord le cabinet Mac Nab-Taché de 1854 à 1856, puis celui de Taché-Macdonald en 1856, collabora enfin à la préparation de la charte de la Confédération. Pendant sa noble carrière, ce grand homme d'État reçut tous les honneurs que l'Église et l'État pouvaient conférer. Sir Étienne-Paschal Taché décéda le 20 juillet 1865 et fut inhumé à Montmagny au milieu d'un concours extraordinaire d'hommes de toutes classes sociales (Réf. : Kamouraska, Alex Paradis).

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Québec

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford Mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1992.188.1-3 |
| Discipline | Transport |
| Catégorie de l'objet | Outillage et équipement pour le traitement de matières premières |
| Sous-catégorie de l'objet | Mines et extraction des minerais |
| Nom de l'objet | chargeuse à godet |
| Autres noms de l'objet | muck machine |
| Marque de commerce | Eimco |
| Modèle | 21 |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | chargeuse; rail (2) |
| Nombre de parties composantes | 3 |
| Fabricant | Eimco |
| Pays du fabricant | États-Unis |
| Date de fin de production | 1965 |
| Période | 3 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 145 |
| Largeur | 142 |
| Longueur | 204 |
| Matériaux | métal; caoutchouc |
| Technique de fabrication | assemblé; soudé; peint; industriel |
| Transcription/translittération | sur wagon : EIMCO-21 / rocker shovel / Patented in the U.S. and foreign countries; sur la pelle : 21-261746 |
| Description | Wagon en acier peint en jaune avec une benne basculante fonctionnant de l'avant vers l'arrière. Un marchepied sur le côté est attaché au véhicule près des leviers de fonctionnement et des tuyaux en caoutchouc pour l'hydraulique. |
| Commentaires | Ce type d'appareil était utilisé dans les galeries étroites des mines souterraines à partir de 1935 environ. L'engin de notre collection a servi principalement à la mine King. Vers 1988, suite à la fermeture graduelle de la mine King, la mine Bell, adjacente et appartenant à la même compagnie minière (LAB chrysotile) l'a utilisé dans ses anciennes galeries souterraines jusqu'en 1990. Dans le cadre du centenaire de la ville de Thetford Mines, en 1992, la mine Bell donne l'objet au musée. Nous l'avons exposé à l'extérieur dans le parc thématique du musée. Une restauration complète de l'appareil a été effectuée |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

par le Centre de conservation du Québec en 1996. Par la suite, l'appareil a été intégré à l'exposition permanente dans le nouveau bâtiment du Musée. La restauration était rendue nécessaire puisqu'il était passablement oxydé suite à son exposition à l'extérieur de l'ancien bâtiment du Musée, faute d'espace.

Fonctions/usages

Le « muck machine » (terme anglais utilisé par les mineurs) avec son godet avant, charge le roc et le minerai qui s'est détaché par affaissement de blocs dans les galeries souterraines. La capacité du godet est d'environ 1 tonne. Cet équipement a principalement servi à la mine King à partir d'environ 1965. Vers les années 1980 jusqu'en 1986 il a servi à nettoyer les voies ferrées sous terre à la mine Bell, à Thetford Mines, Québec.

Principe de fonctionnement

Utilisé sous terre, cet appareil fonctionnait à l'air comprimé sur une courte distance. Le chargement se fait par un mouvement de bascule du godet vers l'arrière dans un wagonnet. Le conducteur, debout sur le marchepied, opérait l'engin.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

États-Unis

Province d'origine

Utah

Ville d'origine

Salt Lake City

Pays d'utilisation

Canada

Province d'utilisation

Québec

Ville d'utilisation

Thetford Mines

Utilisateur

Mine King; Mine Bell Limitée

Date de début de service

1965 c

Date de fin de service

1990

Culture

américain

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1992.49.1-4 |
| Discipline | Géologie |
| Catégorie de l'objet | Armement, sciences et technologies |
| Sous-catégorie de l'objet | Chimie; Géologie |
| Nom de l'objet | ensemble de géochimie |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | bouteille; bouteille de solvant; bouteille dedithizone; boîte |
| Nombre de parties composantes | 4 |
| Fabricant | Mc Phar Manufacturing Limited |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Toronto |
| Date de fin de production | 1930 c |
| Période | 2 ^e quart du 20 ^e siècle |
| Unité de capacité de mesure | ml |
| Capacité de mesure minimale | 0 |
| Capacité de mesure maximale | 100 |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 16 |
| Largeur | 7 |
| Longueur | 19 |
| Unité de masse | g |
| Poids | 900 |
| Matériaux | bois; métal; plastique; fibre; verre; verre, pyrex |
| Technique de fabrication | industriel |
| Transcription/translittération | derrière : Total heavy metal in water as zinc equivalents [...]; sur le couvercle : Mc Phar / Serial no. 55207 / Part no. WK3 / Mc Phar Manufacturing Limited / Toronto, Canada |
| Description | Boîte en bois verni contenant l'ensemble d'objets (deux bouteilles en plastique, prévues pour contenir différents produits chimiques et une bouteille en verre), nécessaires pour faire des tests géochimiques. Une courroie verte tissée, avec une sangle ajustable et des attaches métalliques, sert à transporter le tout. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-------------------------------|---|
| Commentaires | Cet ensemble se porte en bandoulière avec la courroie en tissu. Il est utile pour la prospection géologique afin de faire des analyses chimiques d'échantillon de roche, de sédiment ou de sol directement sur le terrain. Il peut faire plus de 500 tests pour le zinc, cuivre, plomb, nickel, cobalt, étain et argent. Ainsi, les compagnies minières peuvent vérifier la présence et la distribution de certains minéraux lourds à proximité de leurs gisements. Cet ensemble valait 98 \$ en 1956. Celui-ci a servi à la mine d'amiante Normandie située à Vimy-Ridge, Coleraine, Québec. |
| Fonctions/usages | Cet ensemble est utile pour la prospection géologique afin de faire des analyses chimiques d'échantillon de roche directement sur le terrain. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Ontario |
| Ville d'origine | Toronto |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Vimy-Ridge |
| Utilisateur | Mine Normandie |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 1993.179 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Armement, sciences et technologies |
| Sous-catégorie de l'objet | Chronométrie |
| Nom de l'objet | horodateur |
| Marque de commerce | International Business Machine; IBM |
| Modèle | International Time Recorder |
| Nombre d'objets | 1 |
| Fabricant | International Business Machine (Canada) Company |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Toronto |
| Numéro de brevet | inconnu |
| Date de brevet | 1917-11 |
| Pays de brevet | États-Unis |
| Date de début de production | 1900 po |
| Date de fin de production | 1918 an |
| Période | 1 ^{re} moitié du 20 ^e siècle; 2 ^e moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 90 |
| Largeur | 72 |
| Profondeur | 68,5 |
| Matériaux | métal, laiton; bois, chêne; verre |
| Technique de fabrication | coulé; scié; cloué; verni |
| Transcription/translittération | h.c. : Poinconnez / lentement; h.c. : Punch / slowly |
| Description | Horodateur industriel rotatif. Meuble de noyer verni, vitré. Cadran de laiton. Poinçon mobile en acier. |
| Commentaires | Essentiellement l'horodateur est devenu nécessaire avec l'arrivée du travail à la chaîne rémunéré à l'heure et non plus à la pièce. Le Canadien Pacifique sera le premier à introduire ce mode de rémunération au Canada dans ses ateliers Angus au début du siècle. L'horodateur illustre également le fait que l'ouvrier devient anonyme pour l'employeur en raison du trop grand nombre d'employés. L'horoda- |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

teur mécanique a été inventé par l'américain Willard Bundy, horloger, en 1875. Fabriqué par la compagnie International Time Recording Co. aux États-Unis, la production canadienne se faisait dans une filiale portant le nom International Business Machine. En 1924 le conglomérat américain unifie tous les noms de ses entreprises en utilisant le nom de la filiale canadienne. Depuis lors cette entreprise est connue sous le nom IBM. Cet exemplaire a été utilisé par Bell Canada.

Fonctions/usages

Contrôle des horaires.

Principe de fonctionnement

Par association d'un mécanisme d'horlogerie et d'un appareil d'inscription assujettis à une roue numérotée, il est possible d'associer un employé avec un numéro et donc d'assurer le suivi de ses entrées et sorties. Une charte disposée sur un enrouleur automatique est utilisée pour mémoriser les inscriptions qui sont par la suite utilisées pour l'établissement des heures travaillées.

Continent d'origine

Amérique du Nord

Pays d'origine

Canada

Province d'origine

Ontario

Ville d'origine

Toronto

Pays d'utilisation

Canada

Province d'utilisation

Québec

Ville d'utilisation

Montréal

Utilisateur

Bell Canada

Culture

canadien

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 2003.5 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Ameublement et décoration |
| Sous-catégorie de l'objet | Éclairage |
| Nom de l'objet | lampe d'inspection |
| Autres noms de l'objet | lampe à acétylène |
| Marque de commerce | Oxweld |
| Modèle | Railroad Lamp |
| Nombre d'objets | 1 |
| Fabricant | Canadian Railroad Service Company Limited |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Ontario |
| Ville du fabricant | Toronto |
| Numéro de brevet | inconnu; 262644 |
| Date de brevet | 1895-02-10; 1926-07-13 |
| Pays de brevet | États-Unis |
| Date de début de production | 1926 po |
| Date de fin de production | 1960 an |
| Période | 1 ^{re} moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 25 |
| Largeur | 14,5 |
| Longueur | 19,5 |
| Matériaux | métal, fer; verre; métal, cuivre; caoutchouc, naturel |
| Technique de fabrication | coulé; soudé; peint; moulé; martelé; vissé |
| Transcription/translittération | dessus : Patented in Canada / Oxweld / Railroad Lamp / Canadian Railroad Service Co./ Toronto / Limited |
| Description | Lanterne composée de quatre éléments principaux. Un réservoir inférieur contenant le carbure de calcium, un réservoir supérieur contenant l'eau, un brûleur et un réflecteur. |
| Commentaires | Ce type de lampe est aussi employé par les mineurs. |
| Fonctions/usages | Inspection des roues. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------------|---|
| Principe de fonctionnement | Utilisant le carbure mélangé à l'eau comme combustible, cette lanterne dispose d'un phare frontal doublé d'un réflecteur en cuivre. Un dispositif fait s'écouler, goutte à goutte de l'eau (réservoir supérieur) avec le carbure de calcium (lui-même préparé par réaction entre le carbone sous forme de coke et la chaux à très haute température dans un four électrique). Son principal intérêt réside dans la longévité. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Ontario |
| Ville d'origine | Toronto |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Utilisateur | Chemin de fer Canadien Pacifique; Chemins de fer Nationaux du Canada |
| Date de début de service | 1926 po |
| Date de fin de service | 1960 an |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 1960.25.1 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Transport et manutention |
| Sous-catégorie de l'objet | Transport ferroviaire |
| Nom de l'objet | locomotive à vapeur |
| Marque de commerce | Canadian Pacific Railway |
| Modèle | A-1-e; 4-4-0; American |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | 1964.18.1 |
| Fabricant | Chemin de fer Canadien Pacifique, ateliers Delorimier |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Québec |
| Ville du fabricant | Montréal |
| Date de fin de production | 1887-09 |
| Période | 2 ^e moitié du 19 ^e siècle; 1 ^{re} moitié du 20 ^e siècle; 2 ^e moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | m |
| Hauteur | 4,32 |
| Largeur | 2,54 |
| Longueur | 17,63 |
| Matériaux | métal, acier; bois, chêne; verre |
| Technique de fabrication | coulé; boulonné; soudé; scié; cloué; soufflé |
| Transcription/translittération | côtés de la voiture : CPR 29 |
| Description | <p>La CP 29 est de classe A-1-e. Elle est équipée de cylindres de 17 pouces par 24 et de roues motrices de 70 pouces. Son effort de traction utile est de 13,000 livres. La disposition 4-4-0 est un dérivé des premiers essais effectués en 1837 en utilisant un bogie directionnel à l'avant. Ce bogie, équipé de 4 roues, facilite les virages et permet de conserver une plus grande vitesse. Les deux autres roues - les plus grandes - sont porteuses et reliées aux pistons des tiroirs d'expansion. Un peu plus tard, la masse de la chaudière augmentant, on ajoutera un essieu de soutien à l'arrière de la locomotive, aboutissant au type 4-4-2 « Atlantic ». La disposition 4-4-0 est si typique des chemins de fer nord-américains qu'elle est dénommée « American » dans le système de classification Whyte. Ce type de locomotive offrait une puissance et une disposition de roues permettant de desservir aussi bien le trafic des marchandises que des passagers.</p> |
| Commentaires | Largement supplanté par le type 4-6-0 « Ten Wheeler » au tournant de 1900, ces locomotives ont servi sur les voies secondaires jusqu'au début des années 1960. |
| Fonctions/usages | Traction de train de passagers. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

Principe de fonctionnement Le principe de la machine à vapeur est la transformation de l'énergie calorifique de la vapeur en énergie mécanique, par détente et refroidissement de la vapeur dans un cylindre équipé d'un piston mobile. La vapeur nécessaire à la production d'énergie ou de chaleur est fournie par une chaudière. Pour son alimentation, on peut utiliser du bois, du charbon ou, plus tardivement, du mazout. La combustion dans la chaudière émet de la vapeur recueillie sous pression dans une cloche ou un dôme. Cette vapeur passe dans un surchauffeur composé de tubes exposé aux gaz chauds qui augmentent encore sa température. La vapeur est envoyée aux pistons, elle en revient et elle est rejetée dans la cheminée à travers la boîte à fumée. Le mouvement du piston est l'essence même de la transformation de l'énergie calorifique en énergie mécanique linéaire permettant à la locomotive d'avancer : un système de bielles transforme le mouvement de va-et-vient du piston en mouvement circulaire et entraîne la rotation.

| | |
|---------------------------------|-------------------------------------|
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Montréal |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec; Ontario; Nouveau-Brunswick |
| Utilisateur | Chemin de fer du Canadien Pacifique |
| Date de début de service | 1887-09 |
| Date de fin de service | 1960-11-06 |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 1998.6.1 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Transport et manutention |
| Sous-catégorie de l'objet | Transport ferroviaire |
| Nom de l'objet | locomotive diesel-électrique |
| Modèle | M-640; DRF-36d; A-1-A |
| Nombre d'objets | 1 |
| Fabricant | Montreal Locomotives Works, ateliers de Montréal (MLW) |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Québec |
| Ville du fabricant | Montréal |
| Date de fin de production | 1971 |
| Période | 2 ^e moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | m |
| Hauteur | 4,72 |
| Largeur | 2,7 |
| Longueur | 21,3 |
| Unité de masse | tonne |
| Poids | 179,63 |
| Matériaux | métal, acier; métal, cuivre; verre |
| Technique de fabrication | coulé; boulonné; soudé; soufflé |
| Transcription/translittération | sur les côtés de la cabine de conduite : 4744 |
| Description | Seule locomotive équipée à l'origine d'un moteur diesel 18-251F de 4000 chevaux-vapeur, cette locomotive est l'unique représentante du modèle M-640. Lorsqu'elle sort d'usine en mars 1971, elle est configurée C-C, c'est-à-dire que ses six essieux étaient motorisés. Des moteurs en courant continu lui permettaient de déplacer ses 167 tonnes à une vitesse maximale de 120 kilomètres à l'heure. En 1988, les bogies sont reconfigurés en A-1-A, c'est-à-dire que l'essieu central n'était plus motorisé. Quatre moteurs de traction à courant alternatif sont installés. |
| Commentaires | Affectée aux trains-blocs de charbon entre la région de Crowsnest et Vancouver, en Colombie-Britannique, elle fut transférée dans l'est du Canada à la fin des années 1970. Sa carrière aurait pu se dérouler sans fait notable si ce n'était de l'intention du Canadien Pacifique de tester - en collaboration avec la firme Asea Brown Boveri (ABB) - la technologie du courant alternatif. De 1988 à 1992, la locomotive CPR 4744 va être soumise à un barrage de tests et un usage intensif. Lors d'un voyage entre Montréal et Binghamton, en 1992, elle subit un incident |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse
Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

mécanique irrémédiable : son arbre à came brise et aucun remplacement n'existe. Après quelques années d'entreposage sur le site désaffecté des Ateliers Angus, la locomotive CPR 4744 arrive finalement au musée en 1998. La CPR 4744 a tracé la voie permettant l'adoption généralisée du courant alternatif par tous les fabricants de locomotives nord-américains dans les années 1990.

| | |
|-----------------------------------|--|
| Fonctions/usages | Traction de train de marchandises. |
| Principe de fonctionnement | Locomotive utilisant la combinaison d'un moteur diesel (251 modifié) et de génératrices électriques en courant alternatif pour l'alimentation des moteurs de traction. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Montréal |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Utilisateur | Chemin de fer du Canadien Pacifique |
| Date de début de service | 1971 |
| Date de fin de service | 1992 |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

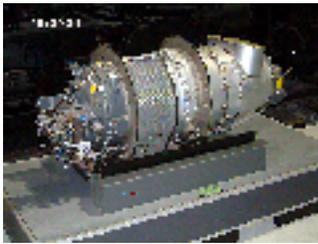
| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Musée minéralogique et minier de Thetford Mines |
| Numéro d'accession | MMMRA1991.1 |
| Discipline | Géodésie |
| Catégorie de l'objet | Armement, sciences et technologies |
| Sous-catégorie de l'objet | Arpentage et navigation |
| Nom de l'objet | théodolite |
| Modèle | 5165 |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | alidade; base; boîte; pare-soleil (2); pinceau; fil à plomb; vis de fil à plomb (3) |
| Nombre de parties composantes | 10 |
| Fabricant | Keuffel & Esser Co. |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Québec |
| Ville du fabricant | Montréal |
| Date de fin de production | 1890 c |
| Période | 4 ^e quart du 19 ^e siècle |
| Unité de capacité de mesure | ° (degré) |
| Capacité de mesure minimale | 0 |
| Capacité de mesure maximale | 360 |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 35 |
| Largeur | 27 |
| Longueur | 27 |
| Unité de masse | g |
| Poids | 8415 |
| Matériaux | bois; métal, laiton; peau, cuir; verre; métal |
| Technique de fabrication | assemblé; industriel |
| Transcription/translittération | sur une étiquette : Keuffel & Esser Co. / Chicago / New York / St-Louis / San Francisco / Montréal / No 38180 |
| Description | Cet instrument d'arpentage se compose essentiellement d'une lunette d'approche montée de façon à pouvoir pivoter horizontalement et verticalement. Elle est montée sur une base qui se fixe sur un trépied. Une boîte en bois permet de ranger l'instrument et tout le petit matériel qui l'accompagne. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------------|--|
| Commentaires | La région de L'Amiante fait partie d'un « no man's land » au 19 ^e siècle, ayant jusque là échappé aux différents mouvements migratoires. Une intense activité minière a débuté en 1876 lors de la découverte de l'amiante sur le site de l'actuelle ville de Thetford Mines. Trois ans plus tard, pas moins de cinq mines étaient déjà en opération. Cet instrument a été très utilisé à la fin du 19 ^e siècle puis au début du 20 ^e siècle pour arpenter les nouveaux terrains d'exploitation minière. |
| Fonctions/usages | Sert à mesurer les distances zénithales et azimutales ainsi que les angles réduits à l'horizon. L'utilisation du théodolite est indispensable aux arpenteurs, géographes, géologues pour les travaux de nivellement, la cartographie ou le positionnement d'un puits de mine. |
| Principe de fonctionnement | Tous les déplacements angulaires de la lunette étant indiqués sur deux cercles gradués, il est possible d'en effectuer une lecture précise au moyen d'un agencement spécial de verriers et de micromètres. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Montréal |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|--|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 1970.20.1 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Transport et manutention |
| Sous-catégorie de l'objet | Accessoires pour le transport ferroviaire |
| Nom de l'objet | turbine à réaction |
| Marque de commerce | Pratt & Whitney |
| Modèle | PT-6A 4 |
| Nombre d'objets | 1 |
| Objets associés | 2000.16.1a; 1982.46.1a; 2004.27.1a |
| Fabricant | United Aircraft of Canada Limited |
| Pays du fabricant | Canada |
| Province du fabricant | Québec |
| Ville du fabricant | Longueuil |
| Date de début de production | 1965 po |
| Date de fin de production | 1978 an |
| Période | 2 ^e moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 64 |
| Largeur | 63 |
| Longueur | 151 |
| Unité de masse | kg |
| Poids | 550 |
| Matériaux | métal, magnésium; métal, cuivre |
| Technique de fabrication | coulé; martelé |
| Transcription/translittération | plaquette : PT6-A4 / 1007 / Fuel JP4 / Take-off 480-ESHP / DOT TYPE APPROVAL / FAA TYPE CERTIFICATE / PRODUCTION / PENG.R.D.2487 / United Aircraft Limited / Jacques Cartier - Quebec / 35.500 |
| Description | Turbine composée de deux sections, une motrice et l'autre génératrice de gaz. La section motrice qui se termine par l'arbre d'hélice contient la turbine de travail dont les gaz d'échappement sortent par deux tuyères d'éjection situées sur le dessus et le dessous. La partie génératrice de gaz comprend la turbine du compresseur, le compresseur centrifuge, le compresseur axial et la chambre de combustion. Elle se termine par un boîtier sur lequel sont fixés divers accessoires. |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|-----------------------------------|---|
| Commentaires | Au cours des années 60 plusieurs projets de locomotives propulsées par une combinaison turbine à réaction et moteur de traction sont mis de l'avant. La compagnie américaine United Aircraft Co. s'associe avec l'avionneur canadien Pratt & Whitney pour produire un nouveau type de train : le Turbotrain. Celui-ci se révélera être un échec technique, bien que très avant-gardiste. Retiré au début des années 80, le Turbotrain a été remplacé par un autre projet : le LRC. |
| Fonctions/usages | Génération d'énergie. |
| Principe de fonctionnement | La réaction est une mise en mouvement d'un système provoquée par une force de poussée, créée par réaction à l'expulsion vers l'arrière d'un flux gazeux ou liquide à vitesse élevée. À la différence d'un ballon, l'accélération du jet expulsé par le réacteur est en plus importante que la différence de pression. Des forces dans le moteur permettent aux gaz de circuler vers l'arrière pour former le jet. Après l'admission de l'air dans le moteur, un ou plusieurs compresseurs, axiaux ou centrifuges, augmentent la pression de l'air, puis ce dernier pénètre dans la chambre de combustion, où il est mélangé avec le combustible vaporisé et ensuite brûlé. L'énergie nécessaire au fonctionnement du compresseur est fournie par une turbine placée entre la chambre de combustion et la tuyère. En sortant de la chambre de combustion, les gaz atteignent les aubes d'une turbine et sont alors ralentis. Ils sont ensuite détendus essentiellement dans la tuyère terminale, ce qui engendre une poussée propulsive. |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | Canada |
| Province d'origine | Québec |
| Ville d'origine | Longueuil |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Longueuil |
| Utilisateur | United Aircraft of Canada Limited; Chemins de fer Nationaux du Canada; Canadien National; Via Rail Canada |
| Date de début de service | 1965 po |
| Date de fin de service | 1978 an |
| Culture | canadien |

Fiche exemple : Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies



Nom du champ

| | |
|---------------------------------------|---|
| Établissement | Exporail - Musée ferroviaire canadien |
| Numéro d'accession | 2000.1.14 |
| Discipline | Ethnologie & histoire |
| Catégorie de l'objet | Armement, sciences et technologies |
| Sous-catégorie de l'objet | Électricité et magnétisme |
| Nom de l'objet | voltampèremètre |
| Marque de commerce | Weston |
| Modèle | 280 |
| Nombre d'objets | 1 |
| Noms des parties composantes | voltampèremètre; étui |
| Nombre de parties composantes | 2 |
| Fabricant | Weston Electrical Instrument Company |
| Pays du fabricant | États-Unis |
| Province du fabricant | New Jersey |
| Ville du fabricant | Newark |
| Date de brevet | 1894-07-10; 1894-11-20; 1895-01-29; 1898-10-04; 1901-07-16 |
| Pays de brevet | États-Unis |
| Date de début de production | 1894 po |
| Date de fin de production | 1940 an |
| Période | fin du 19 ^e siècle; 1 ^{re} moitié du 20 ^e siècle |
| Unité de capacité de mesure | voltampère |
| Capacité de mesure minimale | 0 |
| Capacité de mesure maximale | 25 |
| Unité de mesure linéaire | cm |
| Hauteur | 15,8 |
| Largeur | 11 |
| Profondeur | 4 |
| Matériaux | métal, aluminium; métal, laiton; métal, cuivre; verre |
| Technique de fabrication | moulé; coulé; soudé |
| Transcription/translittération | étiquette : Weston Volt-Ammeter / Patented / Jul. 10.'94 NOV. 20'94 / JAN. 29'95 OCT. 4,98 / JUL. 16'01 / Other Patents Pending / Model 280 / Serial No 56077 / Weston Electric Inst. Co. Newark N.J. USA |

Comment documenter vos collections ? Le guide de documentation du Réseau Info-Muse

Ethnologie/Histoire, Beaux-arts/Arts décoratifs, Sciences/Technologies

| | |
|---------------------------------|---|
| Description | Instrument en forme de coupe, monté sur un boîtier carré, doté d'une fenêtre en arc de cercle protégeant un cadran blanc comportant une double graduation (Une échelle de mesure va de 0 à 2,5 voltampères, l'autre va de 0 à 25 et une autre de 0 à 10). |
| Commentaires | voltampère : Unité de puissance apparente du système SI équivalant à la puissance mise en jeu par un courant alternatif d'une intensité efficace de 1 ampère circulant dans un circuit ou un élément de circuit sous une tension efficace de 1 volt. Tiré de l'OQLF (http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/). |
| Fonctions/usages | Appareil qui sert à mesurer, directement ou indirectement, une puissance apparente en voltampères. Le facteur de puissance d'un circuit électrique est le rapport entre la puissance active, c'est-à-dire la puissance effectivement fournie aux dispositifs du circuit, et la puissance apparente, c'est-à-dire la puissance apparente qu'on attendrait de la source. Ce rapport indique dans quelle proportion la puissance totale peut être transformée en travail. C'est un facteur importance dans la conception d'un équipement électrique. Tiré de l'OQLF (http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/). |
| Continent d'origine | Amérique du Nord |
| Pays d'origine | États-Unis |
| Province d'origine | New Jersey |
| Ville d'origine | Newark |
| Pays d'utilisation | Canada |
| Province d'utilisation | Québec |
| Ville d'utilisation | Montréal |
| Utilisateur | Canac Railroad Technologies |
| Date de début de service | 1940 po |
| Date de fin de service | 1999 an |
| Culture | américain |